



RAPPORT  
**FINANCIER**  
2023



تأمين الوفاء  
Wafa Assurance

# SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHÈSE .....	03
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	32
RAPPORT DE GESTION .....	54
RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS .....	69
RAPPORT ESG .....	90
RÉMUNÉRATION DES CAC .....	107
LISTE DES PUBLICATIONS .....	109



ETATS DE  
**SYNTHESE**

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort./Prov.	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>45 530 888 255,40</b>	<b>1 647 017 504,40</b>	<b>43 883 870 751,00</b>	<b>41 391 234 100,29</b>
<b>Immobilisation en non-valeurs</b>	<b>286 421 143,46</b>	<b>142 786 450,78</b>	<b>143 634 692,68</b>	<b>63 143 906,80</b>
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	286 421 143,46	142 786 450,78	143 634 692,68	63 143 906,80
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>419 919 338,93</b>	<b>217 048 509,18</b>	<b>202 870 829,75</b>	<b>186 722 856,86</b>
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	399 934 648,57	217 048 509,18	182 886 139,39	162 881 386,48
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	19 984 690,36	-	19 984 690,36	23 841 470,38
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>479 077 669,04</b>	<b>319 741 359,21</b>	<b>159 336 309,83</b>	<b>75 252 373,34</b>
Terrains	66 025 580,00	-	66 025 580,00	5 305 580,00
Constructions	106 475 752,54	71 372 682,95	35 103 069,59	15 443 239,52
Installations techniques, matériel et outillage	10 938 265,26	7 742 773,86	3 195 491,40	3 924 163,92
Matériel de transport	1 833 803,23	1 762 611,87	71 191,36	181 472,76
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	276 286 067,80	238 863 290,53	37 422 777,27	37 579 955,72
Autres immobilisations corporelles	1 497 045,96	-	1 497 045,96	1 497 045,96
Immobilisations corporelles en cours	16 021 154,25	-	16 021 154,25	11 320 915,46
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 458 511 109,95</b>	<b>122 497 094,41</b>	<b>2 336 014 015,54</b>	<b>2 326 165 699,42</b>
Prêts immobilisés	-	-	-	-
Autres créances financières	518 929 852,32	-	518 929 852,32	1 125 689 146,21
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	1 939 581 257,63	122 497 094,41	1 817 084 163,22	1 200 476 553,21
<b>Placements affectés aux opérations d'assurance</b>	<b>41 886 958 994,02</b>	<b>844 944 090,82</b>	<b>41 042 014 903,20</b>	<b>38 739 949 263,87</b>
Placements immobiliers	2 124 767 365,91	361 284 907,49	1 763 482 458,42	1 024 352 577,74
Obligations, bons et titres de créances négociables	16 712 742 244,27	100 000 000,00	16 612 742 244,27	14 950 574 284,22
Actions et parts sociales	20 480 793 591,32	329 886 208,04	20 150 907 383,28	19 301 726 685,50
Prêts et effets assimilés	682 725 125,15	53 772 975,29	628 952 149,86	644 576 455,70
Dépôts en comptes indisponibles	642 671 750,45	-	642 671 750,45	1 471 995 322,26
Placements affectés aux contrats en unités de compte	1 131 703 985,45	-	1 131 703 985,45	1 239 664 036,98
Dépôts auprès des cédantes	-	-	-	-
Autres placements	111 554 931,47	-	111 554 931,47	107 059 901,47
<b>Ecarts de conversion - actif</b>				
Diminution de créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques	-	-	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>10 882 068 764,66</b>	<b>1 617 783 229,14</b>	<b>9 264 285 535,52</b>	<b>8 436 984 951,91</b>
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	2 240 270 950,00	-	2 240 270 950,00	2 002 572 301,00
Provisions pour primes non acquises	208 965 563,00	-	208 965 563,00	213 207 996,00
Provisions pour sinistres à payer	1 458 087 377,00	-	1 458 087 377,00	1 328 645 168,00
Provisions des assurances vie	446 526 863,00	-	446 526 863,00	450 395 849,00
Autres provisions techniques	126 691 147,00	-	126 691 147,00	10 323 288,00
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>6 651 411 574,72</b>	<b>1 617 783 229,14</b>	<b>5 033 628 345,58</b>	<b>4 970 510 941,99</b>
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	185 597 458,98	-	185 597 458,98	115 285 340,34
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	4 075 792 864,83	1 603 314 959,53	2 472 477 905,30	2 678 554 528,89
Personnel débiteur	1 659 780,24	-	1 659 780,24	1 600 875,95
Etat débiteur	703 925 951,81	-	703 925 951,81	680 760 031,42
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	1 059 576 819,44	12 667 194,93	1 046 909 624,51	965 893 518,69
Comptes de régularisation-actif	624 858 699,42	1 801 074,68	623 057 624,74	528 416 646,70
<b>Titres et valeurs de placement (non affectés aux opérations d'assurance)</b>	<b>1 990 386 239,94</b>		<b>1 990 386 239,94</b>	<b>1 463 901 708,92</b>
<b>Ecarts de conversion -actif (éléments circulants)</b>				
<b>TRESORERIE</b>	<b>511 962 586,72</b>		<b>511 962 586,72</b>	<b>578 663 860,19</b>
<b>Trésorerie-actif</b>	<b>511 962 586,72</b>		<b>511 962 586,72</b>	<b>578 663 860,19</b>
Chèques et valeurs à encaisser	46 696 015,97	-	46 696 015,97	38 771 526,31
Banques, TGR, C.C.P.	465 266 377,80	-	465 266 377,80	539 891 979,74
Caisses, régies d'avances et accreditifs	192,95	-	192,95	354,14
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 924 919 606,78</b>	<b>3 264 800 733,54</b>	<b>53 660 118 873,24</b>	<b>50 406 882 912,39</b>

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>49 797 741 470,25</b>	<b>46 360 365 615,14</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 601 142 524,37</b>	<b>6 355 579 336,55</b>
Capital social ou fonds d'établissement	350 000 000,00	350 000 000,00
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé, (dont versé.....)	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	35 000 000,00	35 000 000,00
Autres réserves	576 000 000,00	576 000 000,00
Report à nouveau (I)	4 939 579 336,55	4 787 433 001,26
Fonds social complémentaire	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (I)	-	-
Résultat net de l'exercice (I)	700 563 187,82	607 146 335,29
<b>Capitaux propres assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions réglementées	-	-
<b>Dettes de financement</b>	<b>3 726 289,92</b>	<b>3 332 569,92</b>
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts pour fonds d'établissement	-	-
Autres dettes de financement	3 726 289,92	3 332 569,92
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>76 000 000,00</b>	<b>40 000 000,00</b>
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	76 000 000,00	40 000 000,00
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>43 116 872 655,96</b>	<b>39 961 453 708,67</b>
Provisions pour primes non acquises	936 159 459,00	936 262 885,00
Provisions pour sinistres à payer	10 394 173 120,96	10 203 168 427,87
Provisions des assurances vie	28 611 533 465,92	25 963 202 350,07
Provisions pour fluctuations de sinistralité	735 887 157,74	651 128 883,74
Provisions pour aléas financiers	-	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte	1 131 703 985,45	1 239 664 036,98
Provisions pour participations aux bénéfices	938 021 906,28	790 382 891,97
Provisions techniques sur placements	22 639 173,04	22 639 173,04
Autres provisions techniques	346 754 387,57	155 005 060,00
<b>Ecarts de conversion -passif</b>		
Augmentation des créances immobilisées et des placements	-	-
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	-	-
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>3 861 113 882,95</b>	<b>4 035 135 430,67</b>
<b>Dettes pour espèces remises par les cessionnaires</b>	<b>670 384 477,24</b>	<b>519 982 021,70</b>
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	670 384 477,24	519 982 021,70
<b>Dettes de passif circulant</b>	<b>3 190 729 405,71</b>	<b>3 515 153 408,97</b>
Cessionnaires et comptes rattachés crédateurs	111 403 935,48	128 272 375,76
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés crédateurs	870 470 937,38	786 851 093,10
Personnel crédateur	67 523 757,10	49 003 048,12
Organismes sociaux crédateurs	14 839 783,66	14 089 451,31
Etat crédateur	311 620 262,05	303 376 872,81
Comptes d'associés crédateurs	109 005,04	108 745,04
Autres créanciers	1 107 469 673,66	1 112 818 110,97
Comptes de régularisation-passif	707 292 051,34	1 120 633 711,86
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>		
<b>Ecarts de conversion -passif (éléments circulants)</b>		
<b>TRESORERIE</b>	<b>1 263 520,04</b>	<b>11 381 866,58</b>
<b>Trésorerie-passif</b>	<b>1 263 520,04</b>	<b>11 381 866,58</b>
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques	1 263 520,04	11 381 866,58
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 660 118 873,24</b>	<b>50 406 882 912,39</b>

Libellé	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Cessions	Net	Net
<b>1 Primes</b>	<b>6 272 568 725,04</b>	<b>24 012 922,07</b>	<b>6 248 555 802,97</b>	<b>5 915 359 361,42</b>
Primes émises	6 272 568 725,04	24 012 922,07	6 248 555 802,97	5 915 359 361,42
<b>2 Produits techniques d'exploitation</b>	<b>59 143 569,71</b>		<b>59 143 569,71</b>	<b>81 043 242,66</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	47 265 970,92		47 265 970,92	71 453 054,69
Reprises d'exploitation, transferts de charges	11 877 598,79		11 877 598,79	9 590 187,96
<b>3 Prestations et frais</b>	<b>6 433 210 652,42</b>	<b>41 052 731,73</b>	<b>6 392 157 920,69</b>	<b>5 864 371 366,68</b>
Prestations et frais payés	3 689 384 973,40	48 760 080,73	3 640 624 892,67	4 202 828 712,94
Variation des provisions pour sinistres à payer	-37 327 894,60	-3 838 363,00	-33 489 531,60	5 297 544,26
Variation des provisions des assurances vie	2 648 331 115,85	-3 868 986,00	2 652 200 101,85	1 709 071 792,81
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	93 143 495,00		93 143 495,00	24 959 862,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des contrats en unités de compte	-107 960 051,54		-107 960 051,54	-122 489 705,64
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	147 639 014,31		147 639 014,31	44 703 160,31
Variation des autres provisions techniques				
<b>4 Charges techniques d'exploitation</b>	<b>564 008 995,58</b>		<b>564 008 995,58</b>	<b>527 743 146,28</b>
Charges d'acquisition des contrats	391 052 267,85		391 052 267,85	371 800 556,77
Achats consommés de matières et fournitures	3 364 507,23		3 364 507,23	2 873 763,85
Autres charges externes	55 037 332,32		55 037 332,32	46 295 515,08
Impôts et taxes	12 639 187,00		12 639 187,00	11 910 954,28
Charges de personnel	73 435 355,86		73 435 355,86	65 378 706,92
Autres charges d'exploitation	2 134 176,56		2 134 176,56	2 525 880,23
Dotations d'exploitation	26 346 168,77		26 346 168,77	26 957 769,16
<b>5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.</b>	<b>1 220 449 188,30</b>		<b>1 220 449 188,30</b>	<b>1 112 213 590,16</b>
Revenus des placements	974 679 118,47		974 679 118,47	912 682 751,65
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	18 887 630,27		18 887 630,27	6 914 372,70
Profits sur réalisation de placements	165 409 374,79		165 409 374,79	186 017 149,77
Ajustements de VARCUC (I)(plus-values non réalisées)	54 366 642,01		54 366 642,01	
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements				
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	7 106 422,76		7 106 422,76	6 599 316,04
<b>6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance</b>	<b>108 379 752,82</b>		<b>108 379 752,82</b>	<b>259 553 869,24</b>
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	13 881 154,32		13 881 154,32	14 245 219,41
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	32 503 764,22		32 503 764,22	29 632 243,16
Pertes sur réalisation de placements				
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajustements de VARCUC(I) (moins-values non réalisées)				99 118 485,40
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	61 994 834,28		61 994 834,28	116 557 921,27
<b>RESULTAT TECHNIQUE VIE (6 - 5+4 - 3 - 2+1)</b>	<b>446 562 082,23</b>	<b>-17 039 809,66</b>	<b>463 601 891,89</b>	<b>456 947 812,03</b>

Libellé	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Cessions	Net	Net
<b>1 Primes</b>	<b>4 891 401 660,55</b>	<b>987 106 736,47</b>	<b>3 904 294 924,08</b>	<b>3 679 308 300,49</b>
Primes émises	4 891 298 234,55	982 864 303,47	3 908 433 931,08	3 773 854 058,49
Variation des provisions pour primes non acquises	-103 426,00	-4 242 433,00	4 139 007,00	94 545 758,00
<b>2 Produits techniques d'exploitation</b>	<b>76 680 390,72</b>		<b>76 680 390,72</b>	<b>58 064 702,27</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	33 711 442,06		33 711 442,06	23 370 796,40
Reprises d'exploitation, transferts de charges	42 968 948,66		42 968 948,66	34 693 905,88
<b>3 Prestations et frais</b>	<b>3 414 040 754,41</b>	<b>481 045 042,99</b>	<b>2 932 995 711,42</b>	<b>2 766 383 604,48</b>
Prestations et frais payés	3 002 344 060,15	231 396 611,99	2 770 947 448,16	2 517 789 446,10
Variation des provisions pour sinistres à payer	228 332 587,69	133 280 572,00	95 052 015,69	106 012 764,43
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-8 385 221,00		-8 385 221,00	22 192 015,95
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	191 749 327,57	116 367 859,00	75 381 468,57	120 389 378,00
<b>4 Charges techniques d'exploitation</b>	<b>1 279 788 556,76</b>		<b>1 279 788 556,76</b>	<b>1 208 270 415,45</b>
Charges d'acquisition des contrats	558 423 182,69		558 423 182,69	545 897 107,96
Achats consommés de matières et fournitures	12 171 596,38		12 171 596,38	10 396 260,50
Autres charges externes	199 105 589,43		199 105 589,43	167 480 788,58
Impôts et taxes	45 724 105,28		45 724 105,28	43 089 617,02
Charges de personnel	265 663 127,11		265 663 127,11	236 517 022,67
Autres charges d'exploitation	7 720 695,44		7 720 695,44	9 137 740,69
Dotations d'exploitation	190 980 260,42		190 980 260,42	195 751 878,02
<b>5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance</b>	<b>693 956 481,98</b>		<b>693 956 481,98</b>	<b>495 002 616,87</b>
Revenus des placements	449 604 587,95		449 604 587,95	409 924 926,15
Gains de change	513 591,95		513 591,95	6 213 499,84
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	1 126 355,11		1 126 355,11	842 718,75
Profits sur réalisation de placements	10 028 251,46		10 028 251,46	66 346 024,54
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	443 686,02		443 686,02	165 384,19
Reprises sur charges de placements ; Transferts de charges	232 240 009,49		232 240 009,49	11 510 063,40
<b>6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance</b>	<b>26 173 511,71</b>		<b>26 173 511,71</b>	<b>101 022 866,12</b>
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	5 430 177,89		5 430 177,89	7 022 657,87
Pertes de change	2 291 683,79		2 291 683,79	1 892 229,67
Amortissement des différences sur prix de remboursement	170 745,30		170 745,30	170 745,30
Pertes sur réalisation de placements				7 602 100,00
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements				3 530 000,00
Dotations sur placements	18 280 904,73		18 280 904,73	80 805 133,28
<b>RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (6 - 5 + 4 - 3 - 2 + 1)</b>	<b>942 035 710,37</b>	<b>506 061 693,48</b>	<b>435 974 016,89</b>	<b>156 698 733,59</b>

Libellé	Opérations		Totaux 31/12/2023	31/12/2022
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
<b>1 Produits non techniques courants</b>	<b>96 602 557,22</b>		<b>96 602 557,22</b>	<b>85 960 178,14</b>
Produits d'exploitation non techniques courants				150,00
Intérêts et autres produits non techniques courants	70 959 616,47		70 959 616,47	78 088 036,58
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				7 208 991,56
Autres produits non techniques courants	278 000,00		278 000,00	663 000,00
Reprises non techniques, transferts de charges	25 364 940,75		25 364 940,75	
<b>2 Charges non techniques courantes</b>	<b>107 680 315,96</b>	<b>2 519 561,63</b>	<b>110 199 877,59</b>	<b>37 019 616,43</b>
Charges d'exploitation non techniques courantes	6 000 713,71	2 519 561,63	8 520 275,34	8 731 250,38
Charges financières non techniques courantes	2 971 073,29		2 971 073,29	3 144 621,85
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques courantes	98 708 528,96		98 708 528,96	25 143 744,20
<b>Résultat non technique courant (2 - 1)</b>			<b>-13 597 320,37</b>	<b>48 940 561,71</b>
<b>3 Produits non techniques non courants</b>	<b>90 003 090,00</b>	<b>61,84</b>	<b>90 003 151,84</b>	<b>20 970 000,00</b>
Produits des cessions d'immobilisations	3 090,00		3 090,00	970 000,00
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants		61,84	61,84	
Reprises non courantes, transferts de charges	90 000 000,00		90 000 000,00	20 000 000,00
<b>4 Charges non techniques non courantes</b>	<b>142 790 011,61</b>	<b>15 132 852,82</b>	<b>157 922 864,43</b>	<b>12 866 060,04</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	8 218,75		8 218,75	302 750,05
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	86 781 792,86	15 132 852,82	101 914 645,68	12 563 309,99
Dotations non courantes	56 000 000,00		56 000 000,00	
<b>Résultat non technique non courant (4 - 3)</b>			<b>-67 919 712,59</b>	<b>8 103 939,96</b>
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE (4 - 3 + 2 - 1)</b>			<b>-81 517 032,96</b>	<b>57 044 501,67</b>

## RECAPITULATION

	31/12/2023	31/12/2022
<b>I</b> RESULTAT TECHNIQUE VIE	463 601 891,89	456 947 812,03
<b>II</b> RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	435 974 016,89	156 698 733,59
<b>III</b> RESULTAT NON TECHNIQUE	-81 517 032,96	57 044 501,67
<b>IV</b> RESULTAT AVANT IMPOTS	818 058 875,82	670 691 047,29
<b>V</b> IMPOTS SUR LES RESULTATS	117 495 688,00	63 544 712,00
<b>VI RESULTAT NET</b>	<b>700 563 187,82</b>	<b>607 146 335,29</b>

TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	7 528 148 560,98	7 108 616 194,24
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	4 674 931 796,78	4 232 375 619,63
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	186 605 709,06	106 930 178,14
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 389 686 066,82</b>	<b>11 447 921 992,01</b>
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	7 064 546 669,09	6 651 668 382,20
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	4 238 957 779,89	4 075 676 886,05
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	268 122 742,02	49 885 676,47
IMPOTS SUR LES RESULTATS	117 495 688,00	63 544 712,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 689 122 879,00</b>	<b>10 840 775 656,72</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>700 563 187,82</b>	<b>607 146 335,29</b>

## I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
			31/12/2023	31/12/2022
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	6 680 868 814,29	6 398 911 906,47		281 956 907,82
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 841 855 847,80	2 651 284 836,42	190 571 011,38	
<b>3 = Fonds de roulement fonctionnel (2-1) (A)</b>	<b>3 839 012 966,49</b>	<b>3 747 627 070,05</b>		91 385 896,44
4 Provisions techniques nettes de cessions (32 - 16)	40 876 601 705,96	37 958 881 407,67		2 917 720 298,29
5 Placements moins dépôts des réassureurs (42 - 26)	40 371 630 425,96	38 219 967 242,17	2 151 663 183,79	
<b>6 = Besoin en couverture (5 - 4) (B)</b>	<b>504 971 280,00</b>	<b>-261 085 834,50</b>		766 057 114,50
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	7 024 014 585,52	6 434 412 650,91	589 601 934,61	
8 Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	3 190 729 405,71	3 515 153 408,97	324 424 003,26	
<b>9 = Besoin de financement (8-7) (C)</b>	<b>3 833 285 179,81</b>	<b>2 919 259 241,94</b>	<b>914 025 937,87</b>	
<b>10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)</b>	<b>510 699 066,68</b>	<b>567 281 993,61</b>		<b>56 582 926,93</b>

## II – FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice	Exercice précédent
<b>Résultat net</b>	<b>700 563 187,82</b>	<b>607 146 335,29</b>
+ Variation des provisions techniques nettes de cessions	2 917 720 298,29	2 004 682 570,13
- Variation des frais d'acquisition reportés	5 568 764,00	10 593 885,00
- Variation des amortissements et provisions (1)	-112 752 776,71	-362 822 972,65
- Variation des ajustements VARCUC (636 - 736)	54 366 642,01	-99 118 485,40
+ + ou - valeurs provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
- + ou - valeurs réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	3 090,00	970 000,00
- Variations des créances et dettes techniques (42 - 442 - 441 - 342 + 341)	-256 568 303,13	794 584 052,60
- Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
- Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 443 - 348 à 448)	88 741 872,17	-125 715 336,36
- Autres variations (449 - 349)	502 413 874,56	-538 149 202,53
<b>A - flux d'exploitation</b>	<b>3 336 510 323,21</b>	<b>2 931 486 964,76</b>
- Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	764 137 862,12	307 299 114,31
- Acquisitions - cessions d'obligations (262)	1 662 167 960,05	1 071 148 965,27
- Acquisitions - cessions d'actions (263)	650 502 194,28	258 731 236,09
- Autres Acquisitions - cessions du (26)	-1 001 946 703,18	-555 624 342,36
- Autres Acquisitions - cessions (35 25 24 23 22 21)	863 625 656,87	1 174 042 294,45
<b>B - flux net d'investissement</b>	<b>-2 938 486 970,14</b>	<b>-2 255 597 267,76</b>
- Dividendes versés	455 000 000,00	420 000 000,00
+ Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	393 720,00	-395 760,00
+ Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement		
+ Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues		
<b>C - flux de financement</b>	<b>-454 606 280,00</b>	<b>-420 395 760,00</b>
D - Impact de change (47+37-27 -17+)		
<b>E -Variation nette de la trésorerie ( A + B + C + D)</b>	<b>-56 582 926,93</b>	<b>255 493 937,00</b>
F - Trésorerie au 1er janvier	567 281 993,61	311 788 056,61
<b>G - Trésorerie en fin de période (E + F)</b>	<b>510 699 066,68</b>	<b>567 281 993,61</b>

### I- dotations moins reprises

## I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)

		Exercice	Exercice Précédent
1	Primes acquises (1a - 1b)	<b>11 163 970 385,59</b>	<b>10 378 302 134,35</b>
1a	Primes émises	11 163 866 959,59	10 425 138 745,35
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	-103 426,00	46 836 611,00
2	Variation des provisions mathématiques (60267+60261 + 6033 + 6032 + 60317+60311)	2 417 411 010,55	1 416 976 715,16
3	Ajustement VARCUC	-54 366 642,01	99 118 485,40
4	Charges des prestations (4a + 4b)	<b>7 024 580 443,04</b>	<b>7 040 609 827,48</b>
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	6 660 074 566,92	6 891 280 118,48
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	364 505 876,12	149 329 709,00
	<b>A - Solde de souscription (Marge brute) (4- 3 -2 - 1)</b>	<b>1 776 345 574,01</b>	<b>1 821 597 106,31</b>
5	Charges d'acquisition	949 475 450,54	917 697 664,73
6	Autres charges techniques d'exploitation	894 322 101,80	818 315 897,00
7	Produits techniques d'exploitation	135 823 960,43	139 107 944,93
	<b>B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (7 - 6 + 5)</b>	<b>1 707 973 591,91</b>	<b>1 596 905 616,80</b>
	<b>C - Marge d'exploitation (A - B)</b>	<b>68 371 982,10</b>	<b>224 691 489,51</b>
8	Produits nets des placements (63 - 73) (hors ajustement VARCUC)	1 725 485 763,74	1 345 757 957,07
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (6071 ,60266 ,60115,60316)	405 259 953,24	357 549 157,65
	<b>D - Solde financier (9 - 8)</b>	<b>1 320 225 810,50</b>	<b>988 208 799,42</b>
	<b>E - Résultat technique brut (C + D)</b>	<b>1 388 597 792,60</b>	<b>1 212 900 288,93</b>
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	1 011 119 658,54	783 634 472,44
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	280 156 692,72	199 069 529,13
12	Part des réassureurs dans les provisions	241 941 082,00	-14 688 800,00
	<b>F - Solde de réassurance (10 - 12 + 11)</b>	<b>-489 021 883,82</b>	<b>-599 253 743,31</b>
	<b>G - Résultat technique net (E + F)</b>	<b>899 575 908,78</b>	<b>613 646 545,62</b>
13	Résultat non technique courant	-13 597 320,37	48 940 561,71
14	Résultat non technique non courant	-67 919 712,59	8 103 939,96
	<b>H - Résultat non technique (14 + 13)</b>	<b>-81 517 032,96</b>	<b>57 044 501,67</b>
	<b>I - Résultat avant impôts (G + H)</b>	<b>818 058 875,82</b>	<b>670 691 047,29</b>
15	Impôts sur les sociétés	117 495 688,00	63 544 712,00
	<b>J - Résultat net (I - 15)</b>	<b>700 563 187,82</b>	<b>607 146 335,29</b>
16	<b>C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)</b>	<b>-420 649 901,72</b>	<b>-374 562 253,80</b>

## II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice Bénéfice + Perte -	700 563 187,82	607 146 335,29
2 +	Dotations d'exploitation (1)	217 326 429,19	222 709 647,18
3 +	Dotations sur placements (1)	80 275 739,01	197 363 054,55
4 +	Dotations non techniques courantes	98 708 528,96	25 143 744,20
5 +	Dotations non techniques non courantes	56 000 000,00	0,00
6 -	Reprises d'exploitation (2)	54 846 547,45	44 284 093,84
7 -	Reprises sur placements (2)	239 346 432,25	18 109 379,44
8 -	Reprises non techniques courantes	25 364 940,75	0,00
9 -	Reprises non techniques non courantes (3) (2)	20 000 000,00	20 000 000,00
10 -	Profits provenant de la réévaluation		0
11 +	Pertes provenant de la réévaluation		0
12 -	Produits des cessions d'immobilisations	3 090,00	970 000,00
13 +	Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	8 218,75	302 750,05
=	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>813 321 093,28</b>	<b>969 302 057,99</b>
14 -	Distribution de bénéfices	455 000 000,00	420 000 000,00
=	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>358 321 093,28</b>	<b>549 302 057,99</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	PROVISION	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
<b>I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>										
Panorama	Immobilier	110 000 000	100,0%	209 638 000	46 638 000	163 000 000	31/12/2023	21 310 733	-6 165 477	
WAA Nvie Sénégal	Assurance	68 048 000	100,0%	67 331 521	-	67 331 521	31/12/2023	23 974 321	-18 521 395	
PRO ASSUR SA	Assurance	85 060 000	65,0%	58 228 798	6 888 436	51 340 362	31/12/2023	46 531 226	4 634 646	
WAA NVie Côte d'ivoire	Assurance	68 048 000	100,0%	66 550 795	-	66 550 795	31/12/2023	44 758 588	-2 416 173	
Wafa Life Insurance Egypt	Assurance	92 046 396	99,9%	91 954 350	26 222 241	65 732 109	31/12/2022	20 524 847	-10 355 940	
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	137 800 000	100,0%	137 800 000	-	137 800 000	31/12/2023	133 728 480	-1 067 754	
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT	Immobilier	300 000	100,0%	300 000	-	300 000	31/12/2023	122 455	-65 140	
WAA Vie GABON	Assurance		100,0%	63 271 622						
Wafa Takaful	Assurance	50 000 000	100,0%	50 000 000	-	50 000 000	31/12/2022	41 429 037	-6 337 672	
<b>TOTAL</b>				<b>745 075 087</b>	<b>79 748 678</b>	<b>602 054 787</b>				
<b>II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>										
WAA Vie Sénégal	Assurance	51 036 000	100,0%	50 383 025	-	50 383 025	31/12/2023	121 079 621	21 779 547	
WAA Vie Cameroun	Assurance	77 601 939	97,5%	72 448 984	-	72 448 984	31/12/2023	92 521 017	6 860 061	
WAA Vie Côte d'ivoire	Assurance	59 542 000	100,0%	58 406 206	-	58 406 206	31/12/2023	157 243 931	34 948 219	
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurances	33 954 000	55,0%	64 483 528	-	64 483 528	31/12/2023	227 598 273	42 548 840	
AFRICA RE	Assurances	2 991 813 820	0,2%	4 934 106	-	4 934 106	31/12/2022	10 354 328 905	247 955 264	482 115
Wafa IMA	Assistance	50 000 000	32,5%	16 249 800	-	16 249 800	31/12/2023	245 013 045	52 368 842	5 849 892
RMA WATANIYA	Assurances	1 796 170 800	0,8%	58 917 202	-	58 917 202	31/12/2022	6 007 552 353	905 458 408	7 475 610
C.A.T.	Assurances	162 656 000	9,1%	14 747 600	-	14 747 600	31/12/2022	853 933 041	260 975 512	22 563 828
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53 300 000	24,5%	160 475 001	1 850 976	158 624 025	31/12/2022	121 979 829	47 334 158	7 351 936
<b>TOTAL</b>				<b>501 045 452</b>	<b>1 850 976</b>	<b>499 194 477</b>				<b>43 723 381</b>

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur Brute	PROVISION	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Terrains	344 569 136,00		344 569 136,00	344 569 136,00	0,00
Constructions	748 686 529,86	440 180 364,30	308 506 165,56	308 506 165,56	0,00
Parts et actions de sociétés immobilières	210 360 804,50	46 858 000,00	163 502 804,50	163 502 804,50	0,00
Autres placements immobiliers	1 751 991 192,88		1 751 991 192,88	1 751 991 192,88	0,00
Placements immobiliers en cours	16 021 154,25	0,00	16 021 154,25	16 021 154,25	0,00
<b>Total placements immobiliers</b>	<b>3 071 628 817,49</b>	<b>487 038 364,30</b>	<b>2 584 590 453,19</b>	<b>2 584 590 453,19</b>	<b>0,00</b>
Obligations d'Etat					
Bons du trésor	11 745 609 676,43	54 369 811,52	11 691 239 864,91	11 691 239 864,91	0,00
Obligations garanties par l'Etat					0,00
Titres hypothécaires (6)	349 165 029,13	0,00	349 165 029,13	349 165 029,13	0,00
Titres de créances négociables	1 367 600 000,00	0,00	1 367 600 000,00	1 367 600 000,00	0,00
Titres de créances échues	100 000 000,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Autres obligations et bons	3 459 221 071,51	93 824 725,54	3 365 396 345,97	3 365 396 345,97	0,00
<b>Total Obligations, bons et titres de créances négociables</b>	<b>17 021 595 777,07</b>	<b>248 194 537,06</b>	<b>16 773 401 240,01</b>	<b>16 773 401 240,01</b>	<b>0,00</b>
Titres de participations	1 036 482 538,76	34 961 653,09	1 001 520 885,67	1 389 939 314,79	388 418 429,12
Actions cotées (1)	9 333 893 559,84	155 488 540,84	9 178 405 019,00	12 231 347 813,00	3 052 942 794,00
OPCVM Obligataires	4 460 496 371,35	0,00	4 460 496 371,35	4 827 957 069,10	367 460 697,75
OPCVM Actions			0,00		0,00
OPCVM Divers (5)	2 775 617 009,18	0,00	2 775 617 009,18	3 517 028 066,89	741 411 057,71
Autres actions et parts sociales (2)	4 275 383 303,10	215 295 113,53	4 060 088 189,57	4 189 567 269,43	129 479 079,86
<b>Total actions et titres de participation</b>	<b>21 881 872 782,23</b>	<b>405 745 307,46</b>	<b>21 476 127 474,77</b>	<b>26 155 839 533,21</b>	<b>4 679 712 058,44</b>
Prêts en première hypothèque	18 675 540,71	4 347 439,87	14 328 100,84	14 328 100,84	0,00
Avances sur polices Vie	464 136 578,55	0,00	464 136 578,55	464 136 578,55	0,00
Prêts nantis par des obligations	4 044 556,27	4 043 187,18	1 369,09	1 369,09	0,00
Autres prêts (3)	517 499 706,26	45 382 348,35	472 117 357,91	472 117 357,91	0,00
<b>Total prêts et créances immobilisés</b>	<b>1 004 356 381,79</b>	<b>53 772 975,40</b>	<b>950 583 406,39</b>	<b>950 583 406,39</b>	<b>0,00</b>
Dépôts à terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPCVM monétaires	2 330 362 348,03	0,00	2 330 362 348,03	2 349 482 221,08	19 119 873,05
Autres dépôts*	93 797 003,75	0,00	93 797 003,75	93 797 003,75	0,00
Valeurs remises aux cédantes					
Créances pour espèces remises aux cédantes					
<b>Total Dépôts</b>	<b>2 424 159 351,78</b>	<b>0,00</b>	<b>2 424 159 351,78</b>	<b>2 443 279 224,83</b>	<b>19 119 873,05</b>
Obligations et bons	0,00		0,00	0,00	0,00
Actions et parts autres que les OPCVM	0,00		0,00	0,00	0,00
Parts et actions OPCVM	1 131 703 985,45		1 131 703 985,45	1 131 703 985,45	0,00
Parts et actions autres OPCVM	0,00		0,00	0,00	0,00
Autres placements	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total Placements unités de comptes</b>	<b>1 131 703 985,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 703 985,45</b>	<b>1 131 703 985,45</b>	<b>0,00</b>

## I - PROVISIONS TECHNIQUES

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	936 262 885	213 207 996	723 054 889	-103 426	-4 242 433	4 139 007	936 159 459	208 965 563	727 193 896
Provisions pour sinistres à payer	10 203 168 428	1 328 645 168	8 874 523 260	191 004 693	129 442 209	61 562 484	10 394 173 121	1 458 087 377	8 936 085 744
Provisions des assurances vie (explications ci-dessous)	25 963 202 350	450 395 848	25 512 806 502	2 648 331 116	-3 868 986	2 652 200 102	28 611 533 467	446 526 862	28 165 006 605
Provision pour fluctuations de sinistralité	651 128 884		651 128 884	84 758 274		84 758 274	735 887 158		735 887 158
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en unités de compte	1 239 664 037		1 239 664 037	-107 960 052		-107 960 052	1 131 703 985		1 131 703 985
Provisions pour participations aux bénéfices	790 382 892		790 382 892	147 639 014		147 639 014	938 021 906		938 021 906
Provisions sur placements	22 639 173		22 639 173				22 639 173		22 639 173
Autres provisions techniques	155 005 060	10 323 289	144 681 771	191 749 328	116 367 859	75 381 469	346 754 388	126 691 148	220 063 240
<b>TOTAL</b>	<b>39 961 453 709</b>	<b>2 002 572 301</b>	<b>37 958 881 408</b>	<b>3 155 418 947</b>	<b>237 698 649</b>	<b>2 917 720 298</b>	<b>43 116 872 657</b>	<b>2 240 270 950</b>	<b>40 876 601 707</b>

## II - AUTRES PROVISIONS

NATURE	Montant au début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant à la fin de l'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	767 248 474		103 839 177			264 711 373		606 376 278
2 - Provisions réglementés								
3 - Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL ( A )</b>	<b>767 248 474</b>		<b>103 839 177</b>			<b>264 711 373</b>		<b>606 376 278</b>
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1 514 765 973	103 017 256						1 617 783 229
5 - Autres provisions pour risques et charges								
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL ( B )</b>	<b>1 514 765 973</b>	<b>103 017 256</b>						<b>1 617 783 229</b>
<b>TOTAL ( A+B )</b>	<b>2 282 014 447</b>	<b>103 017 256</b>	<b>103 839 177</b>			<b>264 711 373</b>		<b>2 224 159 507</b>

# ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES

(EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023)

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>								
* Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	518 929 852,32	518 929 852,32						
* Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et TCN	16 712 742 244,27	15 605 353 269,31	1 007 388 974,96	100 000 000,00	242 208 521,04	11 454 412 179,69	1 500 000 000,00	
- Prêts et effets assimilés	682 725 125,15	682 725 125,15						105 093 142,62
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	0,00		0,00					
	<b>17 914 397 221,74</b>	<b>16 807 008 246,78</b>	<b>1 007 388 974,96</b>	<b>100 000 000,00</b>	<b>242 208 521,04</b>	<b>11 454 412 179,69</b>	<b>1 500 000 000,00</b>	<b>105 093 142,62</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 240 270 950,00		2 240 270 950,00					
- Cessionnaires et comptes rattachés	185 597 458,98		185 597 458,98					
- Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	4 075 792 864,83		4 075 792 864,83					
- Personnel	1 659 780,24		1 659 780,24					
- Etat	703 925 951,81		703 925 951,81			703 925 951,81		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres débiteurs	1 059 576 819,44		1 059 576 819,44					
- Comptes de régularisation-actif	624 858 699,42		624 858 699,42					
	<b>8 891 682 524,72</b>	<b>0,00</b>	<b>8 891 682 524,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>703 925 951,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 806 079 746,46</b>	<b>16 807 008 246,78</b>	<b>9 899 071 499,68</b>	<b>100 000 000,00</b>	<b>242 208 521,04</b>	<b>12 158 338 131,50</b>	<b>1 500 000 000,00</b>	<b>105 093 142,62</b>

# ETAT B7 - TABLEAU DES DETTES

(31/12/2023)

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées
<b>ENT</b>							
obligataires							
des de financement	3 726 289,92	3 726 289,92	0,00				
	<b>3 726 289,92</b>	<b>3 726 289,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIFS CIRCULANTS</b>							
dépôts des réassurances	670 384 477,24		670 384 477,24				
et comptes rattachés	111 403 935,48		111 403 935,48				
intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	870 470 937,38		870 470 937,38				
sociaux	67 523 757,10		67 523 757,10				
associés	14 839 783,66		14 839 783,66				
sociétés	311 620 262,05		311 620 262,05			311 620 262,05	
autres	109 005,04		109 005,04				109 005,04
régularisation-passif	1 107 469 673,66		1 107 469 673,66				
	707 292 051,34		707 292 051,34				
	<b>3 861 113 882,95</b>	<b>0,00</b>	<b>3 861 113 882,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>311 620 262,05</b>	<b>109 005,04</b>
	<b>3 864 840 172,87</b>	<b>3 726 289,92</b>	<b>3 861 113 882,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>311 620 262,05</b>	<b>109 005,04</b>

# ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

## TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES

AU 31/12/2023

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

## TABLEAU I - SURETES REELLES RECUS

AU 31/12/2023

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	30 920 734,17				18 672 486,51
Prêts nantis	7 789 209,77				4 044 556,27

## ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2023)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises aux cédantes - Autres engagements donnés		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
(1) dont engagements à l'égard d'E/se liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises par les réassureurs - Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>

# ETAT A3

Nature des Changements	Justification Du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
II - Changements affectant les règles de présentation	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>

## BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF ( en KDH )	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	4 658	4 658
Autres actifs incorporels	135 746	127 163
Actifs incorporels	140 404	131 821
Immobilier de placement	<b>1 212 895</b>	<b>1 199 279</b>
Placements financiers	51 690 910	47 046 233
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704	1 239 664
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises		
Placements des activités d'assurance	<b>54 035 509</b>	<b>49 485 176</b>
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	<b>2 375 559</b>	<b>2 117 205</b>
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	243 861	167 025
Participation aux bénéfices différée active	2 862	4 900
Impôts différés actifs	30 342	45 079
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	2 852 983	2 991 252
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	269 175	191 837
Créances d'impôt exigible	749 191	748 714
Autres créances	2 996 228	2 586 662
Autres actifs	<b>7 144 643</b>	<b>6 735 470</b>
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 018 860</b>	<b>958 118</b>
<b>Total Actif</b>	<b>64 714 974</b>	<b>59 427 790</b>

PASSIF ( en KDH )	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Réserves consolidées	8 212 005	6 930 464
Résultat net consolidé - Part Du Groupe	670 499	776 079
Capitaux propres-part du groupe	<b>9 232 504</b>	<b>8 056 543</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>276 585</b>	<b>260 873</b>
Capitaux propres	<b>9 509 089</b>	<b>8 317 416</b>
Dettes de financement	<b>3 836</b>	<b>22 391</b>
Provisions pour risques et charges	<b>151 291</b>	<b>148 870</b>
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	45 876 087	42 223 459
Passifs relatifs à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704	1 239 664
Participation aux bénéfices différée passive	1 656 075	1 798 707
Passifs techniques	<b>48 663 866</b>	<b>45 261 830</b>
Impôts différés passifs	<b>1 215 654</b>	<b>675 310</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	969 153	872 565
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	899 675	767 495
Dettes d'impôt exigible	761 803	786 841
Dettes financières représentées par des titres	517 768	165 171
Autres dettes	2 022 839	2 409 900
Autres passifs	<b>5 171 238</b>	<b>5 001 972</b>
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
<b>Total Actif</b>	<b>64 714 974</b>	<b>59 427 790</b>

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2023	31/12/2022
Primes émises	12 724 122	11 639 323
Variations des primes non acquises	-29 866	-82 863
<b>Primes acquises</b>	<b>12 694 256</b>	<b>11 556 461</b>
<b>Produit des autres activités</b>	<b>74 229</b>	<b>86 702</b>
Produits nets des placements	1 654 487	1 688 381
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la JV par résultat	54 367	-99 108
Dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré	54 367	-99 108
Variation des amortissements et provisions sur placements	-174 304	-26 838
<b>Résultat net de placement</b>	<b>1 534 551</b>	<b>1 562 435</b>
Charges techniques des activités d'assurance	-10 716 031	-9 548 947
Résultat net des cessions en réassurance	-535 539	-644 817
Frais d'acquisition des contrats	-1 081 383	-1 026 218
Charges générales d'exploitation	-1 111 998	-902 242
Autres produits et charges opérationnels	43 930	8 811
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>902 014</b>	<b>1 092 184</b>
Charges liées aux dettes de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		
Impôts sur les résultats	-175 238	-265 989
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>726 776</b>	<b>826 196</b>
Part du groupe	670 499	776 079
Participations ne donnant pas le contrôle	56 277	50 116
<b>Résultat net par action (en MAD)</b>	<b>192</b>	<b>222</b>

## RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>726 776</b>	<b>826 196</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Incidence des écarts de conversion	-19 494	32 912
Réserves de conversion groupe	-14 836	27 683
Réserves de conversion hors groupe	-4 658	5 229
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1 568 161	-2 292 450
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	-628 093	774 717
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>920 574</b>	<b>-1 484 820</b>
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		
<b>Autres éléments du résultat global nets d'impôts</b>	<b>920 574</b>	<b>-1 484 820</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 647 350</b>	<b>-658 625</b>
<b>Dont intérêts minoritaires</b>	<b>47 390</b>	<b>45 170</b>
<b>Dont Résultat global net - Part du Groupe</b>	<b>1 599 960</b>	<b>-703 796</b>

## ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital social et primes d'émission	Réserves non distribuées	Réserve de conversion	Réserves de réévaluation	Ecarts actuariaux	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12</b>	<b>350 000</b>	<b>6 037 266</b>	<b>-11 001</b>	<b>2 818 510</b>		<b>9 194 776</b>	<b>223 986</b>	<b>9 418 762</b>
Ajustement de la situation d'ouverture		-5 912		0		-5 912	5	-5 907
<b>Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2022.12</b>	<b>350 000</b>	<b>6 031 355</b>	<b>-11 001</b>	<b>2 818 510</b>	<b>0</b>	<b>9 188 864</b>	<b>223 991</b>	<b>9 412 855</b>
Résultat de la période		776 079				776 079	50 116	826 196
Autres éléments du résultat global		0	27 683	-1 507 558		-1 479 875	-4 946	-1 484 820
<b>Total des pertes et profits de la période</b>		<b>776 079</b>	<b>27 683</b>	<b>-1 507 558</b>		<b>-703 796</b>	<b>45 170</b>	<b>-658 625</b>
Dividendes versés		-420 000				-420 000	-10 125	-430 125
Augmentation de capital		-						
Diminution de capital		-						
Variation de périmètre	0	-1 996	45			-1 952	1 838	-114
Autres variations	0	-6 578		4		-6 574	-1	-6 575
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2022.12</b>	<b>350 000</b>	<b>6 378 861</b>	<b>16 727</b>	<b>1 310 955</b>		<b>8 056 543</b>	<b>260 873</b>	<b>8 317 416</b>
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12</b>	<b>350 000</b>	<b>6 378 861</b>	<b>16 727</b>	<b>1 310 955</b>		<b>8 056 543</b>	<b>260 873</b>	<b>8 317 416</b>
Ajustement de la situation d'ouverture								
<b>Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2023.12</b>	<b>350 000</b>	<b>6 378 861</b>	<b>16 727</b>	<b>1 310 955</b>		<b>8 056 543</b>	<b>260 873</b>	<b>8 317 416</b>
<b>Résultat de la période</b>		<b>670 499</b>				<b>670 499</b>	<b>56 277</b>	<b>726 776</b>
Autres éléments du résultat global		60	-14 836	944 236		929 460	-8 887	920 574
<b>Total des pertes et profits de la période</b>		<b>670 559</b>	<b>-14 836</b>	<b>944 236</b>	<b>0</b>	<b>1 599 959</b>	<b>47 390</b>	<b>1 647 350</b>
Dividendes versés		-455 445				-455 445	-12 150	-467 595
Augmentation de capital		-						
Diminution de capital		-						
Variation de périmètre	0	-10 042				-10 042	-18 181	-28 223
Autres variations	0	41 489	0	0	0	41 489	-1 347	40 142
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2023.12</b>	<b>350 000</b>	<b>6 625 422</b>	<b>1 891</b>	<b>2 255 191</b>	<b>0</b>	<b>9 232 504</b>	<b>276 585</b>	<b>9 509 089</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt</b>	<b>902 014</b>	<b>1 092 184</b>
<b>Ajustements :</b>		
Dotations et reprises aux amortissements	103 574	98 036
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	3 705 330	2 534 348
Variation des frais d'acquisitions reportés	-9 975	-14 299
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	140 792	-1 741
Dotations nettes aux autres provisions	3 445	8 784
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur par resultat)	0	0
<b>Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie</b>	<b>3 943 165</b>	<b>2 625 128</b>
Plus ou moins values nettes sur cessions	74 333	-110 742
Charges liées aux dettes de financement	11 434	6 111
<b>Reclassement des opérations de financement et d'investissement</b>	<b>85 767</b>	<b>-104 631</b>
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-9 169	-32 867
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-200 194	-799 677
Variation des autres actifs et passifs	-472 981	244 665
Charge d'impôt de l'exercice	-203 841	-145 713
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>4 044 762</b>	<b>2 879 090</b>
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-39 576	-16 449
Cessions et remboursement des obligations	1 473 921	1 293 033
Cessions des actions et des opcvn	16 298 431	15 036 731
Acquisitions des obligations	-2 130 756	-2 482 199
Acquisitions des actions et des opcvn	-18 926 031	-15 518 709
Acquisition des immeubles	-36 683	-307 319
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	0	996
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-210 545	-64 957
Intérêts payés sur dettes de financement	-11 434	-6 111
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-3 582 672</b>	<b>-2 064 984</b>
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-455 445	-420 000
Dividendes payés aux minoritaires	-12 150	-10 125
Transactions entre actionnaires (acq / cess)	11 353	16 335
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	77 659	3 062
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières		
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	0	-60
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-378 584</b>	<b>-410 788</b>
Incidence de la variation des taux de change	-12 645	17 067
Incidence des changements de principes comptables	0	
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>70 860</b>	<b>420 386</b>
Trésorerie d'ouverture	946 736	526 350
Trésorerie de clôture	1 017 596	946 736
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>70 860</b>	<b>420 386</b>

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### **Note 1 : Principes et méthodes**

Wafa Assurance SA est une société anonyme, filiale du groupe Al Mada et du groupe Attijariwafa bank. Elle est domiciliée au Maroc et son siège social est situé au 1, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Le groupe Wafa Assurance a pour principales activités : l'assurance de personnes, de professionnels et d'entreprises.

Les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 portent sur la société Wafa Assurance SA et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint le cas échéant (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 mars 2024.

#### **1.1 Référentiel comptable de consolidation**

Au 31 décembre 2023, le Groupe Wafa Assurance a opté pour l'application du « référentiel comptable transitoire de consolidation » pour l'établissement des comptes consolidés. Ce référentiel correspond aux normes IFRS dont l'application était obligatoire au 31 décembre 2022, telles qu'adoptées par l'UE et appliquées par le groupe Wafa Assurance pour l'exercice 2022. L'application du référentiel transitoire de consolidation implique la poursuite de l'application en 2023 des normes IFRS 4 et IAS 39, en lieu et place respectivement des normes IFRS 17 et IFRS 9, conformément à l'avis n° 26 du Conseil National de la Comptabilité et tel qu'autorisé par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, et ce jusqu'à l'adoption de la norme IFRS 17 par les compagnies d'assurance au Maroc.

#### **1.2 Principes et méthodes de consolidation**

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Wafa Assurance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, Wafa Assurance dispose du contrôle ou d'une influence notable.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif sur une entité est présumé exister lorsque Wafa Assurance est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans l'entité et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de l'entité. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également d'autres facteurs.

Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de l'entité requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Au 31 décembre 2023, les entités contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale.

Au cas par cas, Wafa Assurance applique l'exemption prévue au paragraphe 18 d'IAS 28 lorsqu'une participation, dans laquelle elle exerce une influence notable, est détenue au regard de contrats participatifs.

Wafa Assurance apprécie également le champ de consolidation des filiales détenues en fonction de leur caractère significatif ou non.

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse un des seuils suivants :

- Le total bilan de la filiale est supérieur à %0,5 du total bilan consolidé ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à %0,5 de la situation nette consolidée ;
- Le chiffre d'affaires de la filiale est supérieur à %0,5 du chiffre d'affaires consolidés.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère qualitatif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Wafa Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas le seuil de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

### **1.3 Règles et méthodes d'évaluation**

#### **1.3.1. Passifs techniques**

##### **CLASSIFICATION DES CONTRATS**

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent:

- Les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire
- Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support dirham et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe envers ses salariés.

### **a. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire**

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différées active, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

#### **a.1. Contrats d'assurance**

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance se définit comme un risque autre que financier, le risque financier correspondant lui-même à un risque de variation potentielle future d'un taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou d'une autre variable non financière dès lors que celle-ci n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat (il s'agirait sinon d'un risque d'assurance).

- Les principaux risques d'assurance portent sur la mortalité, la longévité, la morbidité, l'incapacité, la santé, ou encore sur la responsabilité civile et les dommages aux biens.

#### **a.2. Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaires**

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier.

Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels.

- Les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire recouvrent principalement les contrats d'épargne en dirhams.

#### **a.3. Contrats hybrides**

En application des règles normatives, notamment IFRS 4, les composantes des contrats dits multi-supports émis par le groupe ne sont pas séparées et sont traités dans le cadre des contrats d'assurance.

### **b. Contrats d'investissement (IAS 39)**

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

## COMPTABILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT COMPORTANT UNE CLAUSE DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Comme l'autorise IFRS 4, les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes retenus par Wafa Assurance en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 au titre des provisions d'égalisation, de la comptabilité reflet et du test de suffisance des passifs.

### c. Passifs techniques des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

#### c.1. Assurance non-vie

Les provisions techniques des contrats d'assurance non-vie comportent :

- les provisions de sinistres, permettant de couvrir le coût total des sinistres survenus et restant à régler ;
- les provisions relatives à l'acquisition des primes (principalement les provisions pour primes non acquises), permettant de reconnaître dans le résultat d'un exercice les primes relatives aux risques réellement couverts au cours de cet exercice et donc de reporter la part des primes émises au cours de l'exercice qui concerne une période de couverture des risques postérieure à l'exercice en cours.

Les provisions de sinistres résultent d'une part d'une évaluation dossier par dossier des sinistres déclarés mais non payés, et d'autre part d'une estimation des sinistres tardifs. Ces provisions sont minorées des recours. Les provisions pour sinistres tardifs (Incurred But Not Reported – IBNR) correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés et, le cas échéant, à une évaluation complémentaire de la provision déterminée dossier par dossier. Leur détermination résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel aux jugements d'experts pour estimer la charge à l'ultime.

#### c.2. Assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaires

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie ou des contrats financiers avec participation discrétionnaire correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré. Les provisions sont calculées en utilisant des méthodes actuarielles qui incluent des hypothèses portant sur les primes, la performance des actifs financiers, les taux de rachat des contrats et l'évolution des frais généraux. Dans le cas particulier des contrats en unités de compte, la valeur de l'épargne comptabilisée au passif repose sur la valeur des actifs financiers (les unités de compte) détenus en représentation des contrats. Les revalorisations des actifs et des passifs des contrats en unités de compte sont constatées en résultat où elles se neutralisent.

Lorsque les chargements sur primes, sur encours ou les prélèvements sur les produits financiers s'avèrent insuffisants pour couvrir les charges de gestion futures, Wafa Assurance enregistre une provision de gestion.

Enfin, une provision pour participation aux bénéfices est comptabilisée lorsqu'une rémunération excédant le minimum garanti est affectée, contractuellement ou réglementairement, aux assurés ou aux souscripteurs de contrats individuels ou collectifs et ne leur a pas été distribuée au cours de la période. Cette provision est, le cas échéant, complétée de la participation aux bénéfices différée qui résulte de l'application du principe de la comptabilité reflet.

### d. Application de la comptabilité reflet et participation aux bénéfices différées

Les contrats d'assurance ou d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une "comptabilité reflet" (shadow accounting) conformément à l'option offerte par IFRS 4. Cette comptabilité reflet consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée la part des revalorisations positives ou négatives des actifs financiers adossés à ces contrats qui, potentiellement, reviennent aux assurés.

Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée au passif (passifs techniques des contrats) ou à l'actif, selon les mêmes modalités que le sous-jacent : en contrepartie du résultat ou des autres éléments du résultat global.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles et de la politique de distribution de la compagnie.

En cas de moins-value latente nette, une participation différée active n'est enregistrée que si son imputation, par entité, sur des participations futures est fortement probable.

#### **e. Test de suffisance des passifs**

Wafa Assurance s'assure à chaque arrêté que les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire comptabilisés (nets des frais d'acquisition reportés correspondants et des immobilisations incorporelles liées) sont suffisants au regard de leurs flux de trésorerie futurs estimés.

Le test de suffisance des passifs à appliquer pour cette vérification doit respecter au minimum les critères suivants définis par la norme :

- Prise en compte de l'ensemble des flux de trésorerie futurs contractuels y compris les frais de gestion associés, les commissions ainsi que les options et garanties implicites de ces contrats ;
- Si le test fait apparaître une insuffisance, celle-ci est intégralement provisionnée avec incidence en résultat.

En outre, lorsqu'une provision pour insuffisance de prime est comptabilisée dans les comptes locaux (provision pour risque en cours), celle-ci est conservée dans les comptes consolidés.

### **1.3.2. Revenus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire**

#### **Primes**

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats d'assurance vie et d'investissement avec participation discrétionnaire correspond aux primes des contrats en vigueur durant l'exercice, nettes d'annulation et corrigées des primes à émettre pour la part acquise à des exercices ultérieurs.

Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance non-vie correspond aux primes émises hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises constituent les primes acquises.

#### **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- Les variations des provisions techniques ;
- L'ensemble des frais supportés dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

### **1.3.3. Placements des activités d'assurance**

#### **a. Classification**

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes:

- Les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui regroupent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte. Le Groupe n'a pas désigné à la première comptabilisation par option des titres à la juste valeur par résultat.

- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (dits HTM « Held-To-Maturity ») qui correspondent aux titres que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe au 31 décembre 2023.
- Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
- Les actifs disponibles à la vente (dits AFS « Available-For-Sale ») sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

### b. Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur par résultat est constatée dans le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti.

Le groupe Wafa Assurance distingue trois catégories d'instruments financiers :

**Catégorie 1** : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif.

**Catégorie 2** : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation standards reposant sur des paramètres principalement observables.

**Catégorie 3** : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant principalement sur des paramètres inobservables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se présentent par catégorie de juste valeur comme suit :

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2023
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	26 924 533			26 924 533
	Actions et autres titres à revenu variable	16 784 746	7 575 327		24 360 072
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704			1 131 704
	<b>Total</b>	<b>44 840 982</b>	<b>7 575 327</b>		<b>52 416 309</b>

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2023
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23 636 790			23 636 790
	Actions et autres titres à revenu variable	15 747 595	6 571 939		22 319 534
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 239 664			1 239 664
	<b>Total</b>	<b>40 624 049</b>	<b>6 571 939</b>	<b>0</b>	<b>47 195 988</b>

### c. Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque date d'arrêté des comptes.

#### c.1. Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

Pour les obligations détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente, une dépréciation fondée sur la juste valeur est enregistrée au compte de résultat s'il est probable que les flux de trésorerie ne seront pas pleinement recouverts du fait de l'existence d'une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Pour cela, le Groupe considère divers facteurs (occurrence d'un événement de crédit, faillite de l'entité de référence, défaut de paiement et restructuration, observation de difficultés financières significatives de la contrepartie, concessions significatives consenties au profit de l'emprunteur, etc.).

#### c.2. Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe Wafa Assurance détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation caractérisée par :

- **une moins-value latente prolongée** : une juste valeur inférieure au coût d'acquisition depuis plus de 12 mois; ou
- **une moins-value latente significative** : une juste valeur inférieure de plus de 30 % du coût moyen d'acquisition de l'instrument à la date d'arrêté.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente cumulée comptabilisée jusqu'ici directement en capitaux propres est enregistrée automatiquement en résultat.

#### 1.3.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option prévue par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe Wafa Assurance pour son patrimoine immobilier.

### Note 2 : Extrait de notes annexes

#### 1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Entité	% de contrôle Déc2023-	Méthode de consolidation	% de contrôle Déc2023-	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	-	Mère	-	Mère
Wafa Ima Assistance	65%	IG	65%	IG
Attijari Assurance	57%	IG	59%	IG
Wafa Assurance vie Sénégal	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Cameroun	98%	IG	98%	IG
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance Non Vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG
Pro Assur S.A Cameroun	65%	IG	65%	IG
FCP Expansion	100%	IG	100%	IG
FCP Sécurité	100%	IG	100%	IG
FCP Optimisation	100%	IG	100%	IG
FCP Stratégie	100%	IG	100%	IG
Fructi Valeurs	100%	IG	100%	IG
Ste Immobilière Panorama	100%	IG	100%	IG
WG Bond Fund	100%	IG		
Wafa Assurance UEMOA	100%	IG		

## 2- PRIMES EMISES ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS

	Exercice 2023.12			Exercice 2022.12		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Primes Emises	7 216 183	5 507 939	12 724 122	6 626 484	5 012 839	11 639 323
Produits des autres activités	40 518	33 711	74 229	63 331	23 371	86 702

## 3- RÉSULTAT NET DE PLACEMENT

	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Revenus des obligations et bons	940 331	794 816
Revenus des actions et parts sociales	753 019	730 829
Revenus des prêts, avances et effets assimilés	21 047	19 596
Revenus des placements immobiliers	55 608	53 289
Autres intérêts perçus sur créances financières	17 292	14 598
Plus value de cession instruments de capitaux propres	109 807	118 370
Plus values de cession obligations et bons	-184 233	-7 906
Charges d'intérêts	-11 434	-6 111
Frais de gestion des placements	-50 620	-34 485
Dotations aux amortissements des placements immobiliers	-33 061	-27 908
Autres produits financiers	15 329	21 800
Autres charges financières	-2 292	-1 896
Variation de la JV des placements à la JV par résultat dont le risque financier est supporté par l'assuré	54 367	-99 108
Surcote/décote obligations	-9 367	-14 518
Variation des dépréciation sur placements	-141 242	1 070
<b>Total</b>	<b>1 534 551</b>	<b>1 562 435</b>

## 4- CHARGES NETTES D'EXPLOITATION

	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Consommation de matières et fournitures	-23 387	-15 576
Charges externes	-477 052	-337 977
Charge de personnel	-465 325	-404 547
Impôts et taxes	-84 292	-75 065
Pertes sur créances irrécouvrables	-381	-818
Dépréciation de l'actif circulant	-42 295	-59 389
Dotations aux amort. et aux provisions sur immobilisations corp. et incorporelles	-72 088	-64 550
Autres charges opérationnelles	-109 789	-111 279
Autres produits opérationnels	206 540	175 771
<b>Total</b>	<b>-1 068 069</b>	<b>-893 431</b>

## 5- CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES

	Exercice 2023.12			Exercice 2022.12		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Sinistres payés	-3 844 526	-3 261 111	-7 105 637	-4 297 278	-2 880 458	-7 177 736
Variation pour sinistres à payer	-58 805	-183 337	-242 142	-26 896	-221 097	-247 992
Variation des provisions mathématiques	-3 196 535		-3 196 535	-2 238 791	0	-2 238 791
Variation des provisions pour frais de gestion	-1 878		-1 878	3 261		3 261
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-150 496	-633	-151 129	-59 030	-2 396	-61 426
Variation pour provisions pour PB différée	227 410		227 410	105 814		105 814
Variation de la provision pour capitalisation						
Variation de la provision pour risques en cours						
Variation des autres provisions techniques	-54 372	-191 749	-246 121	97 463	-29 541	67 922
<b>Total</b>	<b>-7 079 201</b>	<b>-3 636 830</b>	<b>-10 716 031</b>	<b>-6 415 456</b>	<b>-3 133 491</b>	<b>-9 548 947</b>

## 6- PLACEMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

		31/12/2023	31/12/2022
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	26 924 533	23 636 790
	Actions et autres titres à revenu variable	24 360 072	22 319 534
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704	1 239 664
Créances financières	Dépôts et autres créances financières	406 305	1 089 909
<b>Total</b>		<b>52 822 614</b>	<b>48 285 897</b>

## 7- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2023	31/12/2022
Valeur des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance acquis	0	0
Autres immobilisations incorporelles	436 848	387 121
<b>Total Brut</b>	<b>436 848</b>	<b>387 121</b>
Amortissement des valeurs des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance		
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	-301 102	-259 958
<b>Total Amortissement</b>	<b>-301 102</b>	<b>-259 958</b>
<b>Total Net</b>	<b>135 746</b>	<b>127 163</b>

## 8- IMMEUBLE DE PLACEMENT

	31/12/2023	31/12/2022
Terrains	474 220	470 204
Constructions	652 453	651 569
Autres placements immobiliers	486 962	450 813
<b>Total Brut</b>	<b>1 613 635</b>	<b>1 572 586</b>
Amortissements/ dépréciations des constructions	-395 185	-367 682
Amortissements/dépréciations des autres placements immobiliers	-5 554	-5 625
<b>Total Amortissement</b>	<b>-400 740</b>	<b>-373 307</b>
<b>Total net immobilier de placement</b>	<b>1 212 895</b>	<b>1 199 279</b>

## 9- IMPORT DIFFERE

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Impôts différés actifs - En KMAD</b>		
Impôts sur les instruments financiers	255 411	255 794
Impôts sur les immeubles de placement	13 797	12 971
Impôts sur les avantages au personnel	15 868	17 284
Impôts sur les immobilisations incorporelles	19 488	8 735
Impôts sur les contrats de locations	-211	216
Impôts sur les provisions pour risques et charges	100 705	121 240
Impôts sur les contrats d'assurances	459 250	396 064
Compensation Actif- Passif	-833 967	-767 225
<b>Total</b>	<b>30 342</b>	<b>45 079</b>

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Impôts différés passifs - En KMAD</b>		
Impôts sur les instruments financiers	1 080 076	638 014
Impôts sur les immeubles de placement	26 709	26 771
Impôts sur les différences temporaires en social	386 784	333 423
Impôts sur les immobilisations corporelles	14 355	17 234
Impôts sur les provisions pour risques et charges	985	1 004
Impôts sur les contrats d'assurance	540 713	426 088
Compensation Actif- Passif	-833 967	-767 225
<b>Total</b>	<b>1 215 654</b>	<b>675 310</b>

## 10- CRÉANCES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

	Exercice 2023.12			Exercice 2022.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Primes acquises non émises	1 042 548		1 042 548	1 400 778		1 400 778
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	12 471		12 471	7 590		7 590
Créances sur des assurés	1 866 181	-1 149 856	716 326	1 704 352	-1 166 564	537 788
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directes ou d'acceptations	1 384 686	-343 897	1 040 789	1 317 000	-311 473	1 005 527
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	269 175		269 175	191 837		191 837
Autres producteurs débiteurs	40 849		40 849	39 568		39 568
<b>Total</b>	<b>4 615 911</b>	<b>-1 493 753</b>	<b>3 122 158</b>	<b>4 661 126</b>	<b>-1 478 037</b>	<b>3 183 090</b>

## 11- DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants créditeurs avec d'autres compagnies	123 192	96 759
Dettes envers les assurés	9 193	11 297
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	800 890	756 516
Dettes sur des réassureurs relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	878 592	758 676
Primes à annuler	56 961	16 812
<b>Total</b>	<b>1 868 828</b>	<b>1 640 060</b>

## 12- PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS - EN KMAD

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers - En KMAD	31/12/2023	31/12/2022
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	228 748	239 966
Provisions pour sinistres à payer	32 152	38 525
Autres provisions techniques	450 952	451 409
<b>Total</b>	<b>711 851</b>	<b>729 901</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie</b>		
Provisions pour sinistres à payer	1 537 017	1 376 989
Autres provisions techniques	126 691	10 316
<b>Total</b>	<b>1 663 708</b>	<b>1 387 305</b>
<b>Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>2 375 559</b>	<b>2 117 205</b>

### 13- PROVISIONS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Provisions mathématiques	32 542 406	29 489 422
Provisions pour sinistres à payer	10 764 190	10 644 063
Provisions pour frais de gestion de sinistres	58 070	56 186
Provisions pour primes non acquises	1 132 065	1 103 054
Provisions pour participations aux bénéficiaires	1 031 982	869 144
Autres provisions techniques	347 375	61 591
<b>Total</b>	<b>45 876 087</b>	<b>42 223 459</b>

### 14- INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	EXERCICE 2023.12				EXERCICE 2022.12			
	Assurance	Assistance	Autres activités	Total	Assurance	Assistance	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	12 384 727	339 395		<b>12 724 122</b>	11 323 637	315 686		<b>11 639 323</b>
Résultat opérationnel	810 969	97 211	-6 165	<b>902 014</b>	1 019 372	78 841	-6 029	<b>1 092 184</b>
Impôts sur les sociétés	-159 002	-44 839		<b>-203 841</b>	-108 287	-37 426		<b>-145 713</b>
Capitaux propres part du groupe	8 771 838	62 892	397 774	<b>9 232 504</b>	7 904 609	70 159	81 774	<b>8 056 543</b>
Résultat net part du groupe	659 644	17 020	-6 165	<b>670 499</b>	768 649	13 460	-6 029	<b>776 079</b>
Dettes de financement	3 726		110	<b>3 836</b>	11 802	10 479	110	<b>22 391</b>
Placements	53 073 181	478 913	483 415	<b>54 035 509</b>	48 857 029	466 900	161 247	<b>49 485 176</b>
Actifs incorporels	135 125	221	400	<b>135 746</b>	126 112	651	400	<b>127 163</b>
Actifs corporels	220 536	19 681	3 644	<b>243 861</b>	140 597	21 898	4 530	<b>167 025</b>
Autres actifs non courants	33 205	0	0	<b>33 205</b>	49 978	0	0	<b>49 978</b>
Total Actif	63 570 696	622 114	522 164	<b>64 714 974</b>	58 602 838	625 806	199 146	<b>59 427 790</b>

### 15- INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS PAR PAYS - EN KMAD

	EXERCICE 2023.12					TOTAL	EXERCICE 2022.12					TOTAL
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	SÉNÉGAL		MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	SÉNÉGAL	
Chiffre d'affaires	11 346 409	437 735	197 116	404 766	338 096	<b>12 724 122</b>	10 466 792	372 517	150 174	343 526	306 314	<b>11 639 323</b>
Résultat opérationnel	779 306	71 964	14 263	33 139	3 342	<b>902 014</b>	971 118	74 442	330	30 388	15 906	<b>1 092 184</b>
Impôts sur les sociétés	-170 922	-29 460	-2 769	-607	-84	<b>-203 841</b>	-112 272	-27 264	-3 464	-966	-1 747	<b>-145 713</b>
Capitaux propres part du groupe	9 074 559	51 045	-7 281	89 763	24 419	<b>9 232 504</b>	7 535 110	80 867	116 178	182 759	141 628	<b>8 056 543</b>
Résultat net part du groupe	601 620	23 386	9 703	32 532	3 258	<b>670 499</b>	710 828	21 232	652	29 422	13 945	<b>776 079</b>
Dettes de financement	3 836					<b>3 836</b>	22 391					<b>22 391</b>
Placements	49 880 994	2 291 332	321 163	909 892	632 127	<b>54 035 509</b>	45 369 837	2 070 793	417 118	854 204	773 223	<b>49 485 176</b>
Actifs incorporels	131 855	1 879	159	424	1 428	<b>135 746</b>	122 322	2 159	404	280	1 998	<b>127 163</b>
Actifs corporels	223 256	4 980	4 431	8 284	2 911	<b>243 861</b>	151 364	540	4 860	7 635	2 626	<b>167 025</b>
Autres actifs non courants	29 827	3 362	16	0	0	<b>33 205</b>	44 216	5 762	0	0	0	<b>49 978</b>
Total Actif	59 457 432	2 633 018	601 896	1 134 554	888 074	<b>64 714 974</b>	54 321 215	2 436 040	671 234	1 059 797	939 503	<b>59 427 790</b>



RAPPORTS DES  
**COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**



Mazars Audit et Conseil  
Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif  
Casablanca



PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa  
20220 Hay Hassani  
Casablanca

## **Wafa ASSURANCE S.A**

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE du 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Aux Actionnaires de la société  
**Wafa Assurance S.A.**  
1, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

### ***Audit des états de synthèse***

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Wafa Assurance S.A. (la « société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 6 601 142 524,37 dont un bénéfice net de MAD 700 563 187,82.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Evaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie</b>	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de MMAD 9 671, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.</p> <p>Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.</p> <p>Compte tenu du poids relatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ;</li> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ;</li> <li>• Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ;</li> <li>• Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ;</li> <li>• Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ;</li> <li>• Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées.</li> <li>• Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.</li> </ul>

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie</b>	
<p>Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 28 611 au 31 décembre 2023.</p> <p>Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par les assurés.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2023 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques en Assurance Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ;</li> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ;</li> <li>• Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ;</li> <li>• Revoir le rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;</li> <li>• Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ;</li> <li>• Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées.</li> <li>• Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative.</li> </ul>

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers</b>	
<p>Les valeurs nettes comptables des actions non cotées et des placements immobiliers s'élèvent respectivement à MMAD 4 072 et MMAD 1 763 au 31 décembre 2023.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de notre audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur de marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs aux méthodes de valorisation ;</li> <li>• Apprécier les méthodologies retenues et la pertinence des hypothèses utilisées pour valoriser ces actifs par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>• Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ;</li> <li>• Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;</li> <li>• Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.</li> </ul>

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### ***Vérifications et informations spécifiques***

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société Wafa Assurance S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à :

- la création d'une filiale Wafa Assurance Vie Gabon, détenue à 100%, pour un montant de MMAD 63,2 ;
- l'acquisition de 10% de participation complémentaire dans Attijari Assurance Tunisie pour un montant de MMAD 39,6, portant ainsi son pourcentage de participation total dans cette entité à 55%.

Casablanca, le 18 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



Taha Ferdaous  
Associé

PwC Maroc



Leila Sijelmassi  
Associée



Mazars Audit et Conseil  
Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif  
Casablanca



PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa  
20220 Hay Hassani  
Casablanca

## **Wafa ASSURANCE S.A**

### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE du 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Aux Actionnaires de la société  
**Wafa ASSURANCE S.A.**  
1, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

#### **1.1 Avenant n°4 relatif à la convention d'octroi d'avances en compte courant d'associés par Wafa Assurance au profit de Panorama**

- Entités /personnes intéressées :

- M. Mohamed Ramsès Arroub, Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et Président du Conseil d'administration de Panorama jusqu'au 17 mai 2023, remplacé par M. Boubker Jai à partir de cette date pour les deux mandats.
- Wafa Assurance S.A, actionnaire majoritaire de Panorama.

- Nature et objet de la convention : cette convention écrite a pour objet de fixer les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées par Wafa Assurance S.A à la société Panorama, sa filiale à 100%.

- Date de la convention : la convention initiale en date du 19 janvier 2009 a fait l'objet au cours des exercices précédents des avenants suivants :
  - Avenant n°1 : signé le 9 mars 2012 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 29 000 000, portant le compte courant à MAD 65 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
  - Avenant n°2 : signé le 20 juin 2018 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 4 000 000, portant le compte courant à MAD 69 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
  - Avenant n°3 : signé le 25 février 2020 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 3 000 000, portant le compte courant à MAD 72 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

En date du 24 février 2023, la société a signé un avenant n°4, portant le compte courant à MAD 75 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions. Cet avenant n'a pas été préalablement autorisé par le Conseil d'administration.

- Modalités essentielles : cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction moyennant un taux d'intérêt annuel HT de 5%, à majorer de la TVA en vigueur.
- Montant des produits comptabilisés en 2023 : au titre de cette convention et au cours de l'exercice 2023, la société a comptabilisé des produits d'un montant de MAD 3 727 916,67 HT.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : le solde de la créance relatif à cette convention est de MAD 96 619 625 (principal et intérêts).

## **1.2 Avenants relatifs à la convention d'avances en compte courant d'associés conclue entre Wafa Assurance et Wafa Real Estate Investment**

- Entités/personnes intéressées :
  - M. Mohamed Ramsès Arroub, Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et Président du Conseil d'administration de Wafa Real Estate Investment jusqu'au 17 mai 2023, remplacé par M. Boubker Jai à partir de cette date pour les deux mandats.
  - Wafa Assurance S.A, actionnaire majoritaire de la société Wafa Assurance Real Estate Investment.
- Nature et objet des conventions : cette convention écrite, qui a fait l'objet de 2 avenants conclus au cours de l'exercice 2023, a pour objet de fixer les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société Wafa Assurance Real Estate Investment par la société Wafa Assurance S.A.
- Date de la convention : cette convention a été conclue en date du 13 septembre 2021 et a fait l'objet des avenants suivants au cours des exercices précédents :
  - Avenant n°1 : signé le 16 décembre 2021 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 60 000 000, portant le compte courant à MAD 120 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

- Avenant n°2 : signé le 9 novembre 2022 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 43 000 000, portant le compte courant à MAD 163 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

Au cours de l'exercice 2023, la convention a fait l'objet des avenants suivants :

- Avenant n°3 : signé le 15 juin 2023 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 54 000 000, portant le compte courant à MAD 217 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°4 : signé le 20 novembre 2023 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 58 000 000, portant le compte courant à MAD 275 000 000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

Ces deux avenants n'ont pas fait l'objet d'autorisation préalable par le Conseil d'administration.

- Modalités essentielles : cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et rémunérée au taux d'intérêt annuel HT de 1,63%, majoré de la TVA en vigueur.
- Montant des produits comptabilisés en 2023 : MAD 3 223 506,11 HT.
- Montant décaissé en 2023 : MAD 112 000 000 HT.
- Montant incorporé au capital en 2023 : la société Wafa Assurance Real Estate Investment a procédé à une augmentation de capital pour un montant de MAD 137 500 000, par incorporation du compte courant de Wafa Assurance S.A.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : le solde de la créance relatif à cette convention est de MAD 141 372 472,50 (principal et intérêts).

## **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

### **2.1 Conventions conclues entre Wafa Assurance et ses filiales**

- Entités /personnes intéressées :
  - M. Mohamed Ramsès Arroub, Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur au sein de ces filiales jusqu'au 17 mai 2023, remplacé par M. Boubker Jai à partir de cette date pour les différents mandats.
  - Wafa Assurance, actionnaire majoritaire des filiales suivantes :
    - Wafa Assurance Sénégal Vie
    - Wafa Assurance Sénégal Non- Vie
    - Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie
    - Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non-Vie
    - Wafa Assurance Cameroun Vie
    - Pro Assur
    - Wafa Takaful
    - Attijari Tunisie.

### 2.1.1 Conventions d'assistance technique conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Nature et objet des conventions : conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations d'assistance technique pour le compte des filiales précitées.
- Modalités essentielles :

Filiale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2023 (MAD)	Montants encaissés en 2023 (MAD)
<b>Wafa Assurance Sénégal Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	2 718 865	2 251 676
<b>Wafa Assurance Sénégal Non- Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	2 287 371	0
<b>Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	2 718 865	4 310 076
<b>Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non- Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	2 102 225	0
<b>Wafa Assurance Cameroun Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 204 699	1 389 844
<b>Pro Assur</b>	25 décembre 2020	Facturation J/H	1 489 294	1 243 169
<b>Wafa Takaful</b>	Conclue en 2021 - Non écrite	Facturation/JH	0	0
<b>Attijari Tunisie</b>	25 décembre 2019	Facturation/JH	2 718 865	2 251 676

### 2.1.2 Conventions de prestations de services informatiques et d'infogérance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Nature et objet des conventions : ces conventions écrites ont pour objet la réalisation par Wafa Assurance pour le compte de ses filiales de prestations informatiques et d'infogérance.
- Modalités essentielles :

Filiale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2023 (MAD)	Montants encaissés en 2023 (MAD)
<b>Wafa Assurance Sénégal Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	946 683	1 007 185
<b>Wafa Assurance Sénégal Non-Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	783 463	0
<b>Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	796 673	1 754 384

<b>Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non-Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	972 500	0
<b>Wafa Assurance Cameroun Vie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	871 031	1 789 034
<b>Pro Assur</b>	25 décembre 2020	Facturation J/H	587 817	1 118 880
<b>Attijari Tunisie</b>	25 décembre 2019	Facturation J/H	914 886	795 677

### 2.1.3 Conventions de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales

- Nature et objet des conventions : ces conventions écrites ont pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance pour le compte de ses filiales.
- Modalités essentielles :

Filiale	Date de la convention	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2023 (MAD)	Montants encaissés en 2023 (MAD)
<b>Wafa Assurance Sénégal Vie</b>	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	600 000	600 000
<b>Wafa Assurance Cote d'ivoire Vie</b>	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	470 000	940 000
<b>Wafa Assurance Cameroun Vie</b>	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	470 000	940 000
<b>Attijari Tunisie</b>	25 décembre 2019	- Redevance annuelle - Facturation J/H	600 000	600 000

### 2.2 Convention des avances en compte courant avec la société H-Partners S.A

- Entités/personnes intéressées :
  - Wafa Assurance, actionnaire de la société H-Partners S.A à hauteur de 21%.
- Nature et objet de la convention : cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société H-Partners S.A.
- Date de la convention : cette convention a été conclue en date du 26 juillet 2021.
- Modalités essentielles : l'avance en compte courant est de MAD 9 001 400.

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans, avec un taux d'intérêt égal au taux des bons du trésor à 10 ans, majoré de trois cents (300) points de base, arrêté année par année au 1<sup>er</sup> janvier, et pour la première année à la date du versement de l'avance, conformément à la dernière courbe des taux communiquée par Bank Al Maghrib à cette date.

Le remboursement de l'avance se fera par la société H-Partners S.A après l'expiration de la période de blocage.

- Montant des produits comptabilisés en 2023 : MAD 557 006,63 HT.
- Montant encaissé en 2023 : néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : le solde de la créance au 31 décembre 2023 s'élève à MAD 10 160 245,17 (principal et intérêts).

Casablanca, le 18 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> Etage  
Casablanca - Maroc  
Tél. : +212 522 423 423  
www.mazars.ma

Taha Ferdaous  
Associé

PwC Maroc



**PwC Maroc**  
Lot 82 Tour SPIC, 1<sup>ère</sup>ème étage, Case Ann. 1  
2020 Hay Hassani - Casablanca  
T: +212 (0) 5 22 89 00 00 P: +212 5 22 23 68 10  
RC : 158467 - TP : 27000120  
IF : 1100128 - ONIS - 1927045

Leila Sijelmassi  
Associée



Mazars Audit et Conseil  
Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif  
Casablanca



PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa  
20220 Hay Hassani  
Casablanca

## **GROUPE Wafa ASSURANCE**

### **RAPPORT D AUDIT SUR LES ETATS FINANCIER CONSOLIDES EN NORMES IFRS**

Aux Actionnaires de la société  
**Wafa Assurance S.A.**  
1, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de la société Wafa Assurance S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 9 509 089 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 726 776.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Evaluation des provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie</b>	
<p><i>Cf. Notes 1.3.8 et 4.13 relatives aux Passifs techniques</i></p> <p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurant au bilan pour un montant de MMAD 9 865, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.</p> <p>Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 1.3.8 – Passifs techniques » des notes annexes aux comptes consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.</p> <p>Compte tenu du poids relatif des provisions pour sinistres des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions normatives et réglementaires applicables ;</li> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ;</li> <li>• Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ;</li> <li>• Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ;</li> <li>• Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ;</li> <li>• Examiner le rapport de certification de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passifs (Liability adequacy test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées.</li> <li>• Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice.</li> </ul>

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie</b>	
<p><i>Cf. Notes 1.3.8 et 4.13 relatives aux Passifs techniques</i></p> <p>Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 32 542 au 31 décembre 2023.</p> <p>Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par les assurés.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 1.3.8 – Passifs techniques » des notes annexes aux états de synthèse consolidés, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2023 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions normatives et réglementaires applicables ;</li> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ;</li> <li>• Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ;</li> <li>• Procéder à la revue du rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;</li> <li>• Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ;</li> <li>• Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées ;</li> <li>• Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative au titre de l'exercice.</li> </ul>

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Valorisation des actions non cotées et des immeubles de placement</b>	
<p><i>Cf. Notes 1.3.5, 13.6, 4.3 et 4.4 relatives aux Immeubles de placement et aux Placements financiers</i></p> <p>Les valeurs nettes comptables consolidées des actions non cotées et des immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2023 respectivement à MMAD 7 575 et MMAD 1 213.</p> <p>Comme indiqué respectivement dans les notes 1.3.5.d et 1.3.6 des notes annexes aux états de synthèse consolidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions non cotées sont comptabilisées, comme l'ensemble des actions en portefeuille, à leur juste valeur ;</li> <li>- les immeubles de placement sont évalués au coût amorti, c'est-à-dire au plus faible de leur valeur d'entrée et de leur valeur recouvrable.</li> </ul> <p>En l'absence de cours coté ou de valeur de marché aisément identifiable, l'évaluation de la juste valeur ou de la valeur recouvrable fait appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan consolidé de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs à la mise en œuvre des méthodes de valorisation ;</li> <li>• Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ;</li> <li>• Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>• Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les immeubles de placement ;</li> <li>• Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;</li> <li>• Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.</li> </ul>

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 18 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



Taha Ferdous  
Associé

PwC Maroc



Leila Sijelmassi  
Associée



# RAPPORT DE GESTION

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2023  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Messieurs les Actionnaires,

**Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à l'article 22 des statuts, pour entendre le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.**

**Avant d'analyser l'activité de la Compagnie, nous voudrions vous rappeler brièvement l'environnement économique international et national dans lequel elle a évolué ainsi que le contexte du secteur des assurances.**

## CONTEXTE

### Au niveau international

L'année 2023 a été marquée par des tensions géopolitiques à l'instar de la guerre en Ukraine et le conflit israélo-palestinien et une inflation toujours persistante à des niveaux élevés, mais en atténuation pour la première fois depuis fin 2021. Dans ce contexte, l'économie mondiale affiche une résilience remarquable ; Selon les dernières prévisions de l'OCDE, l'économie mondiale devrait atteindre +3,1% en 2023, avant de s'établir à +2,9% en 2024 et +3% en 2025.

S'agissant des économies développées, l'économie américaine réaffirme sa solidité par une croissance notable de +2,5% en 2023 contre +1,9% en 2022, et ce malgré un pouvoir d'achat rogné par l'inflation et des taux d'intérêt très élevés. La zone euro évite de justesse la récession avec une timide progression de son économie de +0,5% sur l'année 2023. Quant aux principaux partenaires commerciaux du Royaume, la croissance économique de l'Espagne, selon les derniers chiffres publiés, a atteint +2,5% en 2023 et +0,9% pour la France.

### Au niveau national

Selon les dernières projections de Bank Al-Maghrib, l'économie marocaine devrait croître de +2,7% en 2023 soutenue par une croissance de la valeur ajoutée agricole qui devrait s'apprécier de +5% en 2023 et une valeur ajoutée non agricole qui ressortirait à +2,5%. La banque centrale estime que l'économie marocaine devrait connaître une croissance de +3,2% en 2024 et de +3,4% en 2025.

A fin Décembre 2023, le déficit commercial affiche un allègement de 7,3% à 286,4 Mrds MAD, suite à une baisse des importations de 2,9% conjuguée à une légère hausse de +0,2% des exportations. Le taux de couverture s'améliore de 1,9 point et s'établit à 60%.

S'agissant des finances publiques, le déficit budgétaire à fin 2023 s'est atténué de 8,7 Mrds MAD pour se situer à 62,8 Mrds MAD. Rapporté au PIB, il s'établit à 4,4% comparé à 5,4% du PIB en 2022.

Les Avoirs Officiels de Réserve marquent à fin 2023, en glissement annuel, une progression de +6,4% pour s'établir à 359,4 Mrds MAD, soit l'équivalent de 5 mois et 15 jours d'importations de biens et services, contre 5 mois et 13 jours l'année dernière.

Sur l'année 2023, l'économie nationale a enregistré une perte de 157.000 postes d'emploi contre une perte de 24.000 postes en 2022. Le taux de chômage a atteint 13% à fin 2023 contre 11,8% en 2022 soit son niveau le plus élevé sur les cinq dernières années.

Après un plus haut atteint en Février 2023 de +10,1%, l'inflation a entamé une trajectoire décroissante depuis pour s'établir à +3,4% en Décembre 2023. Ainsi l'inflation annuelle moyenne sur 2023 ressort à +6,1% contre 6,6% en 2022. Selon Bank Al-Maghrib et dans un contexte de dissipation graduelle des tensions inflationnistes externes, l'inflation devrait se consolider à +2,4% en 2024 et 2025. Sa composante sous-jacente devrait connaître la même trajectoire, passant de +5,6% en 2023 à +2,4% en 2024 et à +2,3% en 2025.

Dans le même contexte, notons que la banque centrale a procédé à une seule hausse du taux directeur sur l'année 2023 de 50 pbs lors du conseil en Mars dernier pour s'établir 3%. Ce dernier a été maintenu inchangé lors des trois autres conseils trimestriels. Cette décision a eu un effet d'atténuation sur la tendance haussière des taux obligataires à partir du T2 2023. A fin Décembre 2023, les maturités 5 ans, 10 ans et 20 ans s'adjugent respectivement à 3,54%, 3,87% et 4,57% soit des hausses respectives annuelles de +56 pbs, +68 pbs et 102 pbs.

Après une année 2022 difficile pour le marché boursier qui s'est soldée par une chute considérable du MASI de -19,75%, l'année 2023 a été marquée par un net rebond de +12,8% nourrit principalement par une inflation en repli après un pic atteint en Février dernier, une politique monétaire plutôt accommodante de la banque centrale à partir du T3 2023, et l'annonce de la Co-organisation du Maroc de la coupe du monde 2030. Dans ce contexte, la capitalisation boursière a connu une appréciation annuelle de +64,9 Mrds MAD pour s'établir à 626 Mrds MAD à fin Décembre 2023.

## **Au niveau sectoriel**

### **Rapport sur la stabilité financière au titre de l'exercice 2023**

Organisation le 26 décembre 2023 par le CCSRS (Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques) de sa 18<sup>ème</sup> réunion couvrant la période 2022-2024. Cette rencontre a eu comme but l'analyse de la cartographie des risques systémiques et a passé en revue la synthèse des travaux de son sous-comité mensuel.

Le comité a relevé que le secteur d'assurance continue à démontrer sa résilience et à se développer en dépit d'une conjoncture macroéconomique difficile. A fin octobre, les primes émises ont augmenté de 1,4% pour atteindre 47,4 milliards de dirhams grâce à la dynamique de la branche non-vie qui a réalisé une croissance de 7,1% au moment où l'activité vie a baissé de 5,2% en lien notamment avec la hausse de l'inflation.

Sur le plan financier, le portefeuille des placements du secteur s'est apprécié de 3,3% pour s'établir à 229,6 milliards de dirhams. Pour leur part, les plus-values latentes ont profité de la reprise du marché boursier et ont augmenté de 30,6% pour atteindre 19,6 milliards de dirhams. S'agissant du résultat net, il s'est apprécié de 9,1% en glissement annuel.

En termes de solvabilité, le secteur continue de dégager une marge moyenne largement au-dessus du minimum réglementaire sous le référentiel prudentiel actuel.

### **Assurances « Tous risques chantiers » et « RC décennale » : entrée en vigueur de l'obligation d'assurance dès 2024**

Entrée en vigueur dès 2024 de la souscription obligatoire de la RC décennale (Responsabilité civile décennale, RCD) et la tous-risques chantier (TRC), prévue par la loi 59-13 modifiant le Code des assurances. A ce jour, ces deux assurances sont encore souscrites accessoirement, essentiellement par les grandes entreprises structurées du BTP.

Les compagnies d'assurance et les intermédiaires ont commencé leurs préparatifs pour la mise en œuvre de ces réglementations en 2024.

### **Distribution : refonte du livre IV du code des assurances**

La première mouture du projet de refonte du livre IV du code des assurances est élaborée en attente de son introduction dans le circuit législatif avant la fin de l'année.

Les grandes lignes de cette première version ont été partagées avec les partenaires du régulateur, dont la Fédération marocaine de l'assurance et la FNACAM.

Pour rappel, cette refonte devrait notamment apporter des modifications significatives concernant les intermédiaires, tel que l'abandon de l'examen professionnel, élargir le champ d'action des banques en autorisant la distribution de produits d'assurance supplémentaires tout en encadrant la souscription pour compte et mettre en place un cadre pour la vente en ligne des produits d'assurance.

### **Séisme du 8 septembre 2023 : Qualification en tant qu' « évènement catastrophique par un arrêté du premier ministre**

Déclaration officielle du séisme du 8 septembre 2023 en tant qu'évènement catastrophique par un arrêté du le chef de gouvernement publié au bulletin officiel du 19 octobre.

### **Wafa Assurance maintient sa position dans le Top 10 du classement 2023 des 100 premiers assureurs africains**

Le magazine Jeune Afrique a publié le classement 2023 des 100 premiers assureurs africains parmi lesquels Wafa Assurance maintient sa 9ème position dans le classement.

### **Nomination de M. Abderrahim Chafai en tant que président de l'ACAPS**

Sur proposition du Chef du gouvernement et à l'initiative du ministre de l'Economie et des Finances, Sa majesté le Roi a nommé M. Abderrahim Chafai au poste de président de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

### **Co-organisation par l'ACAPS et l'Autorité omanaise du marché des capitaux d'un séminaire sur l'assurance inclusive et la digitalisation**

L'autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et l'Autorité du Marché des Capitaux du Sultanat d'Oman (CMA) ont co-organisé, les 25 et 26 octobre 2023 à Rabat, leur deuxième séminaire MENA sur les thématiques de l'assurance inclusive et de la digitalisation.

### **Conseil de la concurrence : publication d'un avis sur l'état de la concurrence dans le marché de l'assurance au Maroc**

Le conseil de la concurrence a publié le 24 août un avis relatif à l'état de la concurrence dans le marché des assurances au Maroc. Il a réalisé à ce titre un diagnostic détaillé de l'état du fonctionnement concurrentiel du marché de l'assurance. Trois principaux axes ont été examinés : le marché du point de vue réglementaire, le marché sous l'angle de la concentration et le cadre de régulation.

Le Conseil de la concurrence a formulé ainsi une série de recommandations, en vue de développer le marché de l'assurance en le rendant plus transparent et plus attractif et cela dans différents registres.

## **Sur le plan fiscal**

### **Mesures spécifiques à l'impôt sur les sociétés :**

- Réforme des taux d'IS : le taux de l'IS évolue de 37% à 40% de manière progressive de 2023 à 2026 pour les établissements de crédit et assimilés ainsi que les entreprises d'assurance et de réassurance :
  - 37.75% en 2023
  - 38.50% en 2024
  - 39.25% en 2025
  - 40% en 2026
- Réduction du taux normal de la cotisation minimale de 0.50% à 0.25%
- Réduction progressive du taux de la retenue à la source de 15% à 10% de manière progressive de 2023 à 2026 sur les produits des actions, parts sociales et revenus assimilés distribués :
  - 13.75% en 2023
  - 12.50% en 2024
  - 11.25% en 2025
  - 10% en 2026

### **Mesures relatives à l'impôt sur les revenus et autres :**

- Révision du régime d'imposition applicable aux contrats d'assurance-retraite : Imposition par voie de retenue à la source, opérée par le débirentier, des montants bruts des rachats des primes ou cotisations effectués dont l'assuré bénéficie avant la durée de 8 ans ou avant l'âge de 45 ans.
- Réduction de l'abattement de 70% à 40% appliqué aux dividendes distribués par les OPCV qui ouvrent leur capital au public d'au moins 40% des parts existantes.
- Institution de la retenue à la source de 10% sur les rémunérations versées à des personnes physiques soumises au régime fiscal de RNR (Régime Net Réel) ou RNS (Régime Net Simplifié)

### **Mesures relatives aux délais de paiement des fournisseurs :**

- Instauration des amendes et sanctions pour retard de paiement des fournisseurs qui exercent une activité commerciale pour les factures émises à compter du 1er juillet 2023 :  
L'amende est égale à :
  - Taux Directeur de Bank Al Maghrib pour le mois de retard (**actuellement 3%**)
  - **+ 0.85%** pour tout mois ou fraction de mois supplémentaire

## **ACTIVITE DE Wafa ASSURANCE**

### **Faits marquants 2023**

#### **Wafa Assurance : Sponsor Platinium de la 48<sup>ème</sup> assemblée générale de la FANAF**

Les équipes de Wafa Assurance ont participé à la 48<sup>ème</sup> assemblée générale de la **FANAF**. Cet événement s'est tenu à Nouakchott du 18 au 22 février 2023 sous le thème : « l'assurance au service du développement économique et social de l'Afrique ».

En tant que Sponsor Platinium de cet événement majeur de la scène économique panafricaine, Wafa Assurance confirme sa volonté de contribuer à l'essor économique de l'Afrique et à l'amélioration de la qualité de vie des communautés africaines qui la façonnent.

En marge de l'assemblée Générale de la FANAF, les équipes de Wafa Assurance ont pu avoir des échanges fructueux avec le Président d'Amena Network Limited (Réseau Amena) et de grands courtiers tels qu'Ascoma.

#### **Wafa Assurance ré-élue pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive Service Client de l'année au Maroc**

Wafa Assurance élue Service Client de l'année au Maroc 2024 sur toutes les catégories pour lesquelles la compagnie était candidate (assurances de personnes et assurances de biens). Cette consécration fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

#### **Automobile : lancement du pack OTO ECO**

Wafa Assurance a lancé un pack destiné aux voitures électriques et hybrides, baptisé « Oto Eco ». Ce pack offre les avantages ci-après :

- I) Tarifs avantageux
- II) Remorquage du véhicule vers la borne de recharge la plus proche
- III) Remorquage du véhicule vers le garage choisi par l'assuré en cas d'accident ou de panne
- IV) Service de conciergerie sur mesure

## **Wafa Takaful : lancement de deux nouveaux produits avec le partenaire « Bank Assafa »**

Wafa Takaful a lancé le 13 février 2024 en collaboration avec Bank Assafa deux produits novateurs sur le marché de l'assurance participative : « Takaful Sabr » et « Takaful Retraite ».

Takaful Sabr est un contrat d'assurance participative qui garantit le versement immédiat d'un capital en cas de décès de l'assuré, au profit d'un bénéficiaire majeur unique désigné.

Takaful Retraite est une solution d'épargne retraite permettant aux participants de constituer un capital pour leur retraite tout en bénéficiant des avantages de la réglementation fiscale en vigueur.

Il s'agit des premières solutions participatives du produit d'investissement Epargne Retraite et Frais funéraire au Maroc.

## **Assurance automobile : lancement de la campagne Wafa Oto**

Wafa Assurance a lancé depuis le 20 novembre le dispositif de communication 360° de la campagne Wafa Oto. Cette campagne a été axée sur la qualité de service en mettant notamment en avant les parcours suivants : avance sur sinistre, prise en charge via Mywafa, Islah auto sarii (réparation rapide des chocs légers), bris de glace et forfait assarri.

Cette campagne repose sur un déploiement progressif dans divers supports de communication : Digital, affichage, Tv, radio et presse.

## **Salon de l'Epargne : Wafa Assurance Sponsor Gold de l'évènement**

Wafa Assurance a pris part à la première édition du Salon de l'Epargne, en tant que Sponsor Gold. Cet évènement, organisé par Finance News Hebdo et Bourse news, s'est tenu les 3 et 4 novembre à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca et a réuni une vingtaine d'exposants parmi les acteurs majeurs du marché de l'épargne (banques, compagnies d'assurances, sociétés de gestion d'OPCVM et sociétés de Bourse).

Cet évènement avait pour objectif de contribuer à promouvoir le marché des capitaux marocain et de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'épargne. Il s'est positionné ainsi comme un carrefour d'échange où les professionnels et le grand public peuvent s'informer, comparer et, éventuellement, prendre les décisions d'investissement les plus avisées.

Wafa Assurance a présenté sa large gamme de produits d'épargne, allant de l'assurance-vie, plans de retraite, plans d'éducation aux unités de compte offrant ainsi des solutions adaptées à chaque profil d'épargnant.

## **Assurance des Entreprises : Consécration de Wafa Assurance à Dubaï**

Wafa Assurance a été consacrée à Dubaï pour la plus forte croissance dans le portefeuille de AIG, dans la région MENA.

Cette récompense a été décernée à la compagnie lors de la cérémonie annuelle des trophées de l'assurance de la région MENA « Cedent Awards ». Cet évènement célèbre les réalisations exceptionnelles des partenaires d'AIG au moyen Orient et en Afrique.

## **Lancement du service innovant Wafa SOS**

Wafa Assurance a lancé le 8 mai 2023 le service Wafa SOS. Il s'agit du premier service de ce type au Maroc. Les adhérents des contrats Santé Groupe au premier dirham – souscrits auprès de Wafa Assurance – pourraient bénéficier à titre gratuit d'une assistance médicale en cas d'urgence

Ce service est proposé gratuitement et est effectif sur tout le territoire national.

## **Assurance des Entreprises : 1<sup>ère</sup> édition des rencontres Wafa Assurance**

Le pôle Assurance des Entreprises a tenu la 1<sup>ère</sup> édition des « Rencontres Wafa Assurance » sous le thème : « Quels enjeux pour l'Assurance Santé de demain ? – Digitalisation et Bascule AMO ».

Cet évènement a été organisé à Tanger et a réuni plus de 26 courtiers partenaires.

## **Lancement du nouveau produit de santé individuelle « Capital Santé »**

Wafa Assurance a lancé un nouveau produit qui vient compléter la gamme de produits de santé individuelle. Baptisée « Capital Santé », cette assurance a pour objet le versement à l'assuré d'une somme forfaitaire allant de 50 000 dhs à 500 000 dhs si celui-ci est atteint d'une des 6 maladies graves couvertes par le contrat.

## **Lancement du produit Hospi International**

Dans le cadre de l'évolution de la gamme de santé individuelle, Wafa Assurance a lancé en Avril 2023 une nouvelle offre « Hospi International ». Il s'agit d'une assurance santé destinée aux clients individuels qui souhaitent être couverts pour leurs dépenses d'hospitalisation au Maroc et en Europe (hors Suisse et Royaume-Uni) suite à une maladie ou un accident.

## **Capital Humain :**

### **Effectif**

Wafa Assurance compte 783 collaborateurs au 31 décembre 2023.  
En intégrant les filiales au Maroc et à l'international, Wafa Assurance Groupe compte 1 311 collaborateurs.

## **Convention annuelle des collaborateurs 2023**

Organisation le 27 janvier 2024 de la convention annuelle des collaborateurs sous le thème « #KoulnaYedWa7da ». Cette journée a été un moment privilégié pour revenir sur les réalisations 2023, présenter les plans d'actions 2024 lors de panels animés par des modérateurs internes mais aussi partager des moments ludiques (projection de films tournés par les collaborateurs, chorale, animation...)

## **Signature de la charte de la diversité du genre**

Wafa Assurance a rejoint le réseau Africain pour la diversité, à travers la signature de la « Charte de la diversité du genre ». La signature a eu lieu dans le siège de la Compagnie en présence de Mme Asma Charki, représentante du bureau de We4She et de Mme Yasmina Marrakchi, Directeur du Capital Humain et Communication interne Groupe Wafa Assurance.

## **Organisation d'un « Security Day » pour renforcer la protection des informations sensibles**

Wafa assurance a organisé un « Security Day » le 25 octobre 2023 au profit des collaborateurs. Cet événement est dédié mondialement à la sensibilisation à la Cybersécurité. Des stands novateurs avec des « Serious Games », conçus pour rendre l'apprentissage de la sécurité de l'information instructif et divertissant, ont été mis en place.

## **ESSEC : Remise des certificats à la 2ème promotion Wafa Lead Program**

Les lauréats de la deuxième promotion du Wafa Lead Program ont reçu leurs certificats le jeudi 9 novembre clôturant ainsi les deux parcours AMAN et EMEL dédiés aux Managers de Wafa Assurance.

Pour rappel, le programme Wafa Lead entre dans le cadre du plan de formation des cadres de Wafa Assurance en association avec l'ESSEC Africa, incluant deux parcours: Wafa Emerging Leaders (EMEL) pour les cadres et jeunes leaders et Wafa Advanced Management (AMAN) pour les Seniors Managers et cadres dirigeants. Le Groupe Wafa Assurance envisage de former – sur 5 années – 150 collaborateurs, issus de la maison mère et des différentes filiales.

## **Réseau de distribution**

Réseau exclusif comptant 333 points de vente au 31 décembre 2023 dont 231 agents et 102 bureaux directs.  
Le nombre de démarcheurs en activité s'élève à 6.  
Le réseau des courtiers s'élève approximativement à 210.

## International

### Au niveau Pays et Secteur

#### - En Zone CIMA :

- Maintien des taux directeurs en Zones UEMOA et CEMAC à 3% ; l'inflation devrait continuer à baisser
- Au Sénégal, Augmentation de 12% du SMIG et des salaires de base de 5% à 10%
- Report à 2024 de la mise en production du pétrole et du gaz au Sénégal, initialement prévue en 2023 et révision à la baisse de la croissance du PIB par le FMI à 5,3% au lieu de 8% prévu initialement (4.7% en 2022).

#### - En Tunisie

- Fitch Ratings a abaissé d'un cran la note de la dette tunisienne, de CCC+ à CCC- (juin 2023).
- La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 8%, pour maîtriser l'inflation (9,4% en juin 23 avec un pic à 10,4% en fev. 23)

#### - En Egypte :

- La note de la dette égyptienne passe de « stable » à « négative » (S&P) et la note de crédit souveraine de B+ à B (Fitch Ratings)
- L'inflation annuelle atteint 36,5% en juillet 2023 contre 30,6% en avril 2023
- Le \$/LGP franchit la barre de 30 à fin juillet, contre 24,7 en début d'année et 18,5 début 2022

### Au niveau des filiales

#### - Attijari Assurance :

- Acquisition effective du nouveau Siège ;
- Acquisition par Wafa Assurance de 10% supplémentaire d'Attijari Assurance.

#### - Wafa Zone CIMA :

- Lancement de la bancassurance Non-Vie au Cameroun avec la SCB .
- Lancement de la convention Bancassurance Non Vie au Sénégal avec la CBAO ;
- En Côte d'Ivoire : mise en place de nouveaux partenariats Vie / Non Vie avec de nouveaux réseaux de distribution bancaires et autres
- Lancement de la gamme Corporate Vie en Côte d'Ivoire.

#### - Wafa Life Insurance Egypte :

- WLI a obtenu le prix de la « Most innovative New Life Insurance Company – Egypt 2023” de la part de International Finance Award
- Homologation du produit Assurance Groupe Maladie et souscription du premier contrat Santé en janvier 2024 pour le personnel de la banque AWBE.

## LES RÉSULTATS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 ressort à 11 164 MDH en progression de 7,1% porté par la bonne performance en Vie qui progresse de 5,6% à 6 273 MDH et la progression de la Non-Vie qui ressort à 4 891 MDH en progression de 9,1%.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 5,3% tirée par la performance de la bancassurance et de l'épargne groupe. L'activité Décès ressort en progression de 6,7% porté par l'ensemble des produits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 4 891 MDH à fin 2023 en progression de 9,1% portée par la performance sur le marché des entreprises et la bonne dynamique en Automobile.

### **Prestations et frais**

Au global, les prestations et frais enregistrent une augmentation de 8,1% sur l'exercice, à 9 326 MDH.

Les prestations et frais Non-Vie ressortent à 2 934 MDH, en hausse de 6,1% sur l'exercice en raison de la croissance de l'activité.

En Vie, les prestations et frais affichent une augmentation de 9,0%, à 6 392 MDH, en raison de l'augmentation des encours en Epargne.

### **Charges techniques d'exploitation**

Les charges techniques d'exploitation ressortent à 1 844 MDH en 2023, en augmentation de 6,2%.

Les charges d'acquisition progressent de 3,5%, à 949 MDH suite à la croissance de l'activité.

Les charges de gestion clôturent l'année 2023 à 894 MDH, en augmentation de 9,3% en ligne avec la croissance de l'activité.

Rapportées aux primes acquises, ces charges de gestion sont en légère baisse en Non-Vie de 0,2 pt à 14,7%. En Vie, le ratio des charges de gestion rapportées aux primes acquises ressort en augmentation de 0,1 point, à 2,7%.

### **Résultat de réassurance**

Le résultat de la réassurance ressort à -489 MDH en 2023 contre -599 MDH en 2022.

Cette évolution s'explique par la hausse des sinistres cédés en réassurance.

### **Résultat des placements**

Le résultat des placements affectés s'établit à 1 779 MDH, au 31 décembre 2023, en hausse de 42,8% par rapport à 2022.

Le résultat financier ressort à 668 MDH en Non-Vie contre 394 MDH en 2022 suite à la hausse des revenus financiers et à la reprise des marchés financiers à fin 2023.

En Vie, le résultat financier ressort en hausse de 30,4%, à 1 112 MDH contre 853 MDH en 2022 en raison de la hausse des revenus financiers.

### **Provisions techniques**

Les provisions techniques se sont renforcées de 3 155 MDH, soit 7,9%, pour s'établir à 43 116 MDH au terme de l'exercice 2023.

Les provisions techniques Non-Vie ressortent à 11 332 MDH, en hausse de 3,8% sous l'effet de la croissance de l'activité.

Les provisions techniques Vie s'établissent à 31 785 MDH, en hausse de 9,4% suite à la croissance des encours en épargne liée au développement de l'activité en 2023.

### **Résultats**

En Non-Vie, le résultat technique progresse significativement pour atteindre 436 MDH en 2023 contre 157 MDH en 2022 tiré par l'amélioration des marchés financiers et la bonne tenue de l'activité.

Le résultat technique de l'activité Vie est en progression de 1,5%, à 464 MDH suite à la croissance de l'activité en Epargne et Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à -82 MDH contre 57 MDH en 2022, du fait de l'augmentation des charges Non Courantes.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (117 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2023 de 701 MDH contre 607 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 15,4%.

### Proposition d'affectation du résultat

Sur la base d'un résultat net de l'exercice 2023 de 700.563.187,82 dirhams et d'un report à nouveau à fin 2022 de 4.939.579.336,55 dirhams, le montant distribuable au titre de l'exercice 2023 s'élève à 5.640.142.524,37 dirhams..

Le Conseil d'Administration propose de répartir ce montant comme suit :

Réserve légale	
Dividende	490.000.000,00
Réserve facultative	
Report à nouveau	5.185.142.524,37
<b>Total</b>	<b>5.640.142.524,37</b>

Le Conseil d'Administration propose donc de distribuer un dividende de **140 dirhams** par action. Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir de lundi 26 juin 2024 aux guichets d'Attijariwafa bank.

### Solvabilité et Fonds Propres

Les fonds propres de la compagnie s'établissent à 6 601 MDH en augmentation de 3,9% après distribution en 2023 d'un dividende de 420 MDH.

En application des dispositions réglementaires, le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 247%, en hausse de 6 pts par rapport à 2022 impacté par la baisse du marché boursier.

### Délai de paiement fournisseurs

En milliers de dirhams	(A) Montrant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montrant des dettes non échues	Montantr de dettes échues				Délai de règlement moyen (en nombre de jours)
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues de entre 31 jours et 60 jours	(E) Dettes échues de entre 61 jours et 90 jours s	(F) Dettes échues de plus de 90 jours s	
Date de clôture exercice 2023	17 149	14 511	0		0	638	16
Date de clôture exercice 2022	12 285	9 920	0	0	0	365	20

### Etat des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille

Les titres et valeurs de placement totalisent 1 990 MDH au 31/12/2023 et se présentent comme suit :

Catégorie	Solde
OPCVM	1980
Obligations	10

## Analyse de l'activité consolidée

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 ressort à 12 724 MDH en hausse de 9,3% portée par la croissance de l'activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie et Non-Vie à l'international.

Le chiffre d'affaires 2023 est issu, à hauteur de :

- 11 007 MDH de Wafa Maroc et 339 MDH de Wafa IMA Assistance
- 438 MDH d'Attijari Assurance en Tunisie
- 940 MDH des filiales en zone CIMA

Comparativement à 2022, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse tiré par la performance en Vie (+8,9%) et en Non vie (+9,9%).

La contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé ressort à 13,5% contre 13% en 2022 du fait de la forte progression de l'activité des filiales. Les filiales à l'international totalisent un chiffre d'affaires de 1 378 MDH soit une progression de 17,5%. Les filiales Vie affichent globalement un chiffre d'affaires de 1 101 MDH, soit une performance de 15% par rapport à 2022 tirée essentiellement par la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

### Résultat net consolidé

Le RNPG de l'exercice 2023 ressort à 670 MDH vs 776 MDH en 2022 en baisse de -14% expliquée par l'augmentation des charges non courantes en 2023 et l'impact défavorable de l'évolution des marchés financiers sur les comptes consolidés.

### Placements

Les placements du groupe totalisent 54.036 MDH au 31 décembre 2023 vs. 49.486 MDH en 2022 soit une hausse de 9,2% liée à la tendance haussière du marché boursier.

### Passifs d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement totalisent 48.664 MDH au 31 décembre 2023 vs. 45.262 MDH en 2022 soit une augmentation de 7,5% liée à la croissance de l'activité tant en Vie qu'en Non Vie.

### Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 9 509 MDH au 31 décembre 2023 vs. 8 317 en 2022 en hausse de 14% impactés notamment par la hausse des réserves groupe.

Les capitaux propres part du groupe ressortent également une augmentation de 15% soit 9 232 MDH à fin décembre 2023 contre 8 057 en 2022.

## Activité des filiales

### Wafa IMA Assistance

Les primes émises s'élèvent à 375,5 MDH, en progression de 7,7% par rapport à 2022. Le résultat net de l'exercice 2023 s'élève, pour sa part, à 52,4 MDH vs. 41,4 MDH en 2022.

### Attijari Assurance (Tunisie)

Le Chiffre d'affaires ressort en hausse de 19,3% à 134 MTND (437 MDH) vs. 112 MTND en 2022.

Le chiffre Décès ressort en progression de 9,5% à 21,6 MTND et le chiffre d'affaires Epargne ressort à 113 MTND en progression comparé à 92 MTND en 2022.

Le résultat net ressort bénéficiaire à 9,5 MTND vs. 14 MTND en 2022 soit une baisse de +28,1%

### Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires à fin 2023 ressort à 13 950 MFCFA, en croissance de 2,8%.  
Le résultat net ressort à 1 028 MFCFA en progression de 28,2%.

## Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires ressort à 6 286 MFCFA vs 5 184 MFCFA en 2022, soit une évolution de +21,3%  
Le Résultat Net Non Vie ressort déficitaire de 1 108 MFCFA contre un bénéfice de 143 MFCFA en 2022.

## Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Le Chiffre d'affaires 2023 ressort à 18 085 MFCFA, en hausse de 12,1% par rapport à 2022.  
Le résultat net ressort à 2 099 MFCFA contre 1 460 MFCFA en 2022, soit une progression de 43,8%.

## Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires Côte d'Ivoire Non Vie ressort à 6 143 MFCFA vs 4 891 MFCFA en 2022, soit une évolution de +25,6%.  
Le Résultat net Non Vie ressort déficitaire de 165 MFCFA contre 27,3 MFCFA en 2022.

## Wafa Assurance Vie Cameroun

Le Chiffre d'Affaires ressort à 7 633 MFCFA en progression de 23,7% comparé à 2022.  
Le résultat net Vie 2022 ressort à 411 MFCFA contre 506,4 MFCFA en 2022, soit une baisse de -10,8%.

## Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le Chiffre d'Affaires Pro Assur SA ressort à 4 165 MFCFA contre 2 972 MFCFA en 2022, soit une évolution de 40,2%.  
Le résultat net est déficitaire de -698,3 MFCFA contre un déficit -698,3 MFCFA à fin 2022.

## Wafa Life Insurance Egypt

Le Chiffre d'Affaires Wafa Life Insurance Egypt ressort à 173,5 MEGP vs. 101,9 MEGP en 2022.  
Le résultat net est déficitaire de 38,3 MEGP à fin 2023 contre -24,9 MEGP en 2022.

## Variations du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a connu courant l'exercice les variations suivantes :

- Entrée de périmètre du fonds dédié Wafa Assurance UEMOA consolidé à 100% et basé en Côte d'Ivoire. La valeur des titres s'élève à 591 MDH détenus à parts égales entre le Sénégal Vie (224 MDH), le Côte d'Ivoire vie (281 MDH), le Sénégal Non-vie (29 MDH) et le Côte d'Ivoire Non-Vie (56 MDH).
- Entrée de périmètre du fonds dédié WG Bond Fund consolidé à 100% et basé au Maroc. La valeur des titres s'élève à 280 MDH.
- Acquisition d'une participation supplémentaire de 10% dans Attijari Assurance Tunisie pour une valeur de 39,5 MDH.

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de Wafa Assurance se compose comme suit :

- Monsieur Boubker JAI
- Monsieur Hassan OURIAGLI
- Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI
- Monsieur Aymane TAUD
- Monsieur Mohamed EL KETTANI
- OGM représenté par Madame Yasmine ABOUDRAR
- Monsieur Hassan BERTAL
- Monsieur Ahmed Ismail DOUIRI
- Monsieur Gilles DUPIN
- Madame Magalie NOE
- Madame Marie-Laure MAZAUD
- Madame Rachida BENABDALLAH

- Président*
- Administrateur*
- Administratrice*
- Administratrice*
- Administratrice*

En tant que président du Conseil d'Administration, **Monsieur Boubker JAI** exerce les mandats/fonctions suivants :

**M. Boubker  
JAI**

- **Mandat d'administrateur** : CIMR, Atlas Hospitality Morocco, Pro Assur Cameroun, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, et Attijari bank Europe.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur** : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, A6 Immobilier, LESIEUR, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Sels de **Mohammedia**
- **Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance** : Inter Mutuelle Assistance, MARSA MAROC
- **Président** : Wafa Ima Assistance, Wafa Life Insurance Egypt, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management

Autres mandats d'administrateurs :

**M. Hassan  
OURIAGLI**

- **Mandat d'administrateur** : ACIMA, Africaplaine, Al Mada Management, Atlas Hospitality Group, Experienciah Hotels & Resorts, Al Mada Gestion, Digibay, Teralys, Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, MANAGEM, Nareva Holding, Nareva Power, OFNA, Orientis Invest, Prestige Resorts, Rihla Ibn Battuta Prod, Société Immobilière AGENA, Société Africaine de Tourisme, Société Centrale d'Investissements Immobiliers, Société Immobilière Centuris, Société Immobilière Mandarona, Wana Corporate
- **Président Directeur Général** : Al Mada, Al Mada Capital, Al Mada Digital Al Mada Immobilier, DAN Maroc, Next Generation Industries, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières.
- **Vice-Président** : CNGR New Tech Morocco
- **Directeur Général Délégué** : CNGR New Tech Morocco NMC

**M. Abdelmjid  
TAZLAOUI**

- **Mandat d'Administrateur** : Attijariwafa bank, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, Fenie Brossette, Rebab, Al Mada, CNGR, Patisen, Prestalys, Samed Développement, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Educapital, Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, Experienciah, African Hospitality Group, CIMR, Fondation ONA, ONA International.
- **Président Directeur Général** : Zellidja, Onapar- Ametys, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Mandarona, HCO, WHA, Mehdiya City, Mehdiya Rivages, SAT, AGENA, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, OHIO, Marogolf, Samed Holding, Résidence Acacia, A6 Immobilier, Immobilière Al Ain, UMEP, SFPZ (société en liquidation), OFNA
- **Gérant** : La Marocaine des golfs, Skimmo, MKN Immo
- **Président du Conseil d'administration** : Marodec, Novalys, DES 07
- **Président du Conseil de Surveillance** : Mabani Zellidja
- **Représentant permanent d'Al Mada en tant que Président** : Université ONA
- **Vice-Président du Conseil de Surveillance** : Résidences Suncity.
- **Représentant permanent EDC-Administrateur** : Lycée El Bilia Privé SA, El Bilia Skolar Lisasfa Privé SA, Elementaire Leon l'africain Privé
- **Représentant permanent SOMED - Administrateur** : Education Development Company SA, Elementaire El Bilia Privé, US Education Company Privé, Groupe El Bilia Gestion pour compte Privé, Leon l'africain Auda Privé, Leon l'africain Domaines d'Anfa Privé, El Bilia International Auda Privé, El Bilia International Domaines d'Anfa Privé, El Bilia Skolar Bernoussi Privé.

**M. Aymane  
TAUD**

- **Mandat d'administrateur** : Al Mada Digital, Al Mada Capital, Al Mada Immobilier, African Hospitality Group, Tourism Property Morocco, Attijariwafa bank, Experienciah, Fondation Al Mada, Fondation Suzanne et Jean Epinat, Omnium de Gestion Marocain, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières, Wana Corporate
- **Président du Conseil d'Administration** : Al Mada Gestion, Al Mada Management, Al Mada Venture Cap
- **Président du Conseil d'Administration-Administrateur** : Energie Eolienne du Maroc (EEM), Amensouss, Safi Energy Company (SAFIEC), ADI
- **Président Directeur Général-Administrateur** : Nareva Holding, Nareva Services, Nareva Renouvelables, Nareva Power, Nareva Africa
- **Directeur Général Délégué** : Al Mada Capital, ONA International
- **Président** : Nareva Services Centre, Nareva Services Domaines, Nareva Services Had Gharbia, Nareva Services Laroui
- **Vice-Président** : Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique

<p><b>M. Hassan BERTAL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mandat d'administrateur</b> : Wafa Ima Assistance, Wafa Gestion, Media Réseaux, Attijari Payment Processing, Attijari Africa Holding, Attijari Opérations Africa, Attijari Ivoire, Attijari CIB Africa, Attijari Africa, Diners Club du Maroc, Wafa Trade, FINAPRO, wafa Trust, Attijari Gestion, AWB Europe, Gestfonds, Attijari Factoring, Wafa Lld, Attijari Immobilier, CBAO, Crédit Du Maroc Fonds, Wafa Cash, SCB, Attijari Patrimoine Valeurs, Attijari Patrimoine Multigestion, Attijari Diversifié, Attijari Obligations, Attijari Patrimoine Diversifié, Attijari Patrimoine Taux, Attijari Sélection, Attijari Trésorerie, WG Diversifié, Fructivaleurs, Palmares Financières, WG Croissance, Attijari Capital Développement (ACD), SOPRIAM, Attijari International Bank.</li> <li>- <b>Membre Conseil de Surveillance</b> : Wafa Immobilier</li> <li>- <b>Président du Conseil d'Administration</b> : Wafa Courtage</li> <li>- <b>Membre représentant AWB</b> : Wafabail</li> <li>- <b>Membre Conseil de Surveillance et Vice-Président</b> : Bank Assafa</li> <li>- <b>Membre et Vice-Président</b> : Dar Assafaa</li> <li>- <b>Membre</b> : Wafasalaf</li> </ul>
<p><b>M. Ismail DOURI</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mandat d'administrateur</b> : AWB Europe, SIB, BIA Togo, UGB, CDC, Attijari bank Tchad, Wafacash, Omnium de Gestion Marocain, Hivernage, BCM Corp, Attijari Al Aakaria Al Maghribia, Attijari Recouvrement, Attijari Payment Processing, Attijari IT Africa, Attijari CIB Africa, Attijari Al Yousseoufia, SOMGETI, Belazi, Attijariwaf Bank (Middle East) Limited</li> <li>- <b>Administrateur non exécutif</b> : AWB Egypt</li> <li>- <b>Président Directeur Général</b> : Wafa Foncière, Attijari Africa Holding, Attijari Ivoire,</li> <li>- <b>Président du Conseil d'Administration</b> : Wafa Corporation, Attijari Africa, Andalucarthage</li> <li>- <b>Président du Conseil d'Administration représentant AWB</b> : Attijari Opérations Africa,</li> <li>- <b>Président Conseil de surveillance représentant AWB</b> : Wafa Immobilier</li> <li>- <b>PCA représentant AWB</b> : Attijari Factoring, Wafa Lld</li> <li>- <b>PCA &amp; CA FIN</b> : CBAO</li> <li>- <b>Président Conseil de Surveillance</b> : Wafabail, Wafasalaf</li> <li>- <b>Administrateur représentant Andalucartage</b> : ABT</li> <li>- <b>Administrateur représentant AWA</b> : CDS, BIM</li> <li>- <b>Administrateur représentant AWB</b> : SCB, Attijari REIM, Société Immobilière Pasteur</li> <li>- <b>Président représentant AWB</b> : Bank Assafa, Dar Assafaa</li> <li>- <b>Président &amp; AWB</b> : ABM</li> <li>- <b>Associé</b> : Zakat, Maimouna, El Bot</li> <li>- <b>Director</b> : KASOVI</li> <li>- <b>Membre du Conseil d'Administration</b> : Wafacash Tunisie</li> </ul>
<p><b>M. Gilles DUPIN</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mandat d'administrateur</b> : Alma Capital Europe, Alma Capital Investments Management, Alma Platinum IV, Alma Capital Investments Funds (SICAV), ADS Groupe.</li> </ul>
<p><b>Mme. Magali NOE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mandat d'administrateur</b> : Alma Capital Europe, Alma Capital Investments Management, Alma Platinum IV, Alma Capital Investments Funds (SICAV), ADS Groupe.</li> </ul>
<p><b>Mme. Marie-Laure MAZAUD</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mandat d'administrateur</b> : Metro Fibre Networx Proprietary Limited, Nachtigal Hydro Power Company</li> <li>- <b>Présidente</b> : STOA Power Brazil I, STOA Metro Brazil I</li> <li>- <b>Membre du Conseil de Surveillance</b> : FM Holding</li> <li>- <b>Directrice Générale</b> : STOA SA, STOA Wind I, STOA Dominican Wind</li> <li>- <b>Directrice</b> : STOA Africa Limited, Energy Pulse Ltd</li> <li>- <b>Représentante permanente au Conseil d'Administration</b> : BLS</li> </ul>
<p><b>Mme. Rachida BENABDALLAH</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mandat d'administrateur</b> : CIMR, OPTORG, Attijariwafa bank Europe, HPS</li> <li>- <b>Autres Fonctions</b> : membre du Comité de pilotage et du comité d'Audit de la CIMR, Membre du CRC d'Optorg et d'Attijariwafabank Europe, Membre du CNR et du comité Stratégique et RSE de HPS</li> </ul>

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse		
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net
Panorama	Immobilier	110 000 000	100,0%	209 638 000	163 000 000	31/12/2023	21 310 733	- 6 165 477
WAA Nvie Sénégal	Assurance	68 048 000	100,0%	67 331 521	67 331 521	31/12/2023	23 974 321	- 18 521 395
PRO ASSUR SA	Assurance	85 060 000	65,0%	58 228 798	51 340 362	31/12/2023	46 531 226	4 634 646
WAA NVie Côte d'Ivoire	Assurance	68 048 000	100,0%	66 550 795	66 550 795	31/12/2023	44 758 588	- 2 416 173
Wafa Life Insurance Egypt	Assurance	92 046 396	99,9%	91 954 350	65 732 109	31/12/2022	20 524 847	- 10 355 940
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	137 800 000	100,0%	137 800 000	137 800 000	31/12/2023	133 728 480	- 1 067 754
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT	Immobilier	300 000	100,0%	300 000	300 000	31/12/2023	122 455	- 65 140
Wafa Takaful	Assurance	50 000 000	100,0%	50 000 000	50 000 000	31/12/2022	41 429 037	- 6 337 672
WAA Vie Sénégal	Assurance	51 036 000	100,0%	50 383 025	50 383 025	31/12/2023	121 079 621	21 779 547
WAA Vie Cameroun	Assurance	77 601 939	97,5%	72 448 984	72 448 984	31/12/2023	92 521 017	6 860 061
WAA Vie Côte d'Ivoire	Assurance	59 542 000	100,0%	58 406 206	58 406 206	31/12/2023	157 243 931	34 948 219
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance	33 954 000	55,0%	64 483 528	64 483 528	31/12/2023	227 598 273	42 548 840
AFRICA RE	Assurance	2 991 813 820	0,2%	4 934 106	4 934 106	31/12/2022	10 354 328 905	247 955 264
Wafa IMA	Assistance	50 000 000	32,5%	16 249 800	16 249 800	31/12/2023	245 013 045	52 368 842
RMA WATANIYA	Assurance	1 796 170 800	0,8%	58 917 202	58 917 202	31/12/2022	6 007 552 353	905 458 408
C.A.T.	Assurance	162 656 000	9,1%	14 747 600	14 747 600	31/12/2022	853 933 041	260 975 512
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53 300 000	24,5%	160 475 001	158 624 025	31/12/2022	121 979 829	47 334 158



RAPPORT SUR  
**L'ACTIVITE ET  
LES RESULTATS**

## Stabilité financière : 18<sup>ème</sup> réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques

**بنك المغرب**  
BANK AL-MAGHRIB

- Tenue le 26 décembre 2023 de la 18<sup>e</sup> réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS) au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.
- Après avoir fait le point sur l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024, le Comité a analysé la cartographie des risques systémiques et passé en revue la synthèse des travaux de son sous-comité mensuel. Les indicateurs de suivi examinés continuent de montrer la solidité et la résilience du secteur financier marocain.
- En ce qui concerne le secteur des assurances, le Comité relève que :
  - Le secteur des assurances a continué à démontrer sa résilience et à se développer, en dépit d'une conjoncture macroéconomique difficile. A fin octobre, les primes émises ont augmenté de 1,4%, pour atteindre 47,4 milliards de dirhams, grâce à la dynamique de la branche non-vie qui a réalisé une croissance de 7,1% au moment où l'activité vie a baissé de 5,2% en lien notamment avec la hausse de l'inflation.
  - Sur le planancier, le portefeuille des placements du secteur s'est apprécié de 3,3% pour s'établir à 229,6 milliards de dirhams. Pour leur part, les plus-values latentes ont profité de la reprise du marché boursier et ont augmenté de 30,6% pour atteindre 19,6 milliards de dirhams. S'agissant du résultat net, il s'est apprécié de 9,1% en glissement annuel.
  - En termes de solvabilité, le secteur continue de dégager une marge moyenne largement au-dessus du minimum réglementaire sous le référentiel prudentiel actuel.

## Assurance automobile : dématérialisation de l'attestation

Après le E-constat, désormais déployé depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022, le secteur des assurances se prépare pour la dématérialisation des polices de l'assurance automobile. Ce projet est en cours avec l'appui de l'ACAPS et l'implication de la FNACAM.

La dématérialisation de l'attestation permettra notamment d'améliorer la gestion du flux documentaire entre les compagnies et leurs réseaux de distribution, d'alléger la comptabilité des intermédiaires, de développer la vente en ligne et de faire face au problème de recouvrement des créances.

## Assurances « Tous risques chantiers » et « RC décennale » : entrée en vigueur prévue de l'obligation d'assurance

Entrée en vigueur prévue de la souscription obligatoire de la RC décennale (Responsabilité civile décennale, RCD) et la tous-risques chantier (TRC) de par la loi 59-13 modifiant le Code des assurances. A ce jour, ces deux assurances sont encore souscrites accessoirement, essentiellement par les grandes entreprises structurées du BTP.

Les compagnies d'assurance et les intermédiaires ont commencer leurs préparatifs pour la mise en œuvre de ces réglementations.

### ***Distribution : refonte du livre IV du code des assurances***

La première mouture du projet de refonte du livre IV du code des assurances est élaborée et introduite dans le circuit législatif.

Les grandes lignes ont été partagés avec les partenaires du régulateur, dont la Fédération marocaine de l'assurance et la FNACAM.

Pour rappel, cette refonte devrait notamment apporter des modifications significatives concernant les intermédiaires, tel que l'abandon de l'examen professionnel, élargir le champ d'action des banques en autorisant la distribution de produits d'assurance supplémentaires tout en encadrant la souscription pour compte et mettre en place un cadre pour la vente en ligne des produits d'assurance.

### ***Conseil de la concurrence : publication d'un avis sur l'état de la concurrence dans le marché de l'assurance au Maroc***

Le conseil de la concurrence a publié le 24 août un avis relatif à l'état de la concurrence dans le marché des assurances au Maroc. Il a réalisé à ce titre un diagnostic détaillé de l'état du fonctionnement concurrentiel du marché de l'assurance. Trois principaux axes ont été examinés : le marché du point de vue réglementaire, le marché sous l'angle de la concentration et le cadre de régulation.

Le Conseil de la concurrence a formulé ainsi une série de recommandations, en vue de développer le marché de l'assurance en le rendant plus transparent et plus attractif et cela dans différents registres.

### ***Séisme du 8 septembre 2023 : Qualification en tant qu'« événement catastrophique » par un arrêté du chef du gouvernement***

Déclaration officielle du séisme du 8 septembre 2023 en tant qu'événement catastrophique ; le chef du gouvernement a formalisé cette déclaration dans un arrêté pris le 13 octobre et publié au Bulletin officiel du 19 octobre.

Six zones ont été identifiées comme « sinistrées ». Il s'agit des provinces d'Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Ouarzazate, Azilal et de la préfecture de Marrakech. Au total, 169 communes relevant de ces zones sont couvertes par la déclaration.

Pour rappel, le régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques est régi par une loi de 2016. Ce texte prévoit des outils d'indemnisation au profit des victimes des catastrophes naturelles, y compris les séismes. Il comprend deux principaux volets :

un volet assurantiel géré par les compagnies d'assurance et un volet allocataire géré par le Fonds de Solidarité contre les événements catastrophiques (FSEC),

### ***Loi de finance 2024 : Baisse progressive de la TVA sur les commissions des intermédiaires***

La loi de finances 2024 prévoit une baisse progressive de la TVA sur les commissions des intermédiaires d'assurance, dont le taux passera de 14% à 12% à compter du 1er janvier 2024, puis à 10% dès le 1er janvier 2025.

Cette mesure a été bien accueillie par la FNACAM (fédération nationale des agents et courtiers d'assurance au Maroc) mais est jugée insuffisante.

### **Risques climatiques : Mise en place en cours d'un système d'assurance indicielle pour protéger l'agriculture**

Mise en place en cours d'un système d'assurance indicielle pour gérer plus efficacement les risques financiers liés à la sécheresse ; ce dispositif en cours d'étude par le département de l'Agriculture en collaboration avec la Banque Mondiale, diffère de l'assurance agricole traditionnelle en utilisant des indices météorologiques et des données satellitaires pour anticiper les risques.

A noter que le séminaire d'ouverture de l'assemblée générale de l'O2ACA (Organisation des autorités africaines de contrôle des assurances) tenue le 12 octobre 2023 à Marrakech, a été axé sur les risques climatiques et la résilience.

### **M. Abderrahim Chafai nommé Président de l'ACAPS**

Sur proposition du chef du gouvernement et à l'initiative de la ministre de l'Economie et des Finances, Sa majesté le Roi a nommé M. Abderrahim Chafai au poste de président de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Avant cette nomination, il occupait le poste de directeur du Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques (FSEC), depuis juin 2019.

### **Signature d'une convention quadripartite pour l'usage du service de tiers de confiance national par le secteur des assurances**

La Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) et la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) ont conjointement signé une convention-cadre quadripartite.

La convention signée introduit un cadre de collaboration pour lutter contre la fraude à l'identité et favoriser la digitalisation des services d'assurance. Elle vise à mettre les services du tiers de confiance national, développé par la DGSN, à la disposition des compagnies d'assurance à l'échelle nationale.

L'adoption de ce système pour renforcer l'authentification via la carte nationale d'identité électronique permettra au secteur des assurances de vérifier de manière fiable l'identité des clients accédant aux services en ligne ou en agence. Ce système contribue à sécuriser les transactions contre la fraude et le blanchiment d'argent, tout en respectant la confidentialité et la protection des données personnelles, marquant ainsi un avancement crucial dans la digitalisation et l'accessibilité des services d'assurance pour les citoyens.

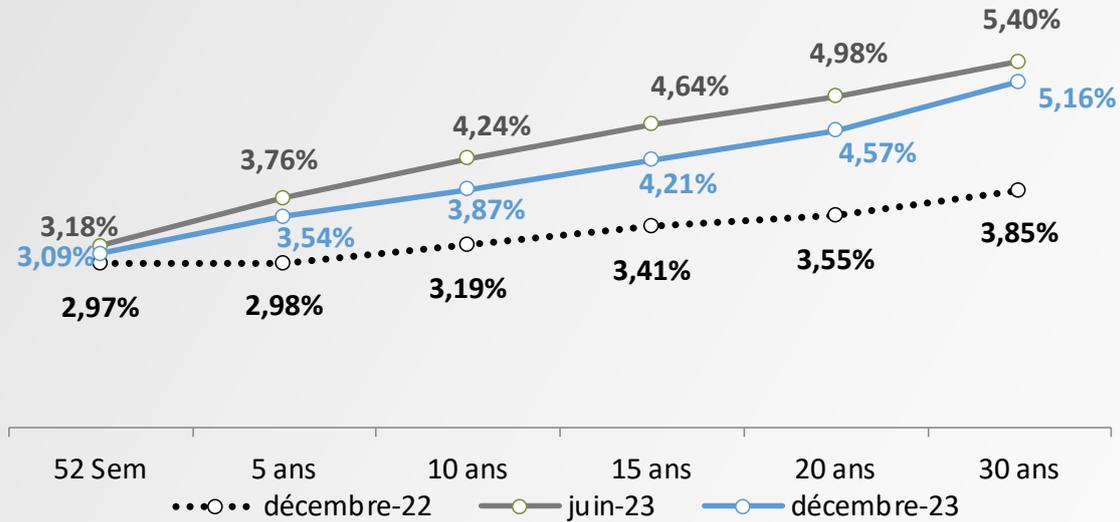


الجامعة المغربية للتأمين  
Fédération Marocaine de l'Assurance



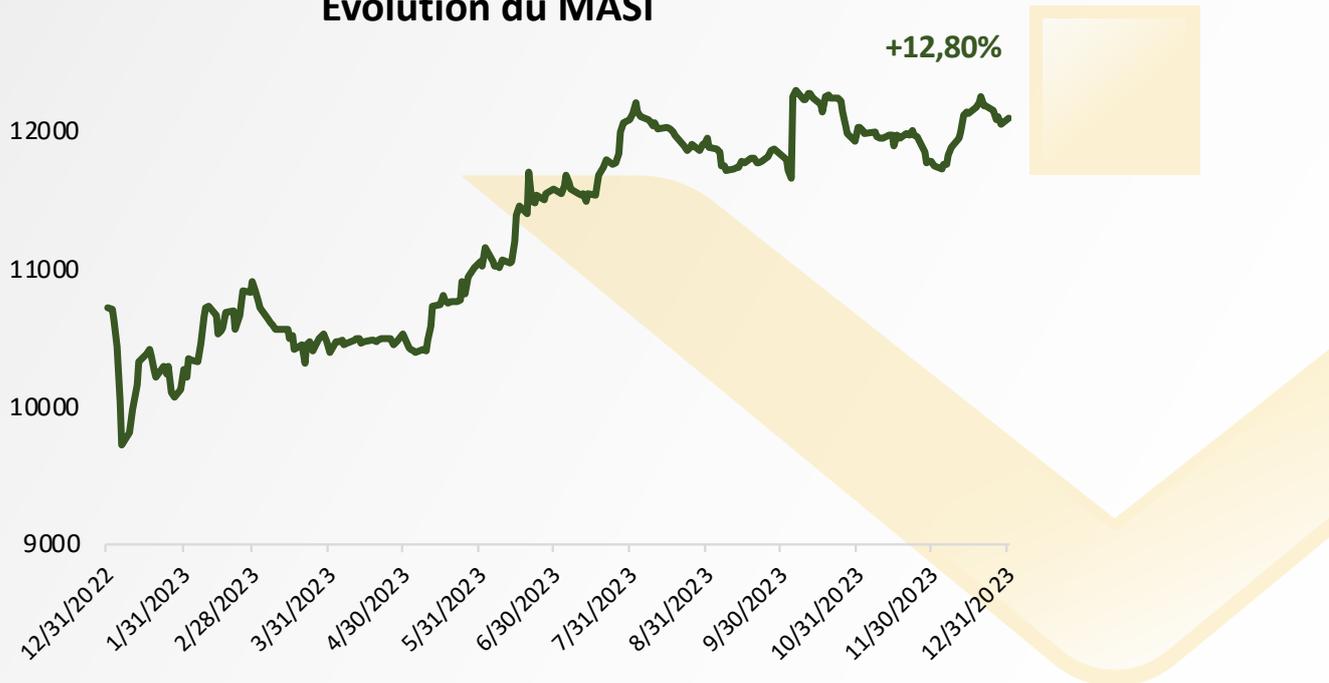
**Performance boursière positive à +12,8% au 31 décembre 2023 et tendance haussière des taux**

**Courbe des taux**



A fin Décembre 2023, selon la courbe BAM, les rendements obligataires marquent depuis fin décembre 2022 des hausses respectivement de **+56 pbs** pour le **5 ans**, **+68 pbs** pour le **10 ans** et de **+102 pbs** pour le **20 ans**. Les taux s'établissent ainsi à **3,54%** pour le **5 ans**, **3,87%** pour le **10 ans**, **4,21%** pour le **15 ans** et **4,57%** pour le **20 ans**. Ces hausses surviennent dans un contexte de hausse du taux directeur de la part de la banque centrale de **+50 Pbs** en mars 2023.

**Evolution du MASI**



Sur le marché actions, le MASI affiche une performance de **+12,8%**, portant la capitalisation boursière à **626 Md MAD** au 31 décembre 2023.

### En Zone CIMA

- Le taux directeur de la BCEAO a été révisé à la hausse à 3,5% le 6 décembre 2023 et l'inflation réduite de 9,7% à 5,9% pour le Sénégal, à 3,7% en Côte d'Ivoire et à 7,4% au Cameroun ;
- Au Sénégal, Augmentation de 12% du SMIG et des salaires de base de 5% à 10%
- Report à 2024 de la mise en production du pétrole et du gaz au Sénégal, initialement prévue en 2023 et révision à la baisse de la croissance du PIB par le FMI à 5,3% au lieu de 8% prévu initialement (4.7% en 2022).
- Perspectives favorables, pour la Côte d'Ivoire, avec des taux de croissance projetés à 7,2% en 2023 et à 7% en 2024
- En juillet 2023, la notation du Cameroun est révisée par Moody's de B2 à Caa1, conséquence du retard pris dans le règlement de quelques échéances et notamment 20,7 MMFCFA en faveur de la Deutsche Bank Spain fin juin 2023



### En Tunisie



- Le 8 Décembre 2023, l'agence de notation Fitch décide de maintenir la note de la Tunisie à CCC- (note de défaut émetteur) ;
- Le taux d'endettement s'élève à 80% du PIB à fin 2023 contre 67% du PIB en 2017 ;
- Evolution du PIB de +0,9 % en 2023 vs +2,5 % en 2022, et devrait atteindre +2,1 % en 2024 (source BAD) ;
- TMM de 7,98% (en légère hausse vs janvier 2023 à 7,96%), pour faire face à l'inflation (7,8% en janvier 2024 et 10,4% en janvier 2023).

### En Egypte



- L'inflation annuelle globale s'est élevée à 34,2% en Décembre 2023;
- L'agence de notation Fitch a abaissé d'un cran la note de l'Égypte, de B à B-, et l'a assortie d'une perspective négative;
- En février 2024, le taux des dépôts au jour le jour de la Banque centrale s'établit à 21,25% (vs 19,25% en nov. 2023) et le taux des prêts à 22,25% (vs 20,25% en nov. 2023).

### Lancement du service innovant Wafa SOS

Wafa Assurance a lancé le 8 mai 2023 le service Wafa SOS. Il s'agit du premier service de ce type au Maroc. Les adhérents des contrats Santé Groupe au premier dirham – souscrits auprès de Wafa Assurance – pourraient bénéficier à titre gratuit d'une assistance médicale en cas d'urgence

Ce service est proposé gratuitement et est effectif sur tout le territoire national.



### Campagne de communication institutionnelle

A l'occasion de la coupe d'Afrique des nations (CAN) 2024, Wafa Assurance a diffusé un nouveau spot publicitaire institutionnel sur les réseaux sociaux et sur les chaînes télé Al Aoula, Arriyadia et Tamazight.

Ce nouveau spot met en avant le footballeur de l'équipe nationale Azzedine Ounahi tout en promouvant les valeurs de Wafa Assurance : efficacité, polyvalence, expertise et confiance.



**Wafa Assurance maintient sa position dans le Top 10 du classement 2023 des 100 premiers assureurs africains par le Magazine Jeune Afrique**



Le **magazine Jeune Afrique** a publié le **classement 2023** des **100 premiers assureurs africains**. A l'instar des éditions précédentes, ce **classement** est dominé par **les groupes sud-africains** suivi **par Wafa Assurance**.

RANG	SOCIÉTÉ	PAYS	CA (M\$)	RÉSULTAT NET (M\$)
1	OLD MUTUAL LIFE INSURANCE CO.	Afrique du Sud	6668	459
2	SANLAM	Afrique du Sud	4353	782
3	DISCOVERY HEALTH	Afrique du Sud	3866	-88
4	MOMENTUM METROPOLITAN HOLDINGS	Afrique du Sud	3514	224
5	SANTAM	Afrique du Sud	2923	123
6	LIBERTY HOLDINGS	Afrique du Sud	2856	71
7	RMI HOLDINGS	Afrique du Sud	1237	1348
8	MUNICH REINSURANCE CO. OF AFRICA	Afrique du Sud	1141	
9	Wafa ASSURANCE	Maroc	996	58
10	AFRICAN REINSURANCE CORP.	Nigeria	917	24

**Automobile : Lancement du pack OTO ECO**

Wafa Assurance a lancé un pack destiné aux voitures électriques et hybrides, baptisé « Oto Eco ». Ce pack offre les avantages ci-après : i) Tarifs avantageux, ii) Remorquage du véhicule vers la borne de recharge la plus proche, iii) Remorquage du véhicule vers le garage choisi par l'assuré en cas d'accident ou de panne, et iv) Service de conciergerie sur mesure.

Ce lancement a été accompagné d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux (Facebook/LinkedIn) et à travers l'affichage 4x3.



**Lancement d'un nouveau produit de Santé Individuelle « Capital Santé »**

Wafa Assurance a lancé le 1er mars (en mode pilote) un nouveau produit qui vient compléter la gamme de produits de Santé Individuelle. Baptisée « Capital Santé », cette assurance a pour objet le versement à l'assuré d'une somme forfaitaire allant de 50 000 Dhs à 500 000 Dhs si celui-ci est atteint d'une des 6 maladies graves couvertes par le contrat.

Le produit est adressé à un large spectre avec des tarifs accessibles variant entre 35 Dhs et 17 600 Dhs selon le plafond choisi et l'âge de l'assuré.



**Lancement du produit Hospi International**

Dans le cadre de l'évolution de la gamme de santé individuelle, Wafa Assurance a lancé en Avril 2023 une nouvelle offre « Hospi International ». Il s'agit d'une assurance santé destinée aux clients individuels qui souhaitent être couverts pour leurs dépenses d'hospitalisation au Maroc et en Europe (hors Suisse et Royaume-Uni) suite à une maladie ou un accident.



### Taamine Iktissadi : des bénéficiaires partagent leur expérience

Wafa Assurance et Al Barid Bank ont uni leurs efforts pour une noble cause en se mobilisant pour retrouver les bénéficiaires de produits de micro-assurance qui n'avaient pas réclamé leur indemnité suite au décès du souscripteur. Cette initiative témoigne d'un véritable engagement en faveur de l'inclusion financière qui met en évidence son impact économique et social positif.

A ce titre, des bénéficiaires ont partagé leurs expériences dans des capsules vidéos dans lesquelles ils ont fait part de leur reconnaissance tout en soulignant la facilité des démarches permettant de percevoir leurs indemnités.



تأمين الوفاء  
Wafa Assurance

### Assurance des Entreprises : Consécration de Wafa Assurance à Dubaï

Wafa Assurance a été consacrée à Dubai pour la plus forte croissance dans le portefeuille de AIG, dans la région MENA. Cette récompense a été décernée à la compagnie lors de la cérémonie annuelle des trophées de l'assurance de la région MENA « Cedent Awards ». Cet événement célèbre les réalisations exceptionnelles des partenaires d'AIG au moyen Orient et en Afrique.

### Wafa Takaful : Lancement de deux nouveaux produits avec le partenaire « Bank Assafa »

Wafa Takaful a lancé le 13 février 2024 en collaboration avec Bank Assafa deux produits novateurs sur le marché de l'assurance participative : « Takaful Sabr » et « Takaful Retraite » :

« Takaful Sabr » est un contrat d'assurance participative qui garantit le versement immédiat d'un capital en cas de décès de l'assuré, au profit d'un bénéficiaire majeur unique désigné.

« Takaful Retraite » est une solution d'épargne retraite permettant aux participants de constituer un capital pour leur retraite, tout en bénéficiant des avantages de la réglementation fiscale en vigueur.

Il s'agit des premières solutions participatives du produit d'investissement Épargne Retraite et Frais funéraire au Maroc.



### Lancement du cycle de formation « Wafa Elites » en partenariat avec l'ESSEC

Wafa Assurance a lancé en partenariat avec l'ESSEC le cycle de formation « Wafa Elites » dédié aux agents généraux.

A ce titre, deux groupes ont bénéficié de ce programme. Ces groupes sont constitués respectivement de 19 agents actifs (seniors) et de 14 futurs agents (relèves).



### Distinction de M. Yassine Bouchedda au cycle technique européen CNPP

M. Yassine Bouchedda, ingénieur préventeur senior à Wafa Assurance s'est distingué lors de l'examen du cycle CNPP.

Cette formation dédiée aux professionnels et experts de la maîtrise des risques industriels, s'est déroulée en France. Il a brillamment obtenu la note de 17.5, se hissant ainsi à la tête des deux promotions de ce cycle (qui comptent 32 participants)

### Wafa Takaful : M. Rachid Arabi nommé Directeur Général Délégué depuis le 14 juin 2023

M. Rachid Arabi a été nommé - depuis le 14 juin 2023 au poste de Directeur Général Délégué de la filiale Wafa Takaful.

### Capital Humain

Le Groupe Wafa Assurance compte 1 311 collaborateurs au 31 décembre 2023 dont 783 collaborateurs à Wafa Maroc.

### Convention annuelle des collaborateurs 2024

Organisation le 27 janvier 2024 de la convention annuelle des collaborateurs sous le thème « #KoulnaYed-Wa7da ».

Cette journée a été un moment privilégié pour revenir sur les réalisations 2023, présenter les plans d'actions 2024 lors de panels animés par des modérateurs internes mais aussi partager des moments ludiques (projection de films tournés par les collaborateurs, chorale, animations,...)

Cette convention a réuni ~500 collaborateurs.



### Wafa IMA Assistance

Wafa IMA Assistance a organisé la convention annuelle de ses collaborateurs en mars 2023. L'événement a réuni près de 200 collaborateurs, en présence des membres du Conseil d'Administration et des Directeurs Capital Humain Groupe respectifs de Wafa Assurance et Attijariwafa bank, Mme Yasmina Marrakchi et M. Mohamed Soussi.

### International : Convention annuelle des collaborateurs Attijari Assurance

La convention annuelle de la filiale Attijari Assurance s'est tenue du 28 avril au 1er mai 2023 à Marrakech. Cette rencontre a regroupé l'ensemble des collaborateurs de la filiale, quelques membres de son conseil d'administration et du COMEX de Wafa Assurance ainsi que le pôle Wafa International.

### En Tunisie

- Acquisition par Wafa Assurance de 10% supplémentaire d'Attijari Assurance
- Finalisation des travaux du nouveau Siège
- Lancement du « Décès Groupe » complétant l'offre Corporate avec l'ouverture du bureau Corporate en Septembre 2023 ;

### En Egypte

- WLI a obtenu le prix de la « Most innovative New Life Insurance Company – Egypt 2023 » de la part de International Finance Award
- Epargne & décès lancés ; Produits reliftés et homologués / Développements SI en cours ;
- Produit Assurance Groupe Maladie homologué ; premier contrat Santé souscrit en janvier 2024 pour le personnel de la banque AWBE ;
- Finalisation des modalités d'augmentation du capital social de la compagnie courant le 1<sup>er</sup> semestre 2024.



### En Côte d'Ivoire

- Lancement en cours du partenariat La Poste Côte d'Ivoire.
- Lancement de la gamme Corporate Vie
- Reprise de la commercialisation des produits épargne « BNI Invest Plus » avec la BNI
- Lancement du produit Capital Plus Premium avec la SIB



### Au Cameroun

- Nomination du nouveau DG (M, Wilfrid MIDONGO) à la tête de la filiale Pro Assur.
- Lancement du modèle Corner Assurance pour la distribution de l'automobile au niveau de la SCB
- Lancement de la bancassurance Non-Vie au Cameroun avec la SCB – Ouverture du premier Desk Assurance à Douala et un 2<sup>ème</sup> à Yaoundé acté ;
- Lancement de la gamme Corporate Vie



### Au Sénégal

- Lancement de la phase pilote du partenariat avec Wafacash (auto, easy insurance et assistance)
- Bascule vers Wassil réalisée avec succès ouvrant l'opportunité vers un nouveau mode de gestion
- Lancement de la convention Bancassurance Non Vie avec la CBAO avec une mise en place graduelle des produits
- Lancement de la gamme Corporate au Vie



**Réseaux de distribution**



**333 points de vente  
 exclusifs  
 (231 agents, 102 BD)**

**6 démarcheurs**

**~210 courtiers**

**3 partenaires  
 bancaires**



**16 points de vente  
 exclusifs**

**~15 courtiers**

**3 partenaires  
 bancaires**



**48 points de vente  
 exclusifs**

**~24 courtiers**

**2 partenaires  
 bancaires**



**18 points de vente  
 exclusifs**

**~45 courtiers**

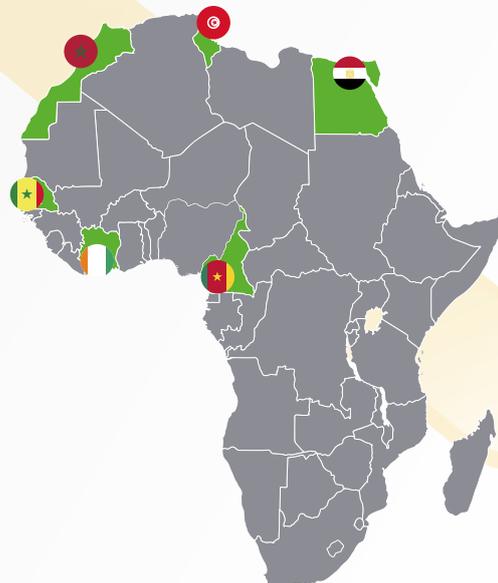
**3 partenaires  
 bancaires**



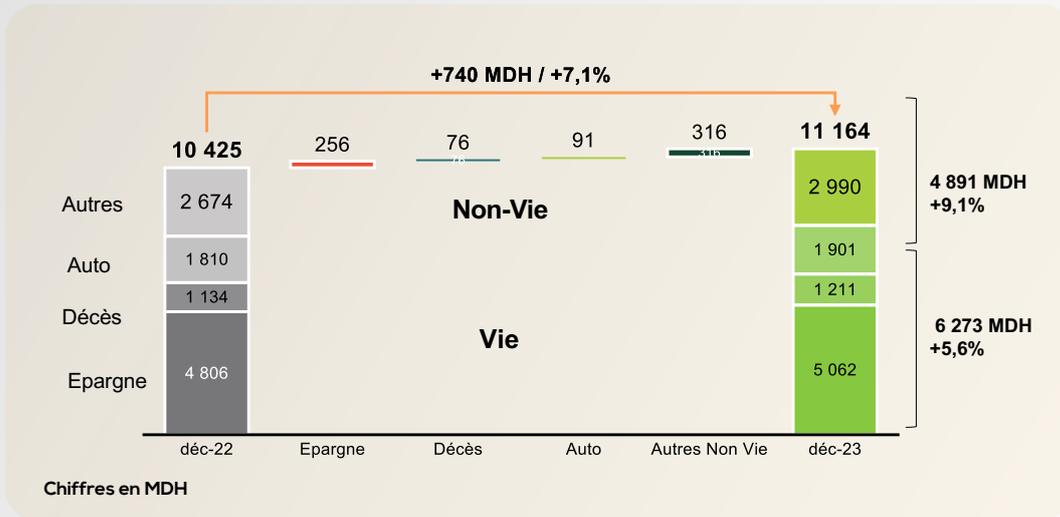
**2 partenaires  
 bancaires**



**1 partenaire  
 bancaire**



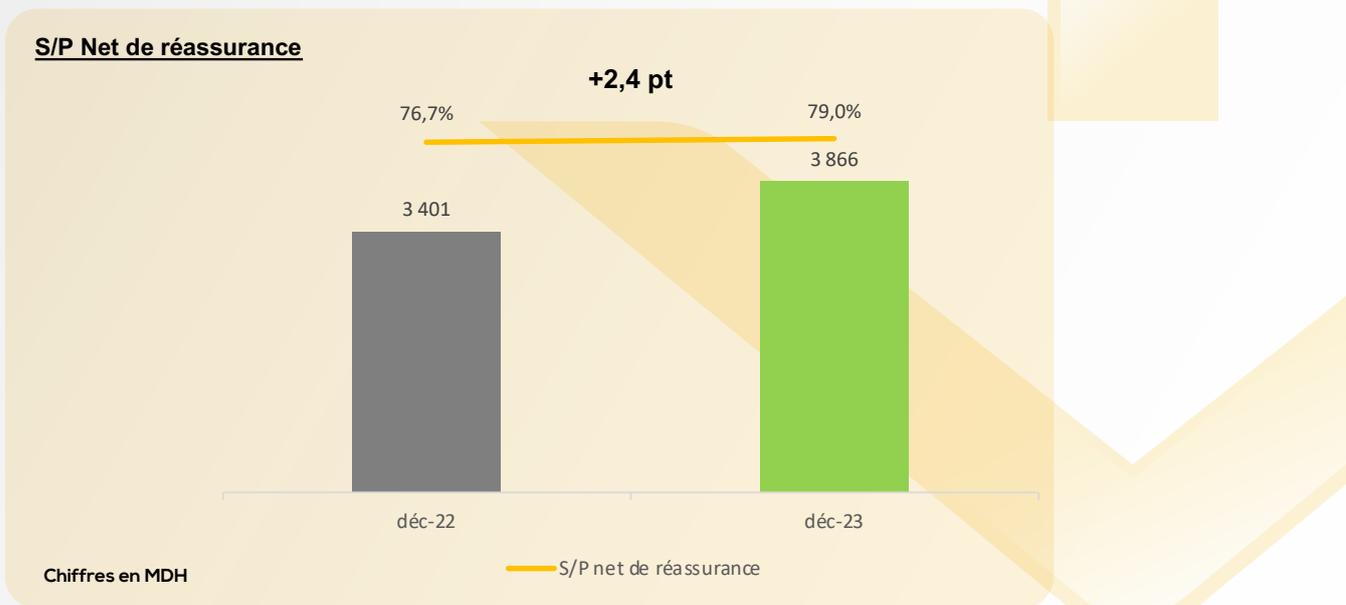
Chiffre d'affaires à 11 164 MDH en progression de +7,1% par rapport à 2022.



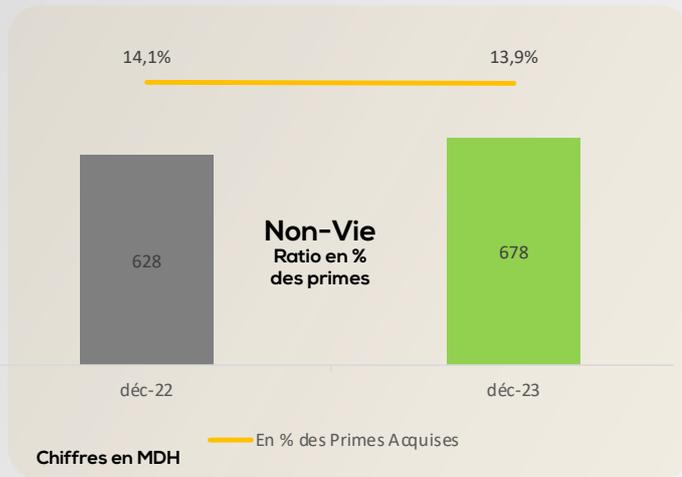
Un chiffre d'affaires Non Vie à 4 891 MDH en progression de +9,1% porté par la performance sur le marché des entreprises et la bonne dynamique en Automobile.

Un chiffre d'affaires Vie à 6 273 MDH en progression de +5,6% par rapport à 2022 tirée par la performance en bancassurance et en Épargne Groupe ainsi que la bonne dynamique en Prévoyance.

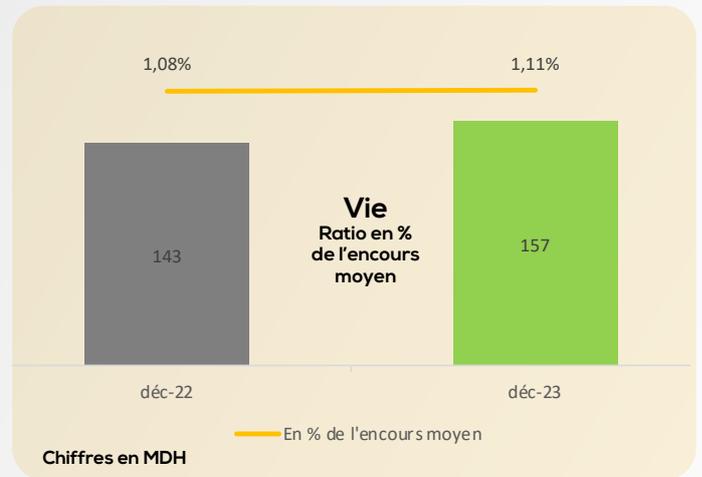
Une sinistralité nette de réassurance en hausse à 79,0% comparée à 2022 impactée notamment par la hausse de la sinistralité de pointe.



Des frais de gestion sous contrôle

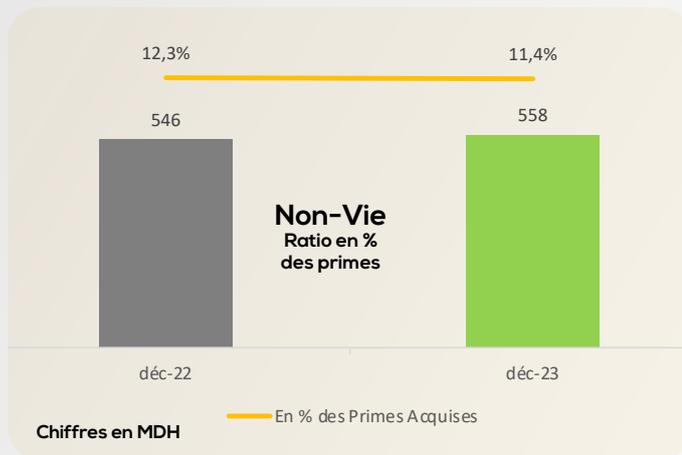


En Non Vie, un Ratio de frais de gestion à %13,9 en légère baisse de 0,2 pt en raison de la maîtrise des frais.

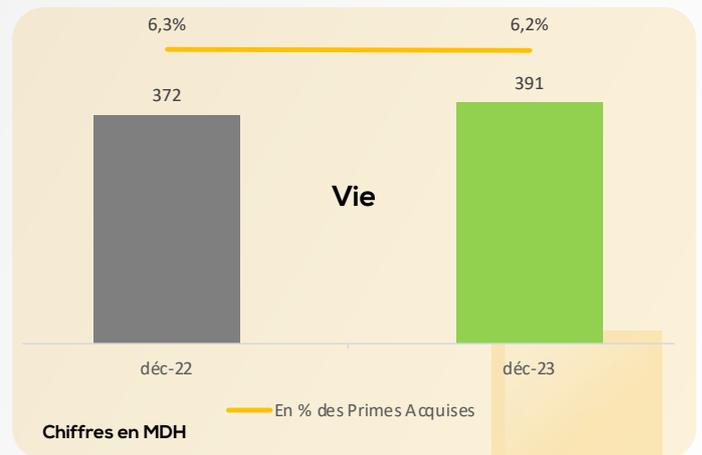


En Vie, un Ratio de frais de gestion en légère hausse à 3 pbs reflétant les efforts de maîtrise des frais.

Un Ratio de frais d'acquisition en amélioration

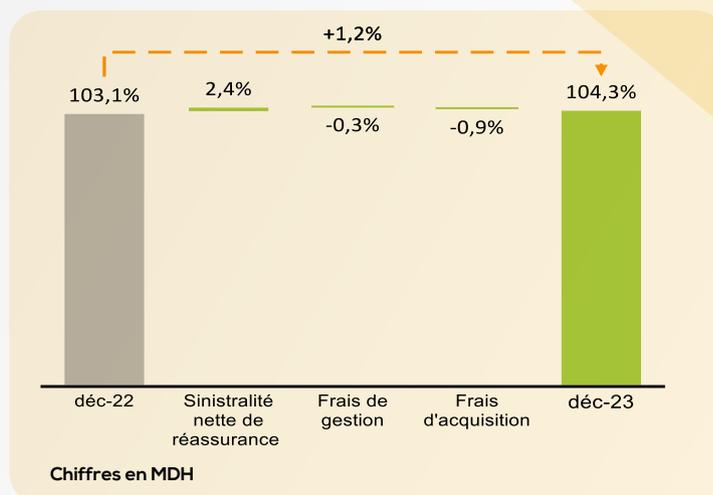


En Non Vie, un ratio de frais d'acquisition à 11,4% en amélioration en raison du mix branches.



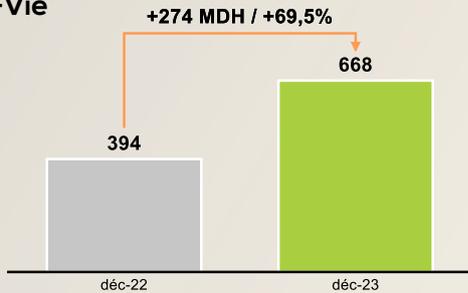
En Vie, un ratio de frais d'acquisition stables à 6,3%.

Un Ratio combiné Non-Vie en légère augmentation de 1,2 pt, soit 104,3% suite à l'augmentation de la sinistralité atténuée par la maîtrise des frais



### Un Résultat financier en progression.

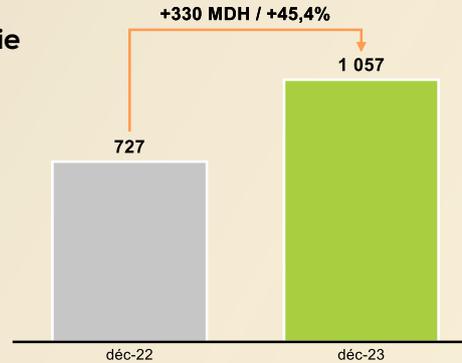
#### Non-Vie



Chiffres en MDH

En Non-Vie, un résultat financier à 668 MDH en forte progression de +69,5% comparé à 2022. Cette évolution est liée à l'augmentation des revenus financiers générés par le portefeuille des placements et à la reprise du marché financier.

#### Vie

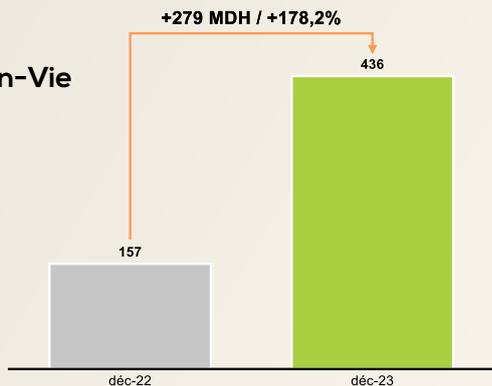


Chiffres en MDH

En Vie, un résultat financier à 1 057 MDH en hausse de 45,4% suite à l'augmentation des encours et le maintien de taux de rendement soutenus. Ce résultat revient principalement aux assurés par le mécanisme de la participation aux bénéfices (en Epargne).

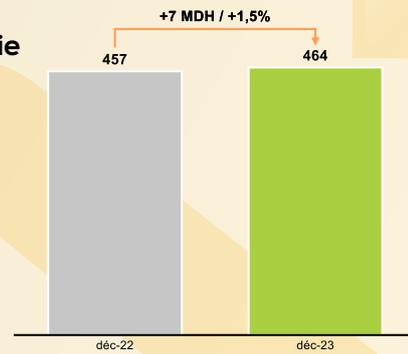
### Un résultat technique Non-Vie à 436 MDH en forte progression comparé à 2022. Un résultat Vie à 464 MDH en progression de 1,5% comparé à 2022.

#### Non-Vie



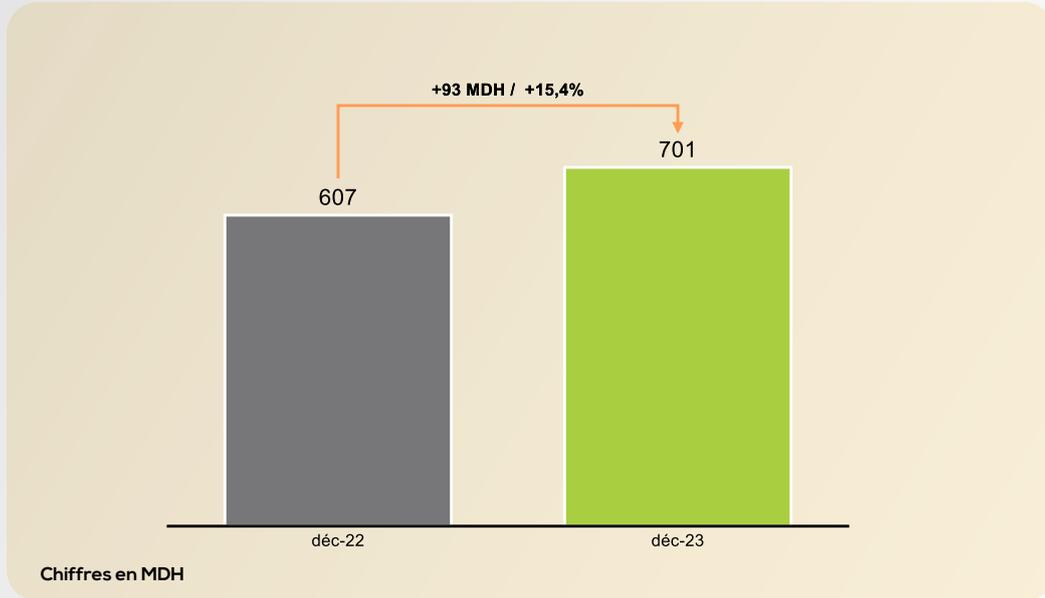
Chiffres en MDH

#### Vie



Chiffres en MDH

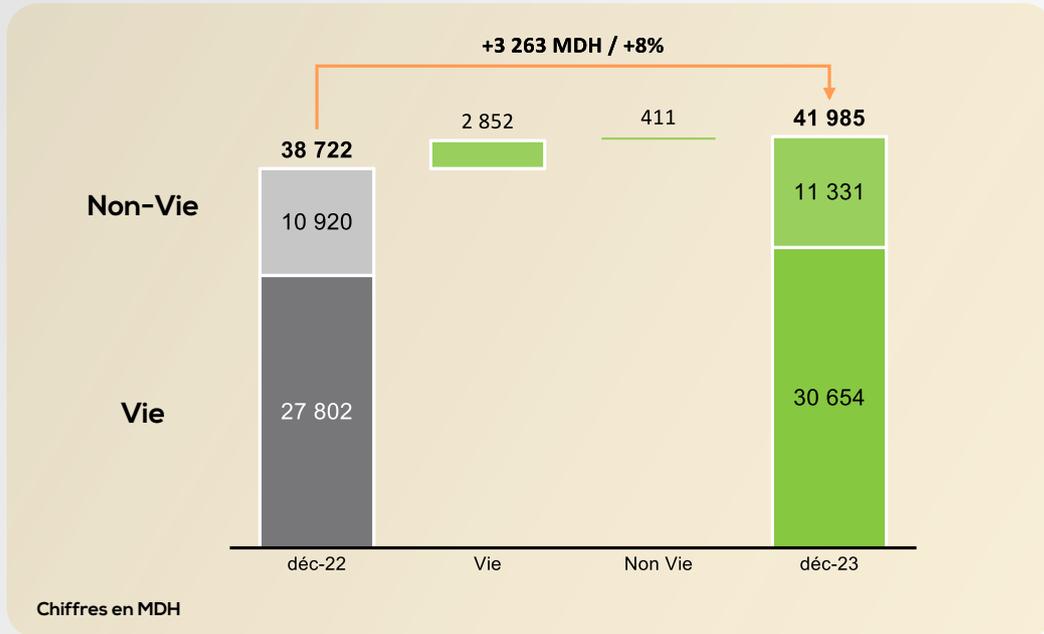
Un Résultat net à 701 MDH en hausse de 15,4% vs. 2022 portée par la croissance de l'activité et par la bonne tenue du résultat financier.



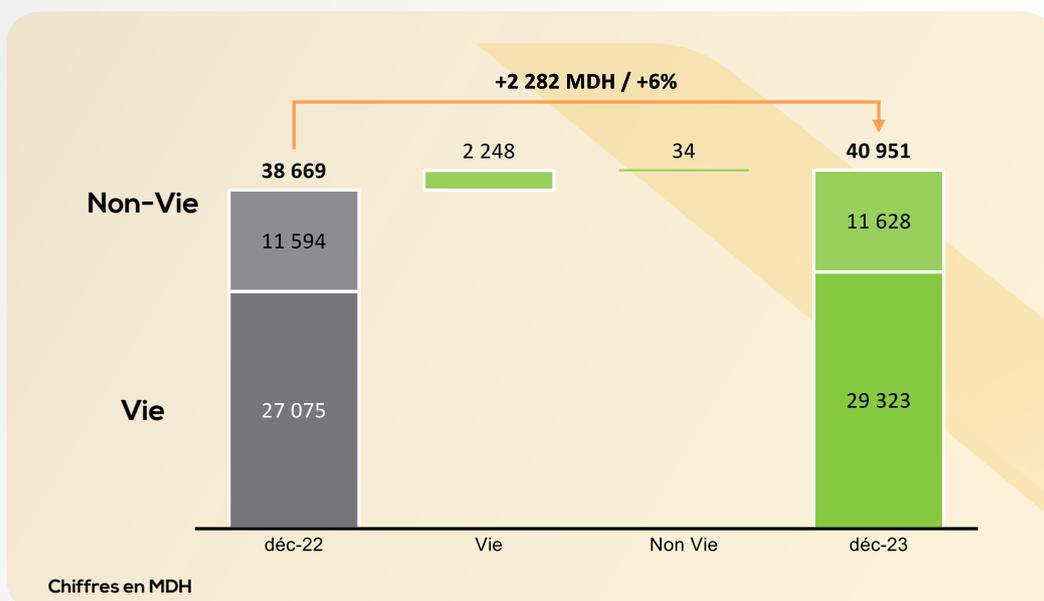
### Chiffres clés

	2020	2021	2022	2023	Variation 23-22
<b>Chiffre d'affaires</b>	8.374	9.089	10.425	11 164	7,1%
<b>Vie</b>	4.371	5.005	5.941	6 273	5,6%
<b>Non-Vie</b>	4.003	4.084	4.484	4 891	9,1%
<b>Ratio combiné Non-Vie</b>	95,6%	112,2%	103,1%	104,3%	+1,2 pt
<b>Résultat technique Non-Vie</b>	262	188	157	436	178,2%
<b>Résultat technique Vie</b>	442	421	457	464	1,5%
<b>Résultat net d'IS</b>	404	536	607	701	15,4%

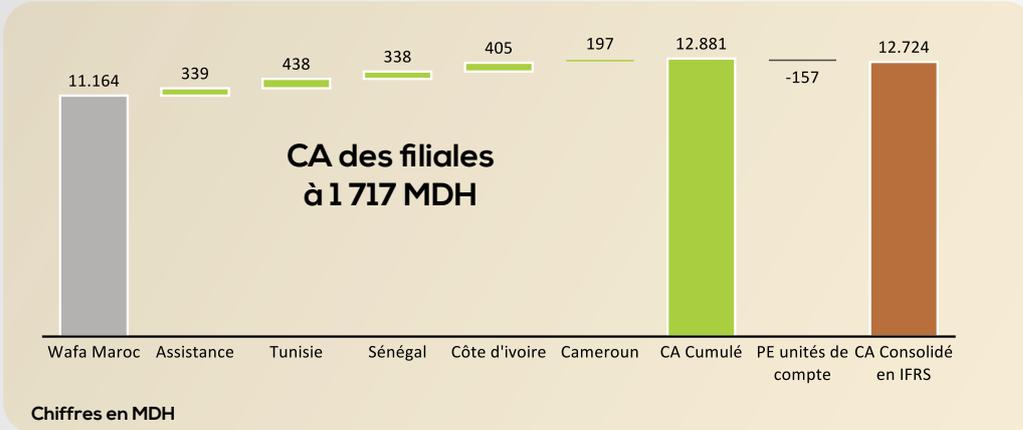
*Hausse des engagements techniques de +8% à 41 985 MDH, issue des activités Vie et Non vie, reflétant ainsi la croissance de l'activité.*



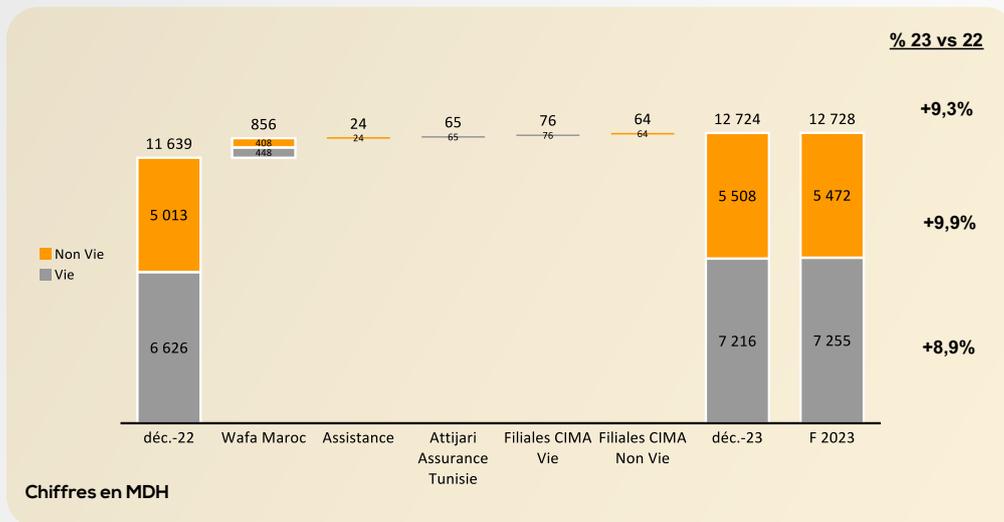
*Des placements en couverture des engagements techniques à 40 951 MDH en hausse de 6%*



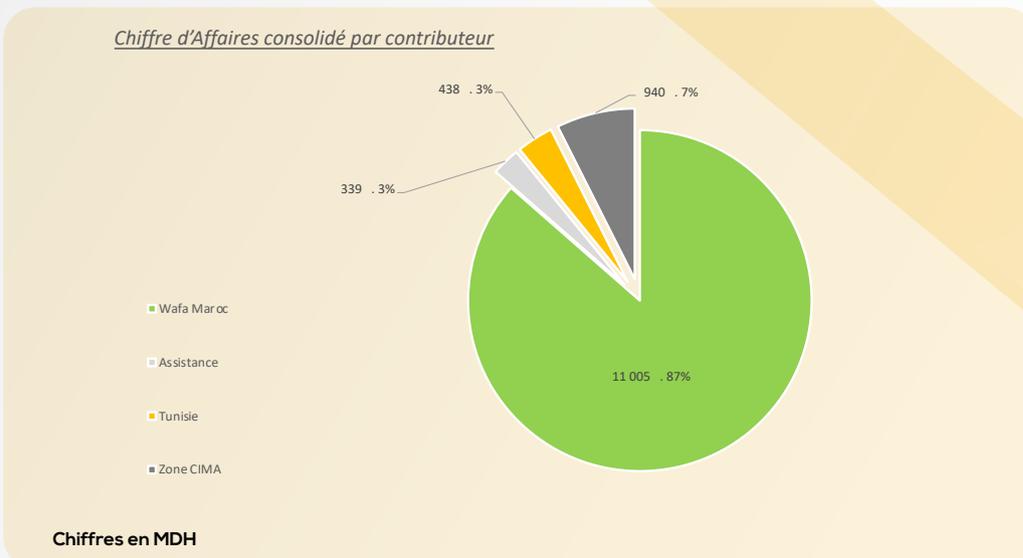
**Wafa Assurance Groupe enregistre au 31 décembre 2023 un chiffre d'affaires cumulé à 12 881 MDH dont 1 717 MDH réalisé par les filiales. Retraité du chiffre d'affaires en Unités de comptes, considérées en consolidation comme des contrats d'investissement, le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 12 724 MDH.**



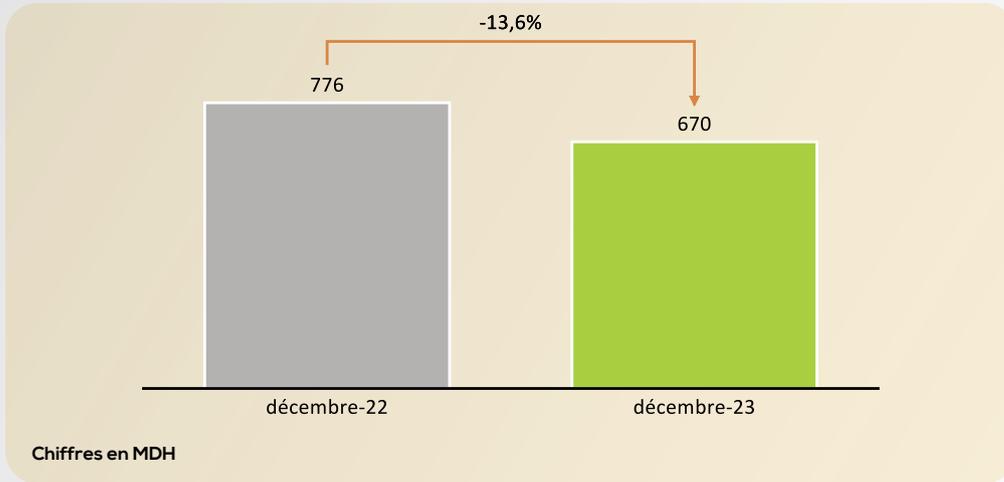
**Comparativement au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 9,3% à 12 724 MDH portée par la croissance de l'activité au Maroc et des filiales à l'international**



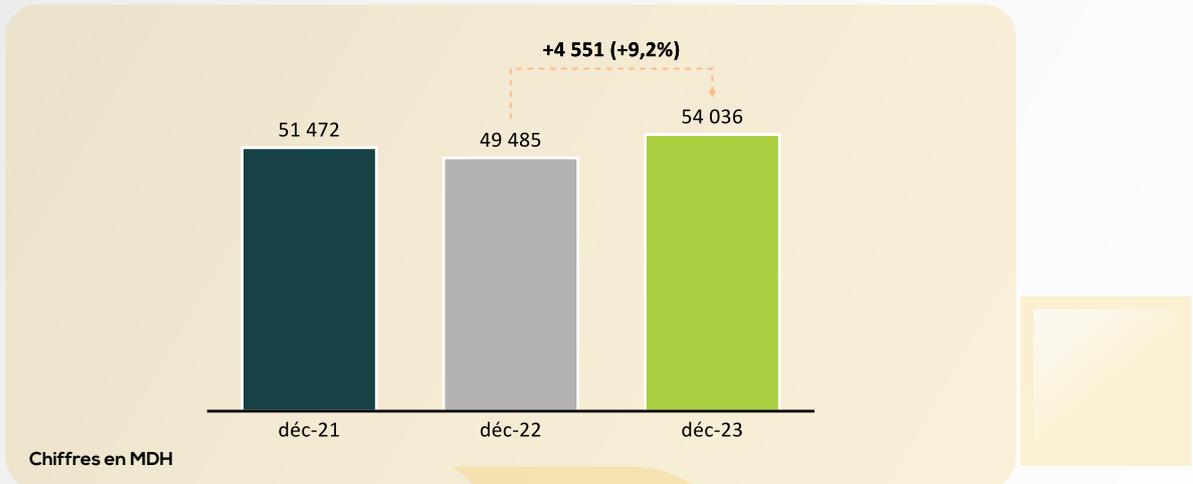
**Contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé se renforce à 13,5%. L'assistance et la filiale Tunisienne concentrent ~50% du chiffre d'affaires des filiales.**



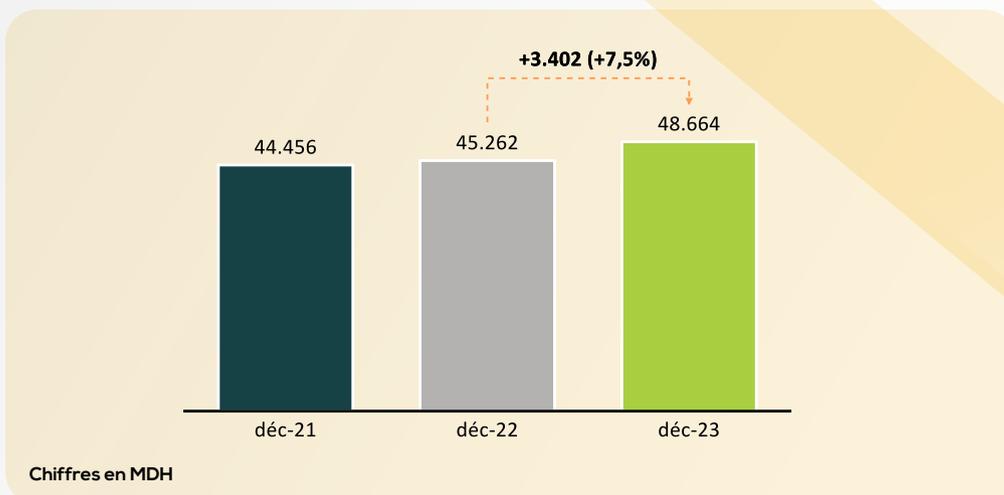
Le RNPG ressort à 670 MDH en baisse de 13,6% comparé au 31 décembre 2022 impacté par l'évolution des marchés financiers et les charges non courantes en 2023 notamment le don au fonds spécial pour la gestion des effets du séisme d'Al Haouz.



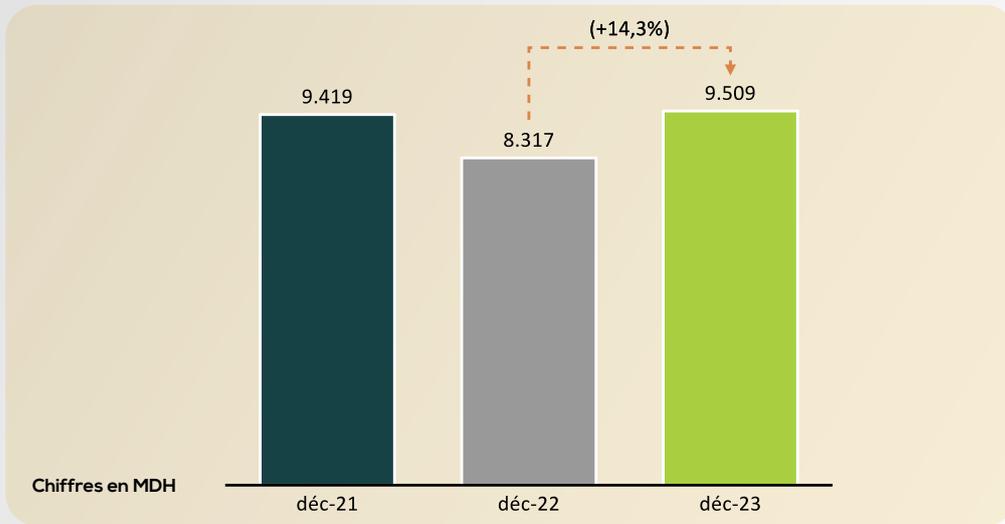
Les placements consolidés ressortent à 54 036 MDH au 31 décembre 2023 en progression de 9,2%/4 551 MDH, tiré par la croissance de l'activité et la reprise du marché boursier en 2023



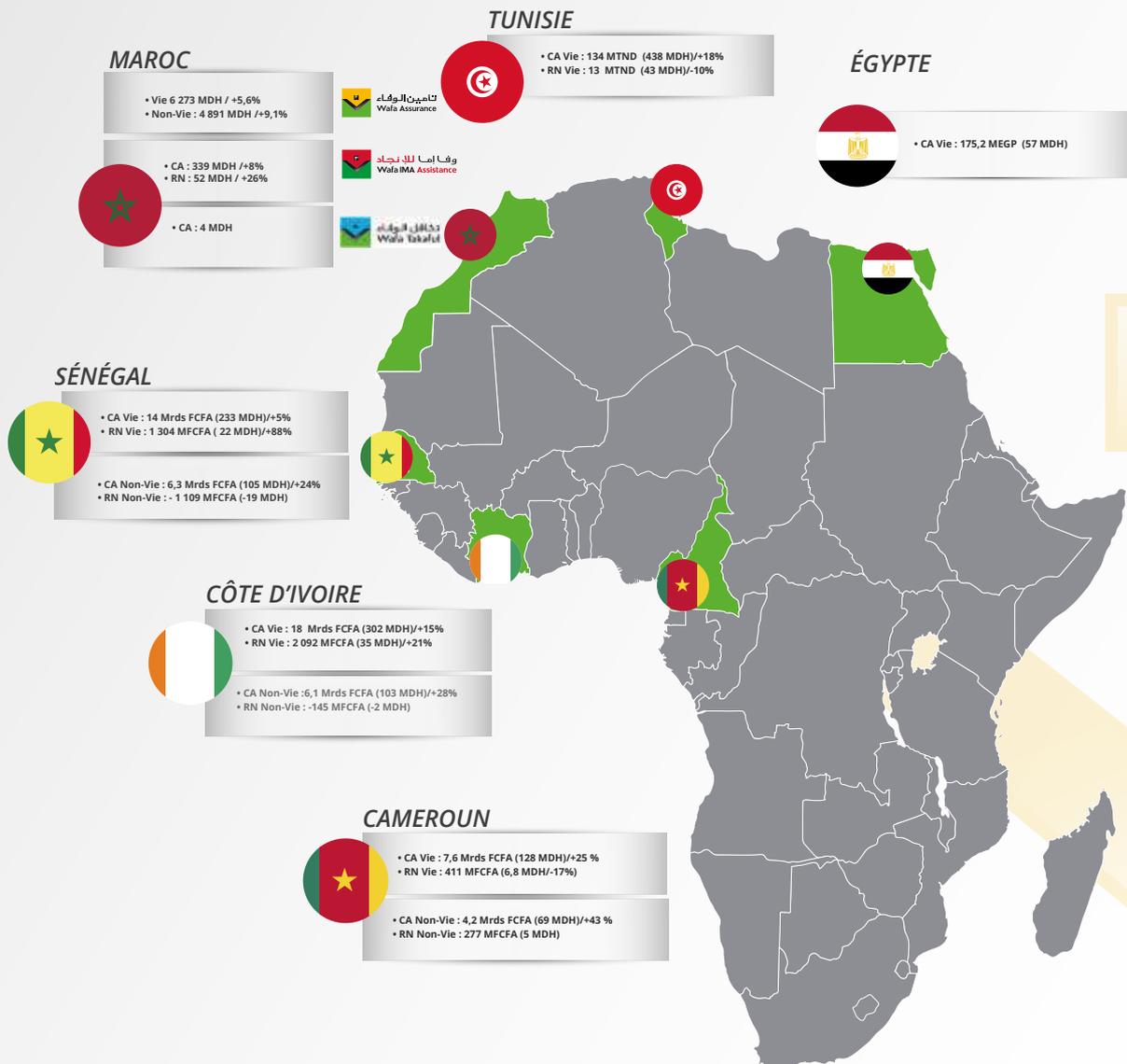
Les provisions techniques consolidées ressortent à 48 664 MDH au 31 décembre 2023 en progression de 7,5% en ligne avec la croissance de l'activité



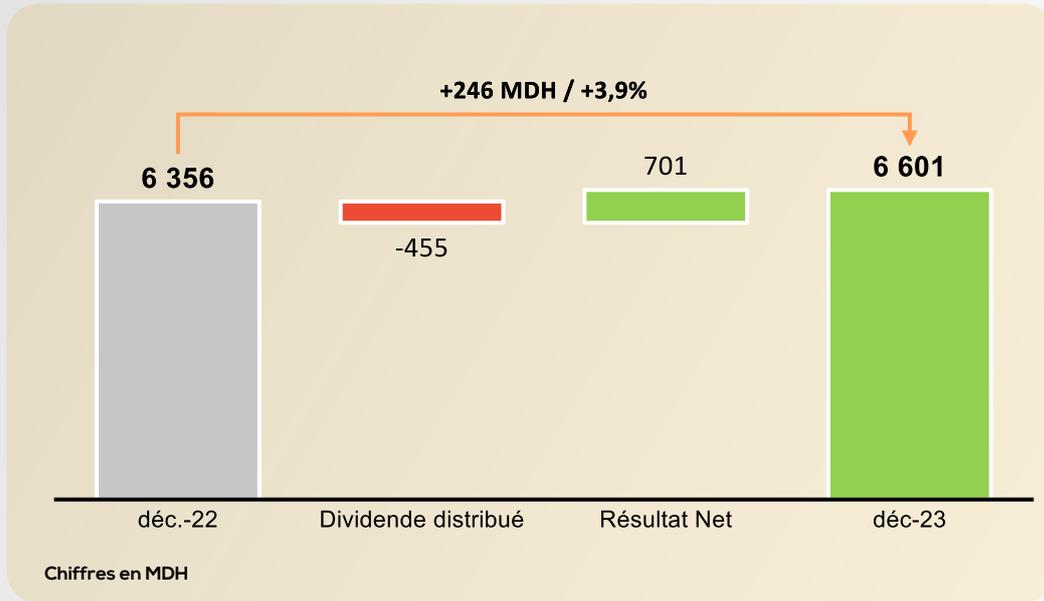
Les capitaux propres consolidés à 9 509 MDH tirée par la reprise des plus values latentes en 2023.



A l'international, bonne dynamique aussi bien en Vie qu'en Non Vie

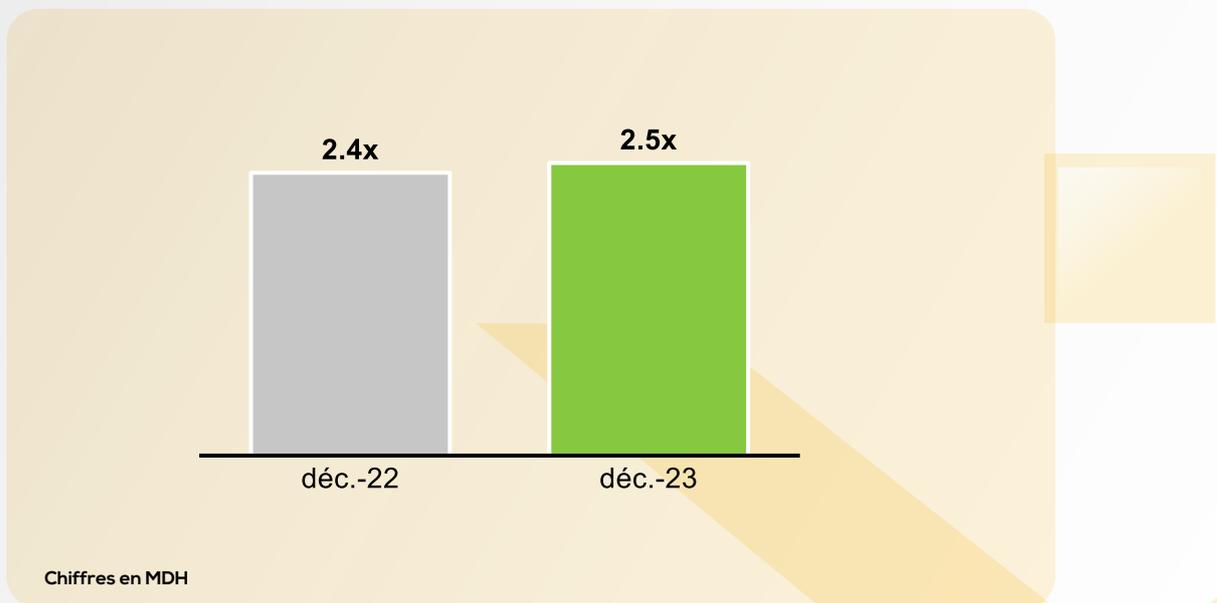


**Stabilité des Fonds Propres à 6 601 MDH après distribution des dividendes**



Fonds Propres stables à 6 601 MDH après distribution de 455 MDH de dividende annuel et intégration du résultat de 2023

**Solvabilité résiliente**



Une marge de solvabilité\* résiliente à 2,5 x la marge réglementaire hors plus-values latentes

(\*) Hors plus values latentes



RAPPORT  
**ESG** |

Filiale de la holding Al Mada et du groupe Attijariwafa bank, Wafa Assurance a pour vocation première de concevoir, élaborer, distribuer et gérer des contrats d'assurance en épargne, retraite, prévoyance et dommages aux biens.

Inscrivant son action dans le maintien de ses valeurs fondamentales d'éthique, de respect des engagements et de qualité de service, Wafa Assurance poursuit une double mission, celle de l'élargissement du système de couverture des citoyens et celle d'accompagnement efficient des différents projets économiques des pays dans lesquels elle est implantée.

Assureur universel, œuvrant à la modernisation de l'industrie de l'assurance en Afrique, Wafa Assurance s'est imposée comme opérateur de référence sur le Continent, en plaçant l'assuré au cœur de ses préoccupations. Le Groupe a su proposer aux professionnels et au grand public des solutions complètes et innovantes en assurance et ce aussi bien au Maroc, qu'en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun, en Tunisie et en Egypte.

Précurseur dans son secteur en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), Wafa Assurance a adapté de manière continue ses orientations stratégiques, en y intégrant des choix sociaux, sociétaux et environnementaux volontaristes et en veillant à une meilleure protection de ses assurés.

Wafa Assurance a pour vocation première de servir chaque client d'une manière personnelle, efficace et unique.

A cet effet, elle opte pour une stratégie qui exploite ses principales forces : son empreinte géographique, son portefeuille équilibré, son assise financière solide, sa marque de confiance ainsi que son capital humain, talentueux et hautement qualifié.

### ***Une démarche durable et une vision à long terme pour le marché de l'assurance***

Wafa Assurance a pour ambition de continuer à jouer le rôle de locomotive et de précurseur qu'elle occupe dans le secteur des assurances au Maroc. Sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) présente une démarche opérationnelle pour contribuer au développement du secteur et de ses opérateurs, selon les règles de fonctionnement et les pratiques issues des meilleurs référentiels.

Consciente du rôle qu'elle peut jouer dans le développement durable du Royaume, Wafa Assurance s'engage aussi à œuvrer pour le développement de produits et de services à la tarification étudiée et socialement responsables, assurant aux clients un service transparent et de proximité, pour une adoption par le plus grand nombre, quelle que soit la catégorie sociale.

L'assureur marocain s'engage aussi à contribuer à la compensation des insuffisances grandissantes des régimes de protection obligatoire.

La démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de Wafa Assurance est inscrite au cœur de sa gouvernance.

### ***Une démarche RSE qui s'appuie sur 4 axes :***

Dans le cadre de sa politique RSE, Wafa Assurance cherche à améliorer sa compétitivité, son efficacité économique, financière et sociale. La démarche RSE de l'assureur s'appuie sur 4 axes :

- Assumer pleinement notre responsabilité d'employeur
- Contribuer à la préservation de l'environnement
- Participer au développement de la société
- Contribuer au déploiement des pratiques professionnelles favorisant une économie durable

## ASSUMER PLEINEMENT NOTRE RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR

### Description de la politique RH

Notre politique Ressources Humaines est adaptée et en ligne avec les orientations stratégiques de notre compagnie. Elle a pour principaux objectifs la fidélisation, la motivation et la montée en compétences de notre principale richesse : notre Capital Humain.

### Recrutement, Gestion des carrières et fidélisation des Talents

Wafa Assurance a adopté une politique de recrutement basée essentiellement sur la transparence, la diversité, l'équité et la confiance.

Nous privilégions et accordons la priorité à la promotion interne de nos collaborateurs, avant tout recrutement externe et ensuite attirer les meilleurs profils/Talents du marché Marocain et Africain.

Les opportunités de carrière sont partagées d'abord en interne à travers une bourse d'emploi, pour puiser dans notre « talent pool » en se basant sur des trajectoires de carrière préalablement établies et validées. L'année 2020 a été marquée par le recrutement de nouveaux profils de différents domaines, qui sont venus enrichir nos ressources humaines. En tant que leader du marché de l'assurance, nous nous employons à recruter des profils qui partagent nos valeurs et incarnent le leadership.

160 recrutements à fin 2023.

### Nombre de jours de grève :

Nombre de jours de grève	Année 2021	Année 2022	Année 2023
	0	0	0

### Nombre d'accidents de travail :

Nombre d'accident de travail	Année 2021	Année 2022	Année 2023
	5	9	6

### Nombre de licenciement par exercice :

Licenciement par Catégorie	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Cadres	6	0	0
Non Cadres	0	2	0
Total	6	2	0

### Nombre et nature des litiges sociaux :

Nombre de litiges sociaux	Année 2021	Année 2022	Année 2023
	0	0	0

## ASSUMER PLEINEMENT NOTRE RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR

### Répartitions de l'effectif sur les trois dernières années

#### Répartition par nature du contrat de travail :

Type de contrat	Année 2021	Année 2022	Année 2023
CDI	657	669	718
CDD	28	37	71

#### Répartition globale par Genre :

Genre	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Femmes	329	346	391
Hommes	356	360	398

#### Nombre de représentant du personnel :

	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Nombre de représentant de personnel	9	9	9

### Wafa ACADEMY : la Formation pour tous

Pour Wafa Assurance, la formation a une importance capitale pour ses collaborateurs dont l'expertise est reconnue sur le marché. Cette importance s'exprime par un plan de formation continue et ambitieux qui garantit non seulement une compréhension approfondie des missions, mais également le développement conséquent des compétences des collaborateurs et leur capacité à travailler avec efficacité. Par ailleurs, elle revêt un caractère vital, conférant à la compagnie une agilité renforcée et une meilleure adaptation aux nouveaux enjeux de son marché.

Au cours de l'exercice 2023, Wafa Academy a mis en œuvre son plan de formation qui a offert près de 2954 j/H au profit de 485 collaborateurs, tous grades confondus (soit 55% d'augmentation par rapport à l'exercice 2022).

L'exercice 2023 a apporté une innovation: L'instauration de cycles de formation structurés s'étendant sur une période de trois ans, destinés à l'ensemble des collaborateurs et favorisant une montée graduelle des compétences:

- Cycle Management et développement personnel, Cycle Wafa Experts, Cycle audit et contrôle, Cycle bureautique et cycle Business English.
- Cycle Management stratégique pour les managers continue pour la 3ème année, en partenariat avec la prestigieuse institution ESSEC, une troisième promotion de 30 middle managers et seniors managers sont en train de poursuivre leur cursus certifiant ESSEC.

Au cours de cet exercice, diverses formations spécialisées dans les métiers de l'assurance ont été dispensées, couvrant des domaines tels que la souscription, l'indemnisation, les dommages aux biens, l'informatique, la finance... De plus, des sessions de formation réglementaire ainsi que des campagnes de sensibilisation portant sur la conformité, la cyber-sécurité et la sécurité des données ont été menées.

## L'offre E-learning :

- C'est aussi la 4ème année de partenariat avec la plateforme de formation e-learning LINKEDIN LEARNING, avec 200 collaborateurs qui ont un accès illimité à plus de 18 000 formations et cours disponibles. En 2023, plus de 6152 cours et vidéo suivis par les collaborateurs Wafa Assurance, soit en moyenne 31 cours/collaborateur/an.
- La plateforme Mawarid Talent accessible à 450 collaborateurs de Wafa Assurance, donne accès à de plus de 5000 cours sur les compétences professionnelles, les compétences de gestion et management, la communication, le digital, la motivation, l'innovation, la gestion des performances...
- 17 collaborateurs se sont enregistrés sur la plateforme de la London School of Insurance pour suivre le programme YIPP dédié aux jeunes assureurs du continent africain (moins de 33 ans).

## CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

## Développement durable, environnement et accompagnement de grands projets nationaux

Dans le cadre de la politique ambitieuse du Maroc dans le domaines des énergies renouvelables, de la santé et la culture, Wafa Assurance est l'assureur des grands projets suivants :

- Group AKWA POWER : Parcs Solaires Noor I, Noor II, Noor III, Noor IV, Boujdour & Laâyoune
- Les parcs Eoliens de la société Energie Eolienne du Maroc, le Parc Eolien de la société TAREC, le parc Eolien Midelt
- Wind Farm, le parc Eolien Boujdour Wind Farm, le parc Eolien Essaouira Wind Farm, le parc Eolien Aftissat II
- Deux parcs solaires à Benguéir et Khouribga pour le compte de l'OCP
- Ensemble de panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments existants (MARJANE, LESSIEUR, SONASID...)
- Le parc Solaire AL MADEN de la société Green Power of Morocco
- La station de dessalement d'eau de mer de Dakhla alimentée par un parc Eolien de 72 MW (DAWEC)
- Usine de fabrication des vaccins de la société MARBIO
- Construction du nouvel hôpital Ibn Sina de Rabat
- Grand Théâtre de Casablanca
- Grand théâtre de Rabat

## PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

### Investissements dans l'économie

Wafa Assurance, en tant qu'investisseur institutionnel, contribue significativement au financement de l'économie nationale. Le portefeuille d'actifs, d'une valeur marché de ~49,8 Mrd MAD est investi à hauteur de ~34,78% en Bons du Trésor. Sur un encours de la dette intérieure du Trésor marocain de 704,85 Mrd MAD, au 31 décembre 2023, 2,46% est porté par Wafa Assurance à travers les Bons du Trésor détenus en portefeuille.

Par ailleurs, Wafa Assurance est actionnaire dans des fonds d'investissement dont l'objectif est de financer le développement de projets d'envergure stratégique, notamment des investissements d'infrastructure.

### Inclusion financière : Taamine Iktissadi

L'inclusion financière a été érigée en priorité nationale pour le développement économique et social du Maroc. Dans ce contexte, Wafa Assurance a mis en place en septembre 2019 une nouvelle offre et lancé un nouveau concept dédié à l'assurance inclusive au Maroc baptisé « Taamine Iktissadi » et qui comporte 4 produits. Les tarifs démarrent à partir de 55 Dirhams TTC annuel.

Le 2 Novembre 2020, Wafa Assurance a également lancé le concept au niveau du Réseau AWB avec 5 produits sous la marque AMANE de Taamine Iktissadi. Le lancement de la gamme d'assurance inclusive Taamine Iktissadi permet au Groupe AWB d'étoffer son offre déjà riche à destination des populations à faibles revenus et de la TPE.

L'année 2022 a été marquée par de très bonnes réalisations au niveau de la gamme Taamine Iktissadi que ce soit pour le réseau ABB ou AWB enregistrant de fortes évolutions à deux chiffres et portant le nombre de personnes couvertes à fin décembre à près de 455 000 assurés ce qui représente près de 65% des ambitions affichées par le gouvernement en matière de couverture en produit d'assurance inclusive à l'horizon 2022.

L'année 2023 a connue l'élargissement de la distribution des produits Taamine Iktissadi aux établissements de paiement. A cet effet, le 1er Mars 2023, Wafa Assurance pionnier de l'assurance inclusive et WafaCash acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc s'allient et lancent la commercialisation des produits de micro assurance via le réseau de ce dernier, une première à l'échelle nationale ! A fin Décembre, le réseau WafaCash compte environ 35 000 Assurés. Enfin, l'année 2023 a été marquée par de très bonnes performances, enregistrant une évolution de +24% au niveau de l'encours, portant ainsi le nombre de personnes assurés en produits Taamine Iktissadi à plus de 565 000. Wafa Assurance avec ses partenaires continuent ainsi à œuvrer fortement en faveur de l'inclusion financière.

A noter aussi que le nombre de sinistres indemnisés au titre de la gamme Taamine Iktissadi à fin décembre 2023 s'élève à plus de 1670 permettant de venir en aide à un nombre de famille non négligeable faisant partie des populations à faibles revenus. De plus, et afin de contribuer d'avantage à l'inclusion financière, Wafa Assurance, avec ses partenaires, lancé des opérations citoyennes inédites sur le Marché visant la recherche de bénéficiaires de sinistres non déclarés. Au titre de ces opérations menées, Wafa Assurance a pu retrouver et indemniser plus de 100 bénéficiaires pour un total dépassant le million de dirhams.

## Wafa Prévention

Wafa Prévention, est un partenaire actif au service des clients de Wafa Assurance et un acteur incontournable en matière de prévention des risques au niveau national.

Les ingénieurs de Wafa Prévention en 2023 ont accompagné les clients pour :

- Acquérir une visibilité maximale et structurée sur les risques internes et externes menaçant leur pérennité;
- Dynamiser la culture de la sécurité et leur présenter un benchmark de la qualité des risques par rapport à des industries similaires ;
- Réduire efficacement leurs risques.

Wafa prévention en 2023 c'est :

- Plus de 190 visites et consultations sur des risques industriels et professionnels;
- Plus de 400 recommandations adressées aux entreprises visitées,
- Plus de 3000 accidents de travail analysés ;
- 16 actions de formation et sensibilisation chez les clients ;
- 12 missions d'accompagnement pour les exercices d'évacuation et installations de protection incendie des clients,
- Deux études sectorielles sur les maladies professionnelles, les accidents graves et mortels ont été actualisées.

## Les Assurances des TPE

Les principales actions réalisées en 2023 au profit des TPE :

- Formation des Agents généraux, des responsables bureaux directs et leurs collaborateurs sur les produits TPME et Risques Divers
- Signature des partenariats et conventions avec des chefs d'entreprises et professionnels organisés sous forme d'associations et fédérations
- Signature de la convention de partenariat avec le club des dirigeants
- Participation, en collaboration avec AWB, aux réunions d'information auprès des patrons de petites et moyennes entreprises.
- Relance de la synergie AWB au profit des clients TPME
- Le marché de l'assurance de la TPME, depuis sa création mi-2017, a pu réaliser un C.A avoisinant les 150 Mdhs à fin 2023 dont 17 000 affaires nouvelles.

## Impacts société civile

Dans le cadre de son engagement sociétale, Wafa Assurance sponsorise plusieurs événements et associations pour un total de **14.554.714,28 dhs** :

- Soutien à des manifestations sportives : 11.350.714,28 dhs
- Soutien à des manifestations culturelles : 700.000 dhs
- Sponsoring des manifestations liées à l'activité : 304.000 dhs
- Développer l'accès à l'éducation, à l'art, à la culture et à l'esprit d'entrepreneuriat : 200.000 dhs
- Opération de solidarité : 2.000.000 dhs

## CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES FAVORISANT UNE ÉCONOMIE DURABLE

### Achats

- Projet de dématérialisation des Achats : Wafa branding avec un impact RSE très fort (égalité des traitements et transparence du processus achats) ;
- 9 contrats start-up signés et reconduits dont 5 marchés adjugés en 2023 (9% du CA) ;
- Déploiement contrôle interne 1er & 2ème Niveau
- Panel Fournisseurs 90% est marocain dont 20 nouvelles TPME
- TPE 13% du volume achats est réalisé par des TPE (33 MDH des dépenses engagées)
- Signature de 90% du panel fournisseurs de la Charte Achats Responsable
- Lancement de la campagne d'évaluation de la performance des fournisseurs stratégiques
- Suivi et déploiement de la politique de sous-traitance avec un planning de visites pré-établi sur 2024.
- Déploiement de la politique SMAC & Politique Anticorruption

## Nos engagements Achats Responsable

### Engagements Wafa Assurance

- Wafa Assurance s'engage à traiter ses fournisseurs avec honnêteté et respect.
- Wafa Assurance assure les mêmes traitements et les mêmes chances aux fournisseurs et garantit la transparence pendant les étapes de référencement comme dans les adjudications des dossiers.
- Wafa Assurance s'engage à payer ses fournisseurs conformément à la législation en vigueur dans le pays de présence du fournisseur.
- La compagnie au Maroc paie ses vendeurs dans un délai inférieur à celui prévu par la loi (30 jours contre 60 jours).
- Acteur principal, Wafa Assurance participe activement dans l'encouragement des TPME.
- Afin de maximiser l'impact social de ses achats, Wafa Assurance fait recours à des structures d'utilité sociale.
- Wafa Assurance veille à développer des relations de partenariat et de coopération avec ses fournisseurs pour assurer une relation durable et respectueuse de l'environnement social et économique de son écosystème

### Engagements des Fournisseurs

- Le fournisseur applique les lois en vigueur dans les pays où il exerce son activité, et respecte les règles internationales édictées par les Nations Unies...
- Les fournisseurs s'engagent à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière d'achats.
- Les fournisseurs s'engagent à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et à s'engager à préserver les ressources naturelles, la nature et la biodiversité. Des clauses contractuelles sont intégrées dans les différents contrats cadre
- Les fournisseurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, le travail des enfants et les règles de santé et de sécurité dans leurs installations.

**CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES FAVORISANT UNE ÉCONOMIE DURABLE**

**Principes D'Achats Responsables : Engagements Fournisseurs**

**Éthique et déontologie :**



Le fournisseur s'engage à :

- A ne pas participer à des ententes fixant les prix, et plus généralement à toute pratique déloyale
- N'être impliqué de quelque manière que ce soit dans une situation de conflit d'intérêt et dans aucun acte de corruption, ...
- Ne pas proposer ou offrir des cadeaux, invitations ou tout autre avantage en nature ou en espèces aux collaborateurs du Groupe ...

**Confidentialité et propriété intellectuelle :**



Le fournisseur doit respecter la confidentialité des informations reçues qui sont la propriété du groupe Wafa Assurance. Il s'engage à ne divulguer à aucun tiers aucune information non publique qui leur est communiquée sans l'accord préalable et écrit du Groupe.

**Le Respect des droits humains, les relations et conditions de travail**



Les fournisseurs doivent s'engager à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Liberté d'association et droit de négociation collective
- Non recours au travail forcé, obligatoire ou illégal, des enfants et des adolescents
- Rémunération
- Heures travaillées
- Discrimination
- Santé et sécurité

**Respect des lois et réglementations :**



- Le fournisseur applique les lois en vigueur dans les pays où il exerce son activité, et respecte les règles internationales édictées par les Nations Unies...
- Le fournisseur s'engage à obtenir un engagement similaire de la part de ses propres fournisseurs, sous-traitants ou distributeurs.

**La Protection de l'environnement**



Le fournisseur s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. Il doit au minimum se conformer à toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur dans le pays où il exerce son activité et apporter la preuve qu'il a adopté des mesures visant à diminuer son impact environnemental, dans un processus d'amélioration continue.

**Principes D'Achats Responsables : Engagements Wafa assurance**

**Équité de traitement et transparence:**



Le groupe Wafa assurance s'engage à traiter ses fournisseurs avec honnêteté et respect, et à donner les mêmes chances à tous, dans les phases de référencement des fournisseurs pour la construction du panel comme dans l'adjudication des dossiers.

## **Délais de paiement :**



Le groupe Wafa assurance s'engage à payer le fournisseur conformément à la loi en vigueur du pays où il exerce son activité. Le Groupe fera les meilleurs efforts pour suivre et réduire les délais de paiement des fournisseurs, au-delà du cadre réglementaire...

## **Dépendance vis-à-vis du Groupe Wafa assurance:**



Le Groupe Wafa assurance doit veiller à éviter la dépendance économique de ses fournisseurs qui peut avoir un impact aussi bien sur la compagnie que sur le fournisseur et son activité. De ce fait, il s'engage à être vigilant vis-à-vis du risque de dépendance réciproque avec les fournisseurs et à mettre en place des mesures de contrôle pour détecter, suivre et minimiser ce risque.

## **Relation durable / coopération :**



Le groupe Wafa assurance s'engage à développer une relation durable avec ses fournisseurs et à s'inscrire dans une logique de partenariat.

## **Relations avec les TPME :**



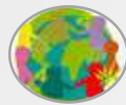
- Acteur principal, Wafa assurance participe activement dans l'encouragement des TPME.
- Elle met en place un processus d'homologation et de référencement adapté au TPME qui leur permettent un accès facile aux appels d'offres.

## **Responsabilité territoriale :**



- Le groupe Wafa assurance s'engage à :
- Entretien de bonnes relations d'affaires avec les fournisseurs implantés sur le même territoire ;
  - Rechercher à contribuer le plus possible à développer l'activité économique dans les pays de présence de la compagnie.

## **Économie sociale et solidaire :**



Afin de maximiser l'impact social de ses achats, le groupe Wafa assurance s'engage à faire ses meilleurs efforts pour avoir recours à des structures d'utilité sociale telle que :

- les organisations produisant des produits ou services à impact social et/ou environnemental positif ;
- les acteurs du commerce équitable ;
- les associations à but non lucratif et les entreprises sociales.

## **Recours à la médiation :**



En cas de litige avec un fournisseur lors de l'exécution du contrat, le groupe Wafa assurance s'engage à recourir à la médiation pour faciliter le règlement à l'amiable.

- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme
- Mise en conformité avec les exigences FATCA
- Conformité à la loi 09-08 (Protection des données Personnelles)
- Obligations de déontologie
- Gestion global des risques
- Gestion des risques au niveau des filiales du groupe

## **Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme**

Les activités du groupe Wafa Assurance sont guidées par des normes éthiques élevées, l'intégrité commerciale et le respect strict de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. A ce titre le groupe Wafa Assurance adopte toutes les démarches nécessaires pour connaître l'identité de ses contreparties avec qui elle noue ses relations et ne finalise ces affaires qu'après avoir mené ses diligences en la matière.

Pour ce faire, le groupe Wafa Assurance a mis en place un dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, conformément aux exigences réglementaires et légales. Ce dispositif repose sur des procédures validées et diffusées faisant l'objet de mise à jour régulière tels que déclinées ci-après :

- Politique de conformité ;
- Manuel de procédure LBC.FT ;
- Procédure d'identification client (KYC) ;
- Procédure de screening des futurs collaborateurs de Wafa Assurance ;
- Procédure liée aux diligences à l'égard des Personnes Politiquement Exposées ;
- Procédure de filtrage et d'acceptation des clients au niveau des Bureaux directs ;
- Classification de risques liée au BC/FT spécifique aux pays.

La conformité anime également des séances de sensibilisation des collaborateurs et du réseau de distribution de la Compagnie pour les thématiques de conformité.

## **Mise en conformité avec les exigences FATCA**

Soucieuse de favoriser sa transparence fiscale, le groupe Wafa Assurance s'est engagée à remplir toutes ses obligations au regard de la réglementation FATCA.

Pour participer au dispositif de transparence fiscale mis en place par les autorités américaines, le groupe Wafa Assurance s'est donc mis en conformité avec les exigences réglementaires FATCA dans tous les pays où elle est implantée en s'enregistrant auprès de l'IRS ( Internal Revenue Service).

- Des numéros d'identification FATCA (Global Intermediary Identification Number – GIIN) ont été délivrés par l'IRS à toutes les entités des Groupe concernées.
- Des procédures ont été mises en place décrivant les principes relatifs à la mise en œuvre des diligences FATCA à réaliser par le groupe Wafa Assurance et ses distributeurs.
- Des déclarations et reportings annuel sont transmises à l'IRS
- Certification triennal auprès de l'IRS attestant le niveau de conformité de Wafa Assurance & ses filiales
- Formation & sensibilisation des collaborateurs sur le dispositif FATCA

## **Conformité à la loi 09-08 (Protection des données à caractère Personnelles)**

Le groupe Wafa Assurance s'assure que toute donnée à caractère personnel des clients, des collaborateurs et des parties prenantes est collectée et traitée d'une façon licite, loyale et transparente en veillant à ne pas porter atteinte à la vie privée et aux droits des personnes concernées.

Dans le cadre du respect de la loi 09-08 et du RGPD, un dispositif de conformité réglementaire a été mis en place au niveau du groupe Wafa Assurance :

- Un inventaire des traitements des données personnelles a été réalisé avec la mise en conformité de ses processus ;
- L'obtention des demandes d'autorisations relatifs aux processus inventoriés ;
- L'élaboration d'une politique sur la protection des données personnelles ;

- La mise à jour des mentions d'informations présentes dans la documentation contractuelle et sur le site Internet et applications mobiles du groupe ;
- L'intégration de la protection des données personnelles dans l'ensemble des processus décisionnels de la compagnie.
- Mise en place d'une cartographie des risques de non-conformité liée au volet protection des données à caractère personnel ;
- Intégration d'une clause relative à l'engagement du respect de la loi 09-08 dans nos contrats de travail et dans nos formulaires de collecte d'information concernant les clients et les prospects.
- Formation & sensibilisation des collaborateurs sur les aspects liés à la protection des données à caractère personnel .
- Le groupe Wafa Assurance s'impose le principe de sécurité et de confidentialité de traitement des données , notamment l'obligation de ne pas communiquer ces données à des tiers non autorisés

## Obligations de déontologie

L'évolution des marchés, de la réglementation dans un contexte national et international du secteur financier en plein essor, imposent une pratique éthique des affaires pour assurer des relations pérennes et saines entre toutes les parties prenantes, valable aussi bien dans les modes de gestion que dans les attitudes professionnelles et personnelles des femmes et hommes qui y travaillent.

Le groupe Wafa Assurance souscrit à des principes éthiques en matière de traitement équitable, de gouvernance, de conformité et de gestion intégrée des risques. Nos valeurs sont relayées dans le Code de Déontologie du Groupe, qui définit un certain nombre de principes éthiques et d'usages résultant non seulement de l'application des textes légaux mais également de valeurs que le groupe a décidé d'adopter pour conforter son image et son professionnalisme afin d'accompagner son évolution. Cela passe par le partage de valeur essentielle telles que :

- Le maintien des plus hauts standards d'intégrité et d'éthique ;
- Un comportement professionnel, respectueux vis-à-vis de nos clients, partenaires et collègues ;
- Un intérêt particulier pour la transparence des opérations ainsi que pour la lutte et la prévention contre la corruption selon le principe de « tolérance 0 » ;
- Une maîtrise adéquate des risques et un devoir de vigilance continu en la matière ;
- Le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur aussi bien au Maroc que dans les pays où nous sommes implantés

## Obligations de déontologie/Les principes fondamentaux :

- Le respect des lois et réglementations : Le Groupe Wafa Assurance s'engage à respecter les lois et réglementations dans chaque pays où il exerce son activité. Il s'agit d'une valeur cardinale du groupe Wafa Assurance qui est de la responsabilité de toute la communauté des collaborateurs.
- La loyauté : Les collaborateurs s'acquittent de leurs tâches avec loyauté, honnêteté, indépendance, impartialité, discrétion, intégrité et sans se laisser influencer par des considérations, intérêts ou relations d'ordre personnel ou par des considérations extérieures au groupe Wafa Assurance.
- Le conflit d'intérêt : Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un collaborateur est en position actuelle ou potentielle d'influer sur une décision du Groupe susceptible de lui conférer un avantage personnel ou de favoriser un parent ou un proche. Toute activité des collaborateurs du Groupe allant à l'encontre des intérêts de la compagnie est strictement prohibée par le groupe. Aussi, les collaborateurs doivent être attentifs à toutes les activités, à tous les intérêts et à toutes les relations qui peuvent interférer ou seulement sembler interférer avec leur capacité d'agir au mieux des intérêts du groupe Wafa Assurance.
- Le respect des personnes : Les collaborateurs s'imposent, dans l'exercice de leur fonction, un devoir de neutralité par rapport aux opinions politiques religieuses. Ils s'interdisent toute forme de discrimination et, en particulier, toute discrimination fondée sur la race, la nationalité, le sexe, les convictions religieuses, l'âge, l'infirmité physique, les opinions politiques ou les idées philosophiques. La gestion des ressources humaines est fondée sur les principes de confiance, de respect mutuel et traitement digne et équitable de tout collaborateur. Le groupe entend appliquer une politique de ressources humaines basée sur un traitement digne, équitable et non discriminatoire.

## Obligations de déontologie

- **La confidentialité :** Les collaborateurs du groupe Wafa Assurance sont tenus, dans le cadre de leur fonction, à une obligation de discrétion, leur interdisant de divulguer toute information confidentielle relative à l'activité du groupe Wafa Assurance, à l'exception de leur hiérarchie, des personnes concernées agissant au sein du groupe et des organes de contrôle. Le secret professionnel s'impose à l'égard des données de toute nature détenues par le Groupe sur ses Clients. Sont considérées comme confidentielles, toutes les informations concernant les entités du Groupe Wafa Assurance qui n'ont pas fait l'objet de déclarations publiques par des représentants autorisés.
- **Le délit d'initié :** Toute information privilégiée doit rester confidentielle jusqu'à sa publication par les personnes habilitées. Constitue une information privilégiée, une information non publique, précise, concernant des données financières, comptables, techniques, organisationnelle ou juridiques du groupe Wafa Assurance qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence sur le cours de la valeur de l'action. Tout collaborateur ayant accès à ce type d'information (initié permanent ou occasionnel) doit en préserver la confidentialité et s'abstenir d'effectuer toute opération sur les actions, soit pour son propre compte, soit pour le compte d'autrui, tant que cette information n'a pas été rendue publique.
- **La communication avec les tiers :** Il est strictement interdit aux collaborateurs de créer des pages ou comptes au nom de Wafa Assurance sur Internet, d'utiliser les logos de la compagnie et de parler au nom et pour le compte du groupe Wafa Assurance sans en avoir été expressément et préalablement autorisé. Par ailleurs, toute communication avec les interlocuteurs extérieurs doit être fiable, exacte et conforme aux obligations réglementaires et légales eu égard au fait que le groupe Wafa Assurance est une société cotée en bourse.

## Obligations de déontologie/Les règles spécifiques:

- **Interdiction des pratiques anti-concurrentielles :** Le groupe Wafa Assurance veille au respect des règles d'une concurrence saine, loyale et équitable. Toute pratique anticoncurrentielle est strictement prohibée par le groupe Wafa Assurance et ce au bénéfice des clients et consommateurs finaux.
- **Lutte contre les pratiques de corruption :** Le groupe Wafa Assurance lutte contre les pratiques de corruption ou tout autre manquement à la probité dans les pays dans lesquels il exerce ses activités. La compagnie applique les lois nationales ainsi que les conventions internationales relatives à la lutte contre la corruption dans tous les pays où le groupe intervient.
- **Cadeaux et divertissement :** Tous collaborateurs doit formellement s'abstenir de solliciter ou accepter des cadeaux ou des avantages de quelque nature qu'ils soient, risquant même involontairement de compromettre son impartialité ou son intégrité, que ces cadeaux ou avantages émanent de clients, de fournisseurs, de collaborateurs ou de tiers. De la même manière, les collaborateurs ne peuvent consentir ou permettre à un membre proche de leur famille d'accepter des cadeaux, services, sommes d'argent, prêts, loisirs, biens ou services de valeur ou traitement préférentiel de la part de clients, fournisseurs ou autres, en contrepartie d'une relation commerciale passée, présente ou future avec le groupe Wafa Assurance.
- **Relation avec les clients et partenaires :** Les plus hauts standards éthiques guident l'action de Wafa Assurance avec toutes ses parties prenantes. Dans cette optique, les collaborateurs doivent agir avec intégrité et équité afin d'encourager les clients à faire appel aux services du groupe et les partenaires à se conformer aux plus hauts standards d'éthique des affaires. Ainsi, chaque collaborateur doit sélectionner ses partenaires en appliquant un processus de sélection rigoureux tout en s'assurant que les vérifications appropriées sont mises en œuvre et que le partenaire commercial s'est engagé à se conformer aux exigences en vigueur avant de conclure une relation d'affaires avec lui
- **Protection du patrimoine de la compagnie :** Le patrimoine de la compagnie doit être géré par les collaborateurs de manière éthique, responsable et rigoureuse. Les actifs s'entendent du nom de la compagnie, des marques, des savoir-faire, des listes de clients, des prestataires, des sous-traitants, des données marchés, des pratiques et offres commerciales et études techniques, et plus généralement toutes les données ou informations auxquelles les collaborateurs ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ce cadre, l'intégrité des partenaires commerciaux et prestataires du groupe Wafa Assurance doit faire l'objet d'une vérification selon les règles et usages en la matière. Enfin, les actifs du Groupe ne peuvent faire l'objet d'un usage à des fins personnelles, illégales ou illicites. De même, le nom de l'entreprise ne peut être utilisé par un collaborateur à des fins personnelles notamment sur les réseaux sociaux ou sur Internet.

- Utilisation des systèmes d'information : Les outils et ressources informatiques (ordinateurs, applications informatiques, Internet, Intranet, fax, photocopieurs et autres biens similaires) sont mis à la disposition des collaborateurs afin d'être utilisés dans l'intérêt du Groupe. Leur usage personnel toléré ne peut être qu'occasionnel. Les utilisateurs des outils et ressources informatiques ne doivent pas échanger leurs mots de passe et sont responsables de leur utilisation. Tout logiciel créé par un collaborateur dans l'exercice de ses fonctions, devient la propriété du groupe Wafa Assurance. Il lui est interdit de le reproduire, sauf autorisation expresse de la hiérarchie, de le donner, de l'emporter, de l'endommager ou de le neutraliser.

## Gestion Globale des risques

### Mission et organisation de la fonction gestion des risques

La démarche du groupe Wafa Assurance en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes nationales et internationales ainsi que les directives de l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale.

La fonction gestion des risques groupe est rattachée directement au président directeur général qui a la qualité également du président du conseil d'administration de Wafa Assurance et reste indépendante des entités opérationnelles afin d'assurer son indépendance.

Ses principales missions consistent à pérenniser le processus de gestion des risques en assistant toutes les fonctions à sa mise en œuvre, surveiller et rendre compte du profil risque et alerter les organes de gouvernance de tout dysfonctionnement ayant un impact significatif.

### Principaux risques identifiés

Pour assurer une parfaite maîtrise des risques, il est primordial de connaître et d'identifier les principaux risques susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs du groupe :

- **Risques stratégiques** : Les risques stratégiques comprennent entre autres : les risques de dégradation de l'environnement des affaires, les risques de réputation et les risques liés au pilotage stratégique.
- **Risques financiers**: Les risques financiers sont liés à l'évolution des marchés financiers, de la gestion de bilan et de la gestion des investissements.
- **Risques assurances** : Les risques spécifiques aux activités techniques d'assurance : Tarification, Souscription, Production, Provisionnement technique, Indemnisation et Réassurance.
- **Risques opérationnels** : Les risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels, et systèmes internes ou à des événements extérieurs.
- **Risques de non-conformité** : Les risques de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, du fait de l'absence de respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques du groupe.

## Gestion Globale des risques

### Dispositif de suivi permanent des risques

Dans le cadre du suivi permanent des risques du groupe, la fonction gestion des risques groupe met en œuvre et s'appuie sur :



### **Mise à jour de la cartographie des risques:**

La cartographie des risques est mise à jour et impactée de manière continue et régulière à travers l'analyse de tous les inputs reçus par les différents canaux.

### **Surveillance des risques majeurs:**

Les risques doivent être suivis, car ils évoluent et notamment les risques jugés majeurs afin de constater l'évolution ou l'apparition de risques majeurs et de s'assurer que l'état d'avancement des plans d'actions associés et qu'ils permettent d'atténuer le risque majeur.

### **Surveillance des risques émergents:**

Le dispositif d'identification et de surveillance des risques émergents est alimenté par tous les canaux afin de remonter à la fonction gestion de risques groupe tout nouveau risque potentiel ou avéré et tout échec des mesures de maîtrise existantes.

### **Suivi des indicateurs de risques:**

Le conseil d'administration définit la stratégie et les objectifs du groupe en fonction des critères de risque et de rendement pertinents, et inclut un appétit global pour le risque qui prend en compte les attentes des actionnaires et les exigences imposées par le régulateur.

Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un niveau agrégé par la définition d'indicateurs de risques (Key Risk Indicators-KRI), ainsi ces Key Risk Indicators retenus il y a lieu de définir une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et des niveaux de tolérance.

### **Plan de contrôle des risques maîtrisés:**

La fonction gestion des risques déroule un plan de contrôle sur un échantillon des risques « Maîtrisés » afin de s'assurer que les éléments de maîtrise déclarés par les propriétaires de risques sont mis en place.

### **Promotion de la culture risque:**

La promotion de la culture Risque est l'un des piliers du système de gestion des risques. L'ensemble des travaux de gestion des risques sont échangés lors des séances de travail menées avec les propriétaires de risques et qui permettent de sensibiliser et d'impliquer en continu les propriétaires de risques dans le système de gestion des risques du groupe.

## **Gestion des risques au niveau des filiales du groupe**

Imprégnée de la politique et des orientations du groupe en matière de gestion des risques, les filiales du groupe Wafa assurance sont également engagées dans une démarche favorisant la prise en compte des risques ESG dans un cadre global de gestion des risques.

Pour promouvoir la culture de gestion des risques au niveau des filiales, le groupe veille à disposer chaque filiale d'une ressource dédiée à la gestion des risques et d'outils adaptés cette activité.

Le groupe accompagne l'ensemble des filiales dans la conception d'un dispositif de gestion des risques efficace notamment l'élaboration d'une politique locale de gestion des risques reprenant les directives du groupe et d'un dispositif d'évaluation et de maîtrise des risques et des impacts permettant de répondre aux exigences internationales.

Ce dispositif permet d'identifier l'exhaustivité des risques y compris les risques ESG à travers la tenue et la mise à jour périodique d'une cartographie des risques conjointement avec le top management suivant leurs domaines d'activité.

Dans le cadre de leurs missions les référents de la gestion des risques au niveau des filiales se doivent de :

- Dupliquer et mettre en œuvre la politique de gestion globale des risques et des directives groupe au niveau de la filiale ;
- Assurer une remontée périodique des résultats de leurs travaux à la fonction gestion des risques groupe ;
- Alerter la fonction gestion des risques groupe de tout dysfonctionnement susceptible de porter atteinte aux objectifs de la compagnie ou au système de gestion des risques au niveau de la filiales.

ANNEXE : GOUVERNANCE

La Composition de l'organe de gouvernance de Wafa Assurance :

**M. Boubker JAI, Président**  
**M. Hassan OURIAGLI, Administrateur**  
**M. Abdelmjid TAZLAOUI, Administrateur**  
**M. Aymane TAUD, Administrateur**  
**M. Mohamed EL KETTANI, Administrateur**  
**OGM représenté par Mme. Yasmine ABOUDRAR, Administrateur**  
**M. Hassan BERTAL, Administrateur**  
**M. Ismaïl DOURI, Administrateur**  
**M. Gilles DUPIN, Administrateur**  
**Mme. Marie-Laure Mazaud, Administratrice**  
**Mme. Magali Noé, Administratrice**  
**Mme. Rachida BENABDELLAH, Administratrice**

Date de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leurs mandats :

Nom et Prénom ou dénomination sociale	QUALITÉ	DEBUT MANDAT	DUREE MANDAT	FIN MANDAT
M. Boubker JAI	Président	11/05/2022	6 ANS	avr-28
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	13/04/2018	6 ANS	avr-24
M. Aymane TAUD	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-28
M. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-28
OGM représenté par Mme. Yasmine ABOUDRAR	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Hassan BERTAL	Administrateur	29/04/2019	6 ANS	avr-25
M. Ismaïl DOURI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Gilles DUPIN	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-28
Mme. Marie-Laure Mazaud	Administratrice	29/06/2020	6 ANS	avr-26
Mme. Magali Noé	Administratrice	29/06/2020	6 ANS	avr-26
Mme. Rachida BENABDELLAH	Administratrice	11/05/2022	6 ANS	avr-28

## Existence de comités spécialisés et le cas échéant leurs compositions respectives :

La gouvernance de Wafa Assurance s'appuie sur les travaux concertés et qualifiés du Conseil d'Administration et de 7 comités spécialisés :

**Comité Stratégique**  
**Comité de Nomination et Rémunération**  
**Comité d'Audit**  
**Comité Digital**  
**Comité exécutif**

### **Comité Stratégique :**

#### **Mission :**

Le Comité Stratégique a pour but de soutenir le Conseil dans le cadre de la définition des orientations stratégiques et des choix relatifs aux projets d'investissement ou de désinvestissement. Il s'assure également, pour ce qui concerne les achats stratégiques, d'une saine mise en concurrence des fournisseurs et de l'adéquation entre les besoins de Wafa Assurance et des offres présentées par les fournisseurs.

#### **Composition :**

**M. Boubker JAI**, Président  
**M. Hassan OURIAGLI**  
**M. Abdelmjid TAZLAOUI**  
**M. Aymane TAUD**  
**M. Mohamed EL KETTANI**

#### **Périodicité des Réunions :**

Le Comité Stratégique de Wafa Assurance se réunit autant que de besoin pour étudier les sujets qui relèvent de son champ d'intervention.

### **Comité de Nomination et de Rémunération :**

#### **Mission :**

Le Comité de Nomination et de Rémunération de Wafa Assurance se prononce sur les sujets relatifs à la carrière des Cadres Suivis.

En ce qui concerne le Directeur Financier et le Directeur d'Audit, le CNR de Wafa Assurance se prononce sur avis du CRC de Wafa Assurance.

#### **Composition :**

**M. Boubker JAI**, Président  
**M. Hassan OURIAGLI**  
**M. Abdelmjid TAZLAOUI**  
**M. Aymane TAUD**  
**M. Mohamed EL KETTANI**

#### **Périodicité des Réunions :**

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit dès que nécessaire à l'occasion de chaque décision relevant de ses attributions. Il se tient en outre deux fois par an.

### **Comité d'Audit :**

#### **Mission :**

Le rôle du Comité d'Audit est de donner un avis au Conseil sur (I) la fiabilité des informations comptables et financières, (II) la qualité du dispositif de contrôle interne (III) et l'efficacité des systèmes d'audit interne et de la gestion des risques.

**Composition :****Mme. Marie-Laure Mazaud** : Présidente du Comité d'Audit**M. Gilles DUPIN****M. Aymane TAUD****Les commissaires aux comptes :****Mme. Leila SIJILMASSI** : Représentant du cabinet PWC MAROC**M. Abdou Souleye Diop** : Représentant du cabinet MAZARS AUDIT ET CONSEIL**Périodicité des Réunions**

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an.

Un minimum de deux réunions doit être dédié aux activités risque et audit interne et un minimum de deux réunions doit être dédié aux comptes.

**Comité Digital :****Mission :**

Le Comité Digital de Wafa ASSURANCE a pour objet les missions suivantes :

Le partage et l'alignement sur la réflexion stratégique pour la transformation digitale.

La définition et le suivi des indicateurs stratégiques de pilotage des chantiers. digitaux.

Le suivi des réalisations de la feuille de route digitale et son ajustement le cas échéant.

La fourniture des éléments pertinents et leur reporting au Conseil d'administration.

**Composition :**

Le Comité Digital se compose des personnes suivantes :

**Mme. Magali NOE**, Présidente du Comité Digital**M. Boubker JAI**, Membre**M. Karim CHBANI**, Membre représentant de AL MADA**M. Hicham ZIADI**, Membre représentant de AttijariWafa Bank**M. Mehdi BENNANI**, Secrétaire**Périodicité des Réunions :**

Le Comité Digital se réunit au moins quatre fois par an en prévision de la réunion du Conseil d'administration et chaque fois que nécessaire.

**Liste des mandats et fonctions exercés par le Président Boubker JAI au 31 décembre 2023**

- **Mandat d'administrateur** : CIMR, Atlas Hospitality Morocco, Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, et Attijari bank Europe.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur** : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, Wafa Life Insurance Egypt, A6 Immobilier, Lesieur, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Sels de Mohammedia.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance** : Inter Mutuelle Assistance, Marsa Maroc.
- **Président** : Wafa Ima Assistance, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management.



RÉMUNÉRATION DES  
**CAC**

## Annexe 2\_fichier de déclaration des honoraires CAC

Filiale 1	CAC 1	CAC 2
	Montant HT / année 2023	Montant HT / année 2023
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 455 598,00	2 735 000,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes		
Autres prestations rendues	1 402 818,08	
<b>Total général</b>	<b>3 858 416,08</b>	<b>2 735 000,00</b>



# LISTE DES PUBLICATIONS

Communiqué	Date
Communiqué financier - 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022	24/02/2023
Communiqué financier - Résultats annuels 2022	14/03/2023
Activités et Résultats - décembre 2022	15/03/2023
Communiqué financier - Résultats annuels 2022	31/03/2023
communiqué financier - 1 <sup>er</sup> trimestre 2023	31/05/2023
communiqué financier - 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023	01/09/2023
communiqué financier - 1 <sup>er</sup> semestre 2023	15/09/2023
communiqué financier - Résultats 1er semestre 2023	27/09/2023
règlement jeu de la tombola Wafa Oto 2023	27/11/2023
communiqué financier - 3 <sup>ème</sup> trimestre 2023	30/11/2023

**Lien internet:**

<https://www.wafaassurance.ma/fr/compagnie-assurance-maroc/rapports-annuels-wafa-assurance>